



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT
DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPEENS 2021-2027**

ILES ET ESTUAIRES CHARENTAIS

MARENNES – OLERON – ROYAN – ROCHEFORT

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU TERRITOIRE

Mars 2022



TABLE DES MATIERES

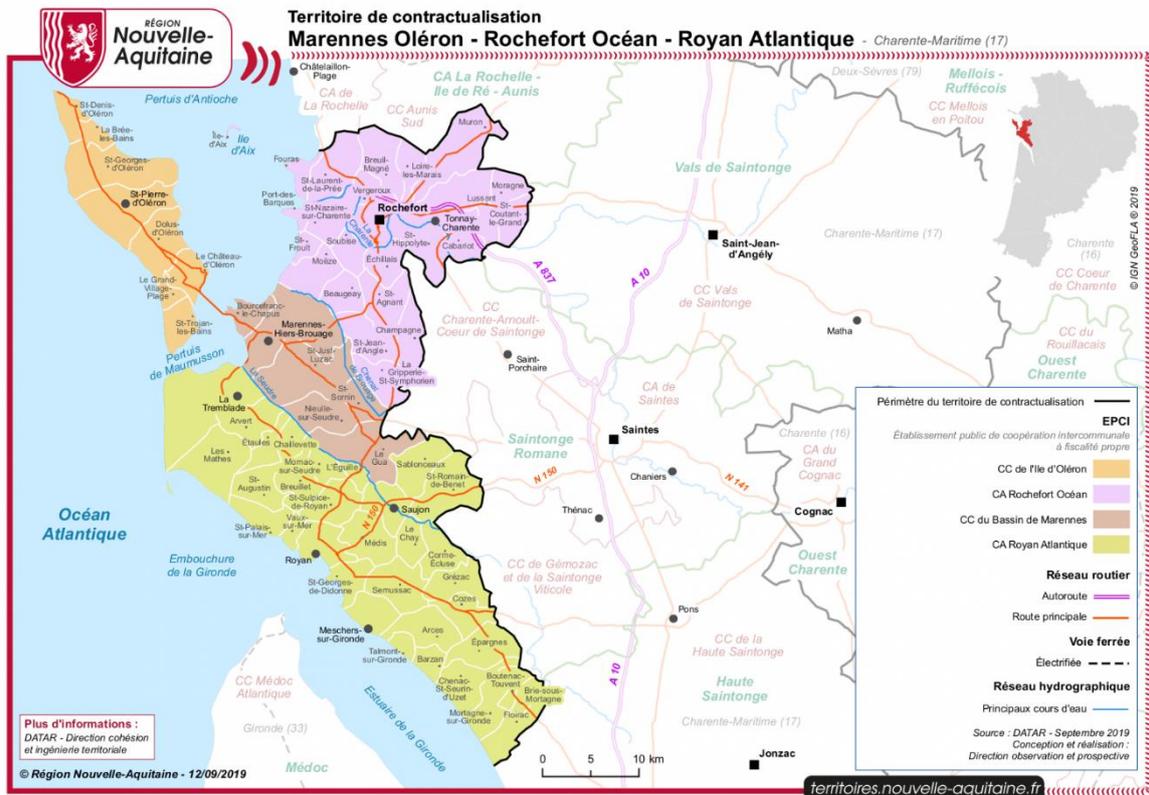
1. L'organisation politique du territoire	4
1.1. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, un territoire structuré par trois façades maritimes et estuariennes.....	4
1.2. La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan : entre marais et mer des Pertuis charentais, un territoire innervé par la Charente	5
1.3. La Communauté de communes du Bassin de Marennes, une presqu'île dominant les marais de Brouage et de la Seudre et ouverte sur l'estran de la mer des Pertuis.....	5
1.4. La Communauté de communes de l'Île d'Oléron, plus grand territoire insulaire de la façade Atlantique.....	5
1.5. Des coopérations territoriales de plus en plus nombreuses.....	6
2. Un espace littoral, estuarien et insulaire remarquable mais fragile.....	7
2.1. Les marais du littoral charentais.....	7
2.2. Les estuaires de la Gironde, de la Charente et de la Seudre.....	10
2.3. Les Îles et presqu'îles.....	11
2.4. Les « terres-hautes »	11
3. Dynamique démographique et caractéristiques socio-économiques de la population	13
3.1. Une croissance de la population soutenue sur un territoire attractif.....	13
3.2. Une armature territoriale homogène	18
4. Dynamiques économiques	23
4.1. Dynamique d'emploi	23
4.2. Les secteurs d'activités spécialisés et spécifiques du territoire	24
4.3. Les activités économiques caractéristiques du territoire	26
4.4. Une répartition géographique bien marquée des activités économiques.....	35
4.5. Un impact très prononcé de la crise sanitaire	37
5. Dynamiques sociales.....	38
5.1. Une population plus faiblement qualifiée et une offre limitée.....	38
5.2. Pauvreté et inégalité	40
5.3. Le chômage (par âge, par genre...)	41
5.4. Une fragmentation socio-territoriale qui s'accroît.....	43
6. Aménagement du territoire.....	47
6.1. Accès aux services et équipements	47
6.2. Logement.....	50
6.3. Une accessibilité au numérique renforcée mais différenciée.....	51
6.4. Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire.....	52

7. Dynamiques environnementales	58
7.1. La dynamique d'artificialisation des sols	58
7.2. Des espaces naturels remarquables et nombreux.....	60
7.3. Des milieux naturels présentant un intérêt écologique pour la protection de l'environnement et préservation de la biodiversité.....	61
7.4. Une réflexion collective interterritoriale en construction pour la gestion des ressources patrimoniales	63
8. La croissance bleue.....	69
8.1. Le(s) territoire(s) de la Croissance bleue	69
8.2. Les filières et les acteurs locaux de la croissance bleue.....	71
9. Analyses AFOM - Besoins et potentiels de Développement	75
10. Annexe	80

1. L'organisation politique du territoire

Le territoire est composé de 4 intercommunalités : la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO), la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA), la Communauté de communes de l'Île d'Oléron (CCIO) et la Communauté de communes du Bassin de Marennes (CCBM), auxquels s'ajoute le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Marennes Oléron.

Carte 1 : Territoire Marennes – Oléron – Rochefort Océan - Royan Atlantique



Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

1.1. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, un territoire structuré par trois façades maritimes et estuariennes

Créée le 18 août 2006, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) fédère aujourd'hui 33 communes, 83 171 habitants et 25 930 emplois (Insee, RP 2018). Elle bénéficie d'un héritage très riche en matière de coopération intercommunale, depuis la création du premier SIVOM en 1968 (assainissement, construction de grands équipements, etc.), qui comptera jusqu'à 41 communes en 1990 (et qui intégrait notamment l'ensemble du territoire de l'actuelle Communauté de communes du Bassin de Marennes).

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique s'articule autour d'une façade littorale, d'espaces baignés par la Seudre, de communes riveraines de l'estuaire de la Gironde et d'un arrière-pays plutôt tourné vers les activités agricoles. Il s'étire le long du littoral entre la commune de Floirac au sud et la commune de La Tremblade, à l'embouchure de la Seudre.

Son organisation s'adosse sur un continuum urbain littoral associant les villes de Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne, qui concentrent 40% de la population, 55% des

emplois et une grande partie des équipements structurants de l'agglomération, et dont le fonctionnement est très marqué par la saisonnalité touristique. L'armature territoriale prend également appui sur un réseau de pôles intermédiaires (Saujon, La Tremblade, Cozes), de pôles de proximité et de communes plus rurales.

1.2. La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan : entre marais et mer des Pertuis charentais, un territoire innervé par la Charente

Issue de la fusion des Communauté d'agglomération du Pays Rochefortais et de la Communauté de communes Sud Charente en 2014, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) et ses 65 communes comptaient 63 200 habitants et 24 959 emplois (Insee, RP 2018).

Ancré sur l'estuaire de la Charente et maillé par un réseau structurant de zones humides (50% de la superficie communautaire), le territoire de la CARO se compose de :

- La ville de Rochefort, fondée dans les marais par Colbert en 1666 afin d'y implanter un arsenal militaire et maritime en tirant parti des ressources offertes par la Charente et la mer des pertuis ;
- La frange nord du marais de Brouage et les communes de l'ancien rivage du golfe de Saintonge ;
- Les marais nord de Rochefort et les anciennes îles, aménagés par les ingénieurs hollandais au XVIIIème siècle ;
- Les communes de Fourras et de l'Île d'Aix, ancrées sur la mer des pertuis.

Le territoire de la CARO est structuré par le pôle urbain de Rochefort, qui concentre 40% de la population et deux tiers des emplois de l'agglomération et par un réseau de pôles d'équilibres (Tonnay-Charente, Fourras et Echillais) qui assurent le maillage du territoire.

1.3. La Communauté de communes du Bassin de Marennes, une presqu'île dominant les marais de Brouage et de la Seudre et ouverte sur l'estran de la mer des Pertuis

Créée en 1996, la Communauté de communes du Bassin de Marennes compte 6 communes, 15 436 habitants et 4 315 emplois (Insee, RP 2018).

Elle est structurée par la « dorsale » reliant l'agglomération de Saintes à l'île d'Oléron. Celle-ci domine de part et d'autre les marais de la Seudre et de Brouage et dessert un chapelet de bourgs polarisé par la commune nouvelle de Marennes-Hiers-Brouage. Le territoire de la presqu'île se prolonge sur l'estran, véritable trait d'union entre le continent et l'île d'Oléron, approprié et valorisé par les « paysans de la mer ».

1.4. La Communauté de communes de l'Île d'Oléron, plus grand territoire insulaire de la façade Atlantique

Créée en 1995, la Communauté de communes de l'Île d'Oléron compte 8 communes, 22 092 habitants et 7 595 emplois (Insee, RP 2018).

La communauté de communes est établie dans les limites de l'Île d'Oléron, du Phare de Chassiron au nord de l'île à la Pointe de Gatseau au sud. L'île d'Oléron est, avec une superficie de 174 km², la

deuxième plus grande île française métropolitaine après la Corse. Elle est structurée autour des pôles urbains de Saint-Pierre-d'Oléron (6600 habitants), Le Château-d'Oléron (4200 habitants) et Dolus d'Oléron (3100 habitants).

L'île d'Oléron possède 60 km de plages de sable, 2 729 ha de forêts, des côtes rocheuses, des marais, une flore variée et des espèces d'oiseaux protégés. La population décuple en haute-saison et profite à tous les secteurs, tourisme, restauration, activités sportives, agriculture, pêche, artisanat, commerce de proximité.

1.5. Des coopérations territoriales de plus en plus nombreuses

Les acteurs politiques ont intégré depuis plusieurs années l'importance de traiter conjointement des enjeux de développement et de développer des réponses communes aux problématiques qui traversent leur territoire.

Le Pôle d'équilibre territorial et rural Marennes Oléron

La présence, tout d'abord, d'un Pôle d'équilibre territorial et rural, le PETR Marennes Oléron, est le premier témoin des coopérations à l'œuvre entre la CC du Bassin de Marennes et la CC de l'Île d'Oléron. Le PETR a été créé en 2006 avec pour missions principales l'élaboration du SCOT à l'échelle des deux intercommunalités et la promotion touristique. Il a la charge de l'animation d'un observatoire territorial et d'un Système d'Information Géographique. Le PETR a également la compétence de gestion des fonds européens dans le cadre des programmes Leader et DLAL FEAMP du Pays Marennes Oléron pour la période de programmation 2014-2020.

Une approche interterritoriale multi-échelle

Par ailleurs, de nombreuses coopérations à 2, 3 ou 4 intercommunalités se sont mises en place depuis le début des années 2010 pour la gestion des zones humides : élaboration d'un diagnostic et d'un projet transversal et partagé sur l'estuaire de la Seudre entre la CA Royan Atlantique et la CC Bassin de Marennes ; le projet d'opération Grand Site sur les marais des Brouage entre la CA Rochefort Océan et la CC Bassin de Marennes ; le projet de Parc naturel régional entre les 4 intercommunalités ; la Croissance bleue.

D'autres sujets d'intérêt ont fait également l'objet d'une approche coopérative commune à l'échelle des 4 intercommunalités : le programme DLAL FEAMP 2014-2020, le contrat de ruralité 2017-2020 à l'échelle des 4 intercommunalités, le programme territoire d'industrie 2018-2023, le contrat de territoire avec la région Nouvelle-Aquitaine. Cette dynamique coopérative, multi-échelle et multi-acteur, mobilise des logiques partenariales tant horizontales (entre intercommunalité) que verticales (avec le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine notamment).

2. Un espace littoral, estuarien et insulaire remarquable mais fragile

Le territoire intègre une part importante de l'espace littoral charentais. Il comporte une partie estuarienne (estuaire de la Charente, de la Seudre et de la Gironde), des marais (Oléron, Brouage et Seudre) et des îles (l'île d'Oléron, l'île d'Aix, l'île Madame).

Cette situation géographique et la diversité de son patrimoine naturel lui confèrent une très forte attractivité et le soumettent à de fortes contraintes (marais, zones submersibles, ressources en eau potable, disponibilité foncière, etc.). Ce paysage riche et atypique fait l'objet d'une attention politique accrue dans un souci de préservation et de valorisation des ressources naturelles et patrimoniales.

2.1. Les marais du littoral charentais

2.1.1. Un paysage riche et atypique, fruit d'un travail d'appropriation des sociétés humaines à travers le temps

Les marais du littoral charentais résultent tous d'un processus historique de conquête, d'appropriation, de gestion et de valorisation par les sociétés qui se sont succédé.

Le territoire possède une palette de marais très diversifiée, liée au gradient eau douce-eau salée, à l'hydromorphie, à la topographie ainsi qu'à leurs modalités de gestion. La salinité des eaux ainsi que les pratiques culturelles ont également un impact important sur la biodiversité présente au sein du marais. Les marais salés, doux ou saumâtres, sont composés d'une mosaïque d'habitats (littoraux, humides et aquatiques) typique de l'interface « terre-mer ».

Les marais constituent une projection au sol de solidarités qui demandent aujourd'hui à être réactivées ou confortées : complémentarités entre les « hautes terres » et les « basses terres », pour faire face au réchauffement climatique et au recul du trait de côte notamment, chaîne d'interdépendances entre les usagers de ces zones humides, équilibre entre les activités anthropiques et le fonctionnement écologique, etc.

Trois marais sont localisés sur le territoire : le marais de Brouage, les marais d'Oléron et le marais de la Seudre.

2.1.2. Le Marais de Brouage et l'Opération Grand Site

Le marais de Brouage constitue l'une des plus riches et emblématiques zones humides du territoire français avec 1 600 km de canaux et fossés sur près de 11 000 ha. Issu du comblement de l'ancien golfe de Saintonge, il a su préserver les caractéristiques paysagères et patrimoniales liées à son histoire, marquée notamment par l'exploitation du sel puis par l'élevage extensif qui permet aujourd'hui de maintenir ce milieu ouvert et contribue à sa riche biodiversité.

Le Marais de Brouage est une zone humide de 11 000 ha qui intègre 8 000 ha de prairies. Composé majoritairement d'eau douce, il compte seulement 9% de marais salé. Le marais de Brouage couvre 13 communes (24 000 habitants) appartenant aux intercommunalités de Rochefort Océan et du Bassin de Marennes.

Cadre de nombreuses activités, comme l'ostréiculture, le tourisme de nature et de patrimoine, l'observation ornithologique, ou encore la chasse, il n'en reste pas moins un milieu fragile qui fait

l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics depuis une trentaine d'années. L'élevage bovin constitue également une activité structurante pour l'entretien des marais.

Les marais de Brouage (ancien golfe de Saintonge) obtiennent un classement pour la protection du site en 2011, près de 20 ans après le classement de la citadelle de Brouage comme « Grand Site National » dans les années 1990 par le ministère de l'Environnement. Ce classement a posé les fondements d'une prise de conscience progressive et collective d'un paysage d'exception à préserver. Une entente intercommunautaire s'est formalisée entre le Bassin de Marennes et Rochefort Océan au cours des années 2000 - 2010 afin de porter un projet cohérent et ambitieux de préservation mais aussi de valorisation du marais : le Grand projet du marais de Brouage. Ce projet vise à mobiliser les acteurs locaux, porteurs eux-mêmes de projets dans leurs domaines de compétence, en les associant à la gouvernance. Il s'articule autour de trois axes d'actions prioritaires : la gestion de la zone humide et en particulier de sa ressource en eau, le soutien aux activités primaires et tout particulièrement l'élevage extensif, et la valorisation patrimoniale et touristique du marais. Les deux intercommunalités portent désormais un projet de labellisation comme Grand Site de France. Cette démarche vise à soutenir et structurer l'action au sein du marais : entretien du réseau hydraulique, soutien au pastoralisme, sensibilisation des publics, etc.

2.1.3. Le marais de la Seudre

Véritable bras de mer cadré par les presqu'îles d'Arvert et de Marennes, le bassin de la Seudre est un golfe long de 20 km sur 4 à 5 km de large. La Seudre, modeste rivière d'eau douce, se mue en un large canal d'eau salée.

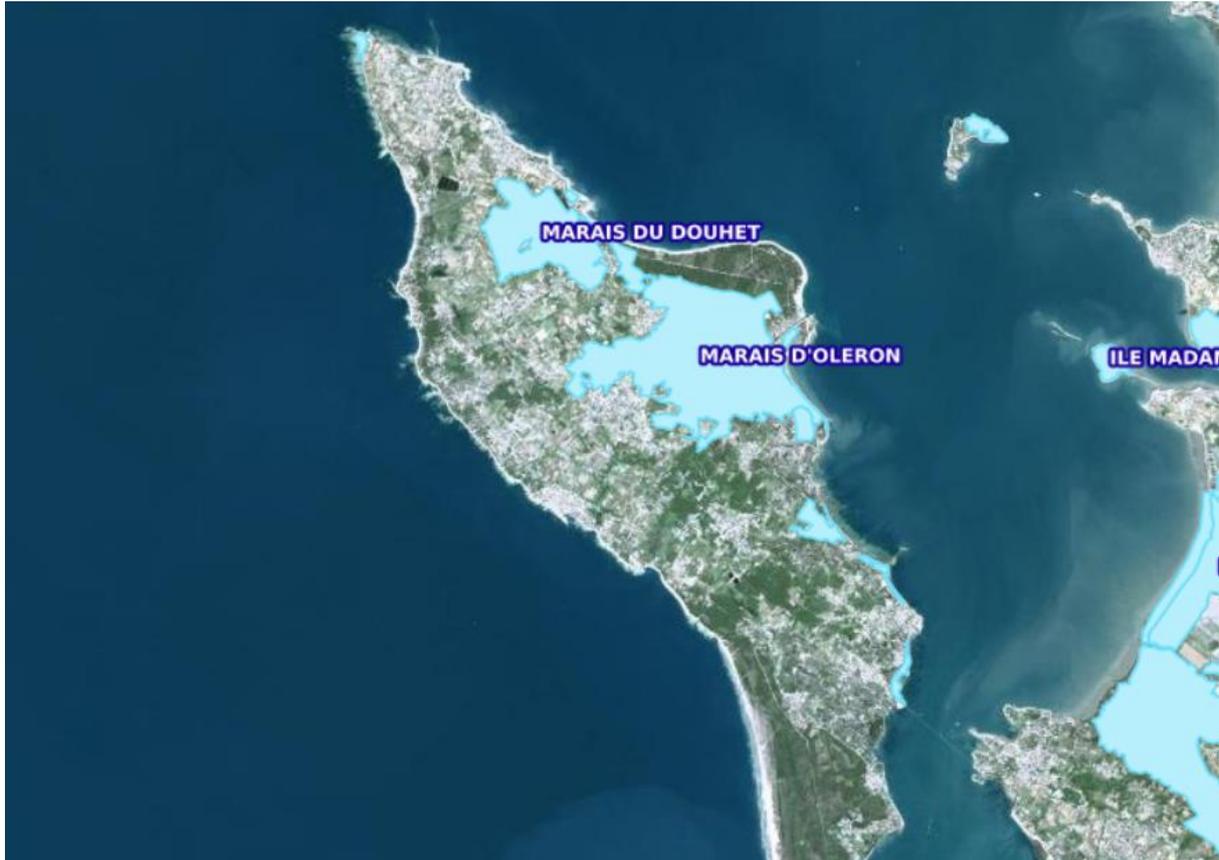
Le marais de la Seudre est avant tout un espace de production. Il s'agit d'une vaste zone humide façonnée d'abord par des activités primaires. Le marais est un espace aménagé pour l'activité humaine, qui s'est réinventé au fil des siècles : les sauniers puis aujourd'hui les ostréiculteurs, assortie d'une longue tradition de pâturages extensifs. Environ un tiers du marais est dédié à la conchyliculture. Le marais de la Seudre est la principale zone d'affinage d'huîtres du bassin Marennes Oléron. Le territoire est ainsi fortement dépendant de la bonne santé de l'huître. D'autres cultures se sont développées dans un souci de diversification et d'étalement des charges de travail : huîtres vertes, pousse, palourdes, crevettes. L'élevage bovin est, lui, une activité dominante des fonds de marais avec un quart du marais pâturé. Enfin, des projets nouveaux émergent autour de nouveaux sauniers laissant entrapercevoir un retour de la production historique du site. Par ailleurs, la pêche est relativement limitée car très réglementée (seule est pratiquée dans l'estuaire la pêche de civelles, suivant licences et quotas, consacrée pour partie aux opérations de repeuplement). Cette caractéristique est un marqueur identitaire, économique et social des communes de marais. Il y a un attachement fort à l'identité productive.

L'aspect paysager remarquable et la grande originalité du site tiennent dans la présence des très nombreux bassins (anciennes salines) diversement inondés, soit plus ou moins saumâtres et colonisés par une flore spécifique des milieux salés, soit des marais doux. Le marais de la Seudre représente le plus grand ensemble de marais maritimes alimentés en eau salée du littoral français. Souvent perçu comme naturel, les marais ont été façonnés par l'homme au fil des activités qui se réinventent. Il intègre un vaste réseau hydraulique avec près de 440 km de digues et taillées et plus de 1530 ouvrages à la mer pré-localisés pour contrôler les flux d'eau.

L'intérêt biologique est lié à la situation estuarienne (un des plus petits estuaires de France) où les

progressivement dans les marais. Le potentiel de développement de l'activité salicole apparaît particulièrement fort sur l'île d'Oléron (plus encore que sur les autres marais du territoire).

Carte 3 : Marais d'Oléron



Source : Conservatoire du littoral

2.2. Les estuaires de la Gironde, de la Charente et de la Seudre

La conjonction de trois cours d'eau (la Charente, la Seudre et la Gironde) offre des situations estuariennes très contrastées sur le territoire. Les travaux conduits dans le cadre du projet du Parc naturel Régional des marais sur le littoral charentais soulignent « la démesure de l'estuaire girondin à la grande sophistication de celui de la Charente avec tous les aménagements liés à l'Arsenal de Rochefort, ou à la prégnance de l'activité ostréicole de l'estuaire de la Seudre, perceptible dans ses villages et ses claires ».

Les bassins versants des trois cours d'eau révèlent ainsi « trois mondes plus ou moins lointains » :

- L'Estuaire de la Seudre, face à l'île d'Oléron, jusqu'à la campagne saintongeaise
- L'Estuaire de la Charente qui traverse les deux départements éponymes et prend sa source aux portes du Massif Central.
- L'Estuaire de la Gironde est le débouché aval de la Garonne et de la Dordogne qui prennent leur source, respectivement, dans les Pyrénées et dans le Massif central.

Ces cours d'eau ont été pourvoyeurs de quantités de marchandises et de richesses qui ont irrigué le territoire et l'ont positionné de tous temps comme un point stratégique, à la fois exutoire de l'isthme entre l'Atlantique et la Méditerranée, mais également porte sur l'Océan vers la ligue

hanséatique, l'Europe du Nord, les Amériques ensuite.

2.3. Les îles et presqu'îles

Le territoire est structuré par une alternance de presqu'îles et d'îles, orientées du sud-est vers le nord-ouest, entrecoupées des anciennes terres immergées qui ont été ensuite conquises à travers les différents marais. Les travaux conduits dans le cadre du projet de Parc naturel régional mettent en lumière un archipel d'îles et de presqu'îles qui fonctionnent « comme un système territorial de doigts de gant entremêlés qui créent une alternance de hautes terres et de basses terres, comme autant d'écosystèmes et de continuités, soumis pour ces dernières au cycle de l'eau et à la concurrence entre eaux douces et eaux salées ».

- L'île d'Aix, accessible uniquement par voie maritime, est située dans le prolongement de la pointe de la Fumée à Fouras et à l'est de l'île d'Oléron. L'île compte environ 7,5 km de littoral et ne mesure que 600 m de large au maximum sur 3 km de long. L'île ne compte qu'un peu plus de 200 habitants à l'année. En 2019, 165 000 visiteurs ont effectué la traversée vers l'île seulement depuis Fouras.
- L'île d'Oléron, deuxième plus grande île au large de la France métropolitaine après la Corse. L'île d'Oléron mesure 30 km de long sur 8 km dans sa plus grande largeur, elle a une superficie de 174 km² et compte plus de 21 000 habitants permanents. L'île d'Oléron est reliée au continent par un pont depuis 1966.
- L'île Madame est située sur la rive gauche de l'estuaire de la Charente entre la presqu'île de Fouras et l'île d'Aix au nord, et le petit port ostréicole de Port-des-Barques, commune à laquelle elle est administrativement rattachée, au sud. L'île Madame est aussi une presqu'île, « comme une feuille accrochée à une branche du continent » (*Dossier de Candidature Grand Site de France*), elle prolonge la Pointe de Port-des-Barques et marque la fin de la rive gauche de la Charente. Elle est reliée à la terre par un tombolo, une accumulation naturelle de sable et de galets longue de 900 mètres, la « Passe aux bœufs », qui se découvre sur une période de six heures à marée basse. L'île Madame est une toute petite île, dont la superficie totale est de 0,78 km². Elle s'étire sur une longueur maximale de 800 m et sur une largeur maximale de 400 m. Elle ne compte aucun habitant.
- La presqu'île de l'Aiguille à Fouras est située au nord du large estuaire de la Charente. La pointe de la fumée située à son extrémité constitue une étroite avancée de terre dont l'île d'Aix se situe en prolongement.
- La Pointe de la Fumée est située à l'extrémité septentrionale de la presqu'île de l'Aiguille à Fouras (Charente-Maritime), au nord du large estuaire de la Charente.
- La presqu'île d'Arvert : Située au nord-ouest du Royannais, la presqu'île d'Arvert est une région naturelle bordée par l'estuaire de la Seudre, le pertuis de Maumusson et l'océan Atlantique, ce qui lui confère une grande variété de paysages.

2.4. Les « terres-hautes »

Le territoire est structuré autour de son littoral, ses estuaires et ses marais. Plus précisément, c'est l'articulation entre les hautes terres et les basses terres qui structurent le territoire depuis les origines.

Les travaux conduits dans le cadre du projet de Parc naturel régional soulignent que « la complémentarité entre terres hautes et terres basses est la matrice fondatrice » du territoire. Les terres basses sont dominées par l'eau et font l'objet, pour certaines, d'une appropriation par l'homme depuis plusieurs siècles pour profiter de la richesse de ses sols. Les terres hautes, calcaires, offrent deux visages : des coteaux propices à la culture de la vigne et des plateaux céréaliers. Elles constituent un abri hors d'eau dans le vaste archipel de l'ancien golfe de Saintonge lisible encore aujourd'hui dans le relief et les transitions paysagères. Ainsi, les fermes implantées sur les terres hautes ont longtemps bénéficié de la possibilité de mettre en pâture les troupeaux dans les prés herbeux des terres basses ; les villes et villages se sont développés aux points d'articulation entre ces deux mondes.

Les terres-hautes sont les lieux d'habitation et de vie des habitants du territoire. La vigne y occupait une grande place jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Celle-ci se concentre désormais dans le sud du territoire à proximité des vignobles du blayais et est aussi présente sur l'île d'Oléron. La forêt de pins maritimes, forêt de protection, est quant à elle plantée sur une grande frange littorale (Forêt de la Coubre) et redessine la dorsale de la presqu'île d'Arvert jusqu'à l'île d'Oléron.

3. Dynamique démographique et caractéristiques socio-économiques de la population

3.1. Une croissance de la population soutenue sur un territoire attractif

Le territoire Marennes – Oléron – Royan – Rochefort compte 183 919 habitants (Insee, RP 2018). Il possède une superficie de 1 389 km², soit 20% de la superficie de la Charente Maritime. La densité de population est élevée (133 hab. /km² sur le territoire contre 98,6 en France de province).

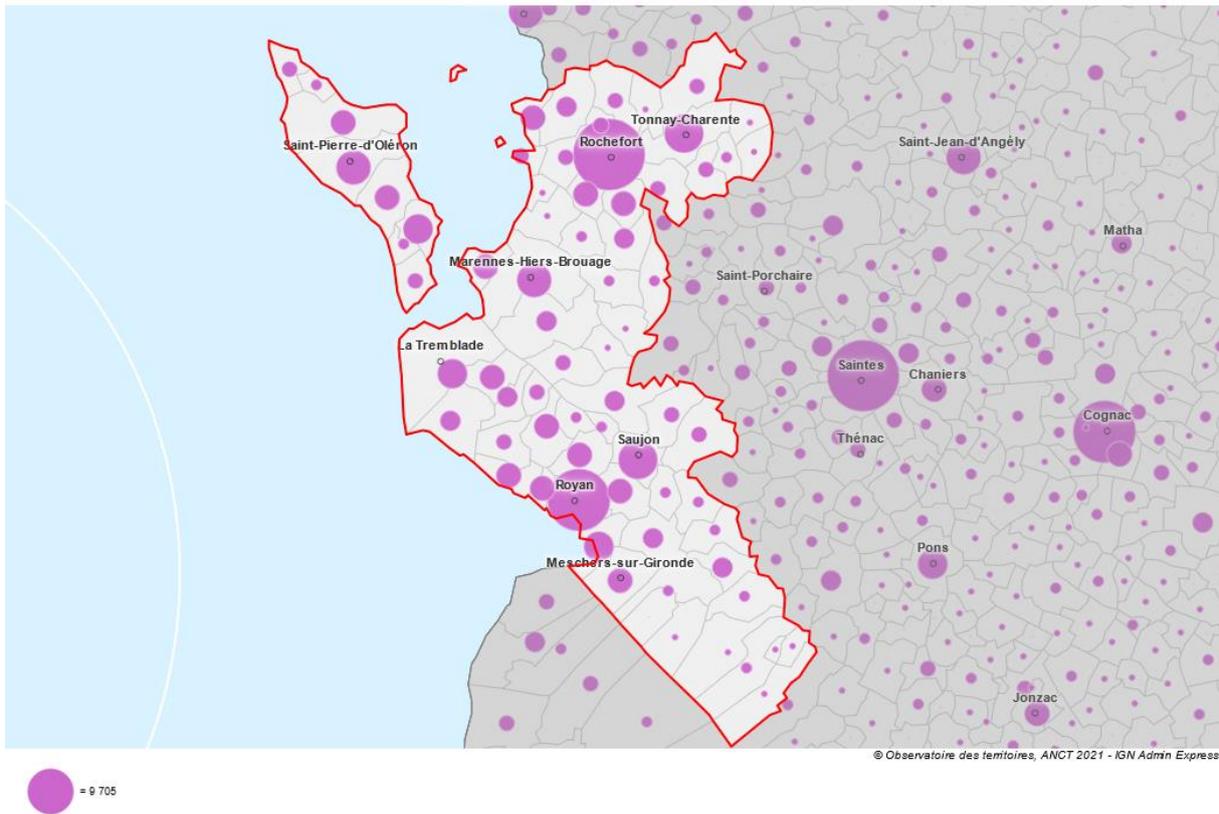
Le territoire se caractérise par une très forte attractivité démographique. La progression démographique observée dans le territoire (+0,24% entre 2013 et 2018) prend appui sur un solde migratoire élevé. La population du territoire apparaît très âgée, comparativement à la Nouvelle-Aquitaine et à la province. Le territoire, dans son ensemble, bénéficie d'une attractivité résidentielle soutenue avec pour conséquence une augmentation régulière de sa population.

3.1.1. Une population relativement dispersée sur le territoire

Le territoire présente pour caractéristique d'être équilibré autour de deux pôles urbains de taille moyenne : Royan et Rochefort. Cela se traduit par une répartition de la population à l'année par EPCI relativement équilibrée : 45% de la population réside dans la CA de Royan Atlantique et 35% dans la CA de Rochefort Océan. Les 2 Communautés de communes de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes accueillent, respectivement, 12% et 8% de la population du territoire. Le territoire apparaît relativement équilibré, en comparaison à une armature territoriale classique « centre – périphérie » organisée autour d'un pôle urbaine majeur. La présence de deux pôles et de territoires atypiques (des îles) génère des dynamiques particulières au sein du territoire.

Carte 4 : Population au dernier recensement (habitants), 2018, Territoire Îles et Estuaires charentais

Population au dernier recensement, 2018 (habitants) - Source : Insee, RP 1998-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

3.1.2. Une croissance globale de la population sur le temps long mais une croissance ralentie et contrastée sur la période récente

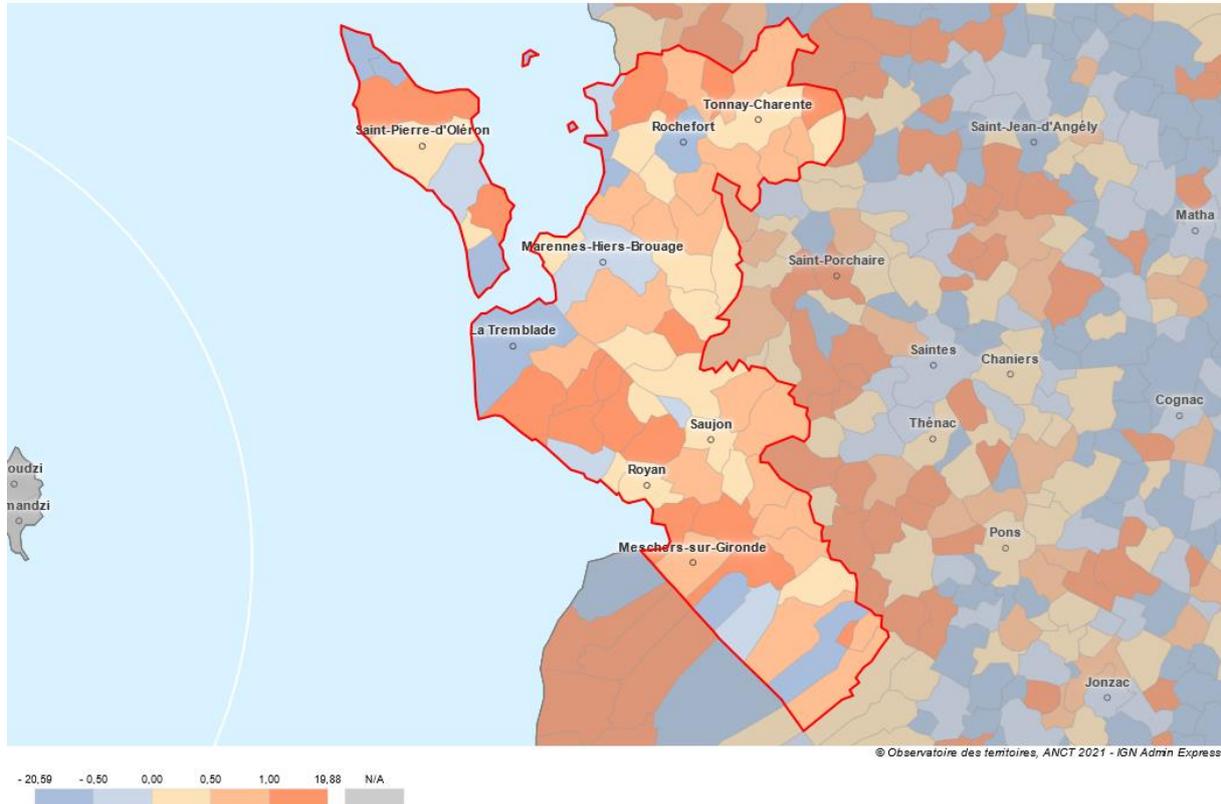
La croissance de la population était de +0,24% par an à l'échelle du territoire entre 2013 et 2018 (+0,35% en moyenne en France sur la même période). Bien que toujours positive, la période récente montre un ralentissement de la dynamique. Le taux de croissance annuel moyen de la population était supérieur sur les périodes précédentes : +0,60% par an entre 2008 et 2013, +1,28% par an entre 1999 et 2008. Il peut être fait ici l'hypothèse d'un territoire saturé avec des difficultés de logement (notamment pour les familles, Cf. section sur les dynamiques sociales par ailleurs) et d'une pression liée aux enjeux environnementaux sur le littoral.

A une échelle infra-territoriale, la situation est très variable par commune qu'il apparaît difficile d'en dégager des tendances fortes. Selon les périodes d'études, les communes alternent des phases de croissance et de décroissance de la population. C'est par exemple le cas de la ville de Royan qui a connu une décroissance de -0,44% par an entre 2008 et 2013 avant de rebondir entre 2013 et 2018 (+0,39%). De manière générale, les communes en proche périphérie des villes de Royan et Rochefort présentent les dynamiques les plus favorables. Néanmoins, cela doit être relativisé avec des exemples opposés (cas par exemple de Saint-Palais qui a perdu des habitants sur la période d'étude). Inversement, des communes plus éloignées ont bénéficié d'un taux de croissance démographique très positif. C'est, par exemple, le cas de la commune de Saint-Sornin avec un taux de croissance annuel de 3,83% entre 2013 et 2018. Enfin, dans ce panorama, il convient de citer le cas particulier de la ville de Rochefort. Celle-ci perd de manière continue des habitants à un rythme soutenu : 0,97% par an entre 2013 et 2018, -

0,73% entre 2008 et 2013, -0,05% entre 1999 et 2008. Sur la période récente, d'autres bourgs structurants ont aussi subi une baisse de population : Marennes-Hiers-Brouage (-0,15% par an) et la Tremblade (-1,92%) notamment.

Carte 5: Taux d'évolution annuel de la population (%), 2013-2018

Taux d'évolution annuel de la population, 2013-2018 (%) - Source : Insee, RP 1998-2018



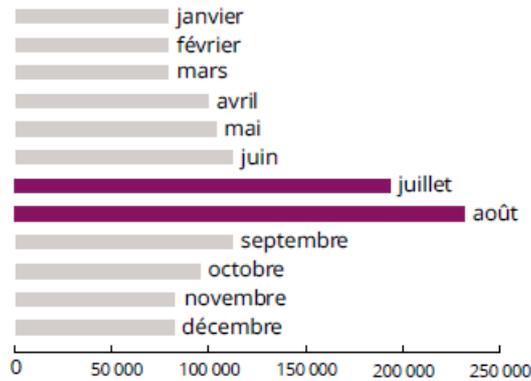
Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

3.1.3. Une forte hausse de la population en haute-saison touristique

Le territoire bénéficie d'une forte attractivité touristique qui génère des variations de populations très fortes en haute-saison. La CA Royan Atlantique et la CC Ile d'Oléron sont celles qui bénéficient des flux touristiques les plus importants, avec des fortes variations de population liées à l'afflux des touristes sur le littoral.

Les travaux conduits dans le Schéma de développement de l'économie touristique de Royan Atlantique illustrent ce phénomène. La population est multipliée par 3 entre la basse-saison (de novembre à mars) et la très haute-saison (juillet-août), passant, approximativement, de 80 000 habitants à 240 000 habitants.

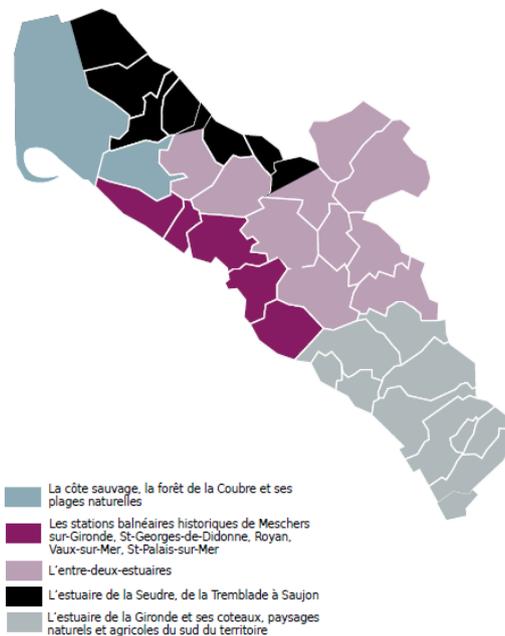
Figure 1 : Répartition du nombre d'habitants par mois à Royan Atlantique



Source : Schéma de développement de l'économie touristique, CA Royan Atlantique, 2019

Néanmoins, cette évolution démographique saisonnière n'est pas uniforme sur le territoire. Les flux apparaissent concentrés sur un nombre de communes ou d'espaces limités. Sur la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, cinq espaces touristiques ont été identifiés sur le territoire avec des offres et des flux différents. Le tourisme est ainsi concentré fortement sur les secteurs balnéaires (Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer). Inversement, l'arrière-pays reçoit bien moins de touristes.

Carte 6 : Déséquilibres touristiques territoriaux sur Royan Atlantique



Source : Schéma de développement touristique, CA Royan Atlantique, 2019

3.1.4. Une forte attractivité résidentielle

Le territoire est caractérisé par une dynamique démographique très soutenue qui s'explique par un solde migratoire très positif. La dynamique démographique est portée par le solde migratoire, témoin de l'attractivité du territoire, compensant largement un solde naturel très négatif. Le solde migratoire est ainsi 5 fois plus élevé qu'en France de province. Ce constat est vrai pour les 4 intercommunalités. Les effets observés, tant sur la hausse du solde migratoire que sur la baisse du solde naturel, sont plus particulièrement prononcés à Royan Atlantique et l'Île d'Oléron, puis dans une moindre mesure sur le

Bassin de Marennes et à Rochefort Océan.

Depuis le début des années 1980, le solde migratoire constitue le moteur exclusif de la croissance démographique, traduisant de fait l'attractivité résidentielle du littoral charentais. A l'inverse, la contribution du solde naturel est négative en raison du vieillissement structurel de la population de l'entente intercommunautaire.

L'important solde naturel négatif, qui se renforce, atténue cependant la progression démographique. La population du territoire a augmenté de +2,05% entre 2012 et 2017, un taux d'évolution proche de celui de France métropolitaine (+2% sur la même période), supérieur à celui de France de province (+1,9%) mais inférieur à celui de Nouvelle-Aquitaine (+2,55%).

Tableau 1 : Dynamique démographique, solde naturel et migratoire du territoire

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique EPCI	Nombre d'EPCI du territoire : 4					typologie
	Population		taux de croissance annuel moyen			
	2012	2017	total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire	
CA Rochefort Océan	63 147	63 585	0,14%	-0,22%	0,35%	croissance liée au solde migratoire
CA Royan Atlantique	79 920	82 480	0,63%	-0,85%	1,49%	croissance liée au solde migratoire
CC de l'Île d'Oléron	21 790	22 203	0,38%	-0,87%	1,25%	croissance liée au solde migratoire
CC du Bassin de Marennes	15 125	15 412	0,38%	-0,51%	0,89%	croissance liée au solde migratoire
Territoire de contractualisation	179 982	183 680	0,41%	-0,62%	1,00%	croissance liée au solde migratoire
Région Nouvelle-aquitaine	5 808 594	5 956 978	0,51%	-0,06%	0,57%	croissance liée au solde migratoire
France de province	51 477 469	52 464 253	0,38%	0,19%	0,19%	croissance totale
France métropolitaine	63 375 971	64 639 133	0,40%	0,32%	0,07%	croissance totale

Source : Insee, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, analyse de territoire

3.1.5. Des logiques de peuplement multiples par intercommunalité

Par intercommunalité, il est observé que Royan Atlantique se situe parmi le tiers des EPCI français dont le taux croissance de population est le plus fort (+3,20% entre 2012 et 2017), tandis que Rochefort Océan (+0,69%), l'Île d'Oléron (+1,90%) et le Bassin de Marennes (+1,90%) se situent dans le tiers des EPCI français dont le taux de croissance de la population est médian (*Région Nouvelle-Aquitaine, Datar-DITP, Analyse de territoire*).

Des logiques de peuplement multiples expliquent les dynamiques d'accueil sur le territoire.

Sur la CA Rochefort Océan, la croissance est en partie alimentée par :

- Le desserrement résidentiel de l'agglomération rochelaise (même si le solde avec celle-ci est déficitaire) et de la ville-centre de Rochefort, qui conduisent les primo-accédants à s'installer en première et deuxième couronne ;
- L'emménagement de retraités / préretraités, dont une partie significative provient d'Île de France, portés par le tropisme littoral, la proximité de La Rochelle et le niveau de services du territoire.
- La captation d'un public fragile sur la ville-centre, dans le parc social ou dans le parc privé dégradé, qui cohabite avec des ménages plus aisés dont les revenus sont suffisamment importants pour pouvoir acquérir un bien sur un marché immobilier qui connaît une certaine tension.

Sur la CA Royan Atlantique, la dynamique démographique est elle-aussi soutenue par l'arrivée de retraités ou de cadres en fin de carrière, avec généralement des revenus plutôt importants, attirés par la proximité des plages et des services offerts par la ville-centre. Sur les espaces rétro-littoraux, le long

de l'axe Royan-Saintes et sur la presqu'île d'Arvert, les dynamiques de peuplement sont plus diversifiées : à l'emménagement de personnes proches de la retraite se juxtapose l'installation de familles et de primo-accédants guidés par la recherche d'un foncier ou de biens immobiliers plus accessibles que dans le cœur du pôle urbain.

Si des jeunes retraités s'installent également sur les communes de Marennes-Hiers-Brouage et de Bourcefranc-Le-Chapus, la croissance démographique de la CCBM est elle-aussi portée par l'installation de familles primo-accédantes en provenance de l'agglomération saintaise ou de l'île d'Oléron, où les droits à bâtir et le marché de l'accession sont dits plus « sélectifs ».

La CC de l'île d'Oléron bénéficie également d'une attractivité résidentielle, notamment auprès des jeunes retraités. La pression touristique (nombreuses résidences secondaires) et l'offre de logement restreinte génèrent des difficultés pour les primo-accédants et, d'une manière générale, les actifs qui souhaitent s'installer sur l'île à l'année.

3.1.6. Un territoire avec une forte représentation de retraités et de classes moyennes « actives »

Le territoire est caractérisé, en premier lieu, par un vieillissement prononcé de sa population. La part des 75 ans et plus dans la population du territoire est plus élevée qu'en France de province, un constat vrai pour tous les recensements conduits depuis 1968. La part des 75 ans et plus s'intensifie sur les périodes récentes. Le vieillissement de la population est deux fois plus fort qu'en France de province. Le territoire compte 176 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans (contre 87 en France de province).

L'héliotropisme conditionne ainsi en partie la sociologie du littoral charentais, qui se caractérise notamment par une surreprésentation de personnes retraitées dans la population. Les retraités sont très fortement surreprésentés (+13,5 points comparé à la France de province, soit 42,3% des habitants du territoire). Leur part oscille ainsi entre 33% sur la CARO et 48% sur la CARA, quand la moyenne nationale s'établit à 35%. Les couples sans enfants sont aussi plus présents (+6,7 points comparé à la France de province).

La prégnance de la conchyliculture sur la CC Bassin de Marennes et de l'industrie sur la CA Rochefort Océan sous-tend une forte proportion d'ouvriers parmi les habitants de 15 ans ou plus. La dynamique d'installation de primo-accédants sur les espaces rétro-littoraux et le long des principaux axes de mobilité explique aussi pourquoi les employés et les professions intermédiaires sont bien représentés sur le territoire.

Inversement, le territoire est faiblement doté en cadres et professions intellectuelles supérieures - du moins encore en activité, une partie des retraités nouvellement arrivés sur le territoire ayant exercé des fonctions de cette nature par le passé – par rapport à la moyenne nationale (entre 3 et 6 % sur le territoire de l'entente, contre près de 10% en France).

3.2. Une armature territoriale homogène

3.2.1. Un équilibre entre rural et urbain

Le territoire, considéré dans son ensemble, présente un équilibre entre rural et urbain. La population se situe en effet pour moitié en zone rurale et pour moitié en zone urbaine (*Cf. Encadré sur la nouvelle*

définition du rural). Des différences existent cependant à l'échelle plus fine des intercommunalités. La Communauté d'agglomération de Rochefort Océan possède un équilibre entre rural et urbain (respectivement 49% et 51% de sa population). Le caractère rural marque davantage la CC du Bassin de Marennes (59% de la population vit en zone rurale) et entièrement la CC de l'Île d'Oléron. Le profil de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique est plus urbain (65% de la population est urbaine).

Tableau 2 : Composition rural – urbain du territoire

EPCI	Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 4					
	Population			% Population		
	rurale	urbaine	total	rurale	urbaine	total
CA Rochefort Océan	31 424	32 161	63 585	49%	51%	100%
CA Royan Atlantique	28 834	53 646	82 480	35%	65%	100%
CC de l'Île d'Oléron	22 203	-	22 203	100%	0%	100%
CC du Bassin de Marennes	9 160	6 252	15 412	59%	41%	100%
Territoire de contractualisation	91 621	92 059	183 680	50%	50%	100%
Nouvelle-Aquitaine	3 044 124	2 912 854	5 956 978	51%	49%	100%
France métropolitaine	21 616 456	43 022 677	64 639 133	33%	67%	100%

Source : Insee, traitements DITP

Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations

Cf. Insee, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », Avril 2021.

La nouvelle définition du « rural » se base sur un critère morphologique de densité de population en fonction de l'appartenance de la commune à la grille communale de densité.

La grille communale de densité s'appuie sur une méthodologie européenne pour caractériser les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. L'appartenance à un niveau de la grille n'est pas liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs) ; la définition retenue par l'Union européenne prend en compte l'importance au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface. La grille communale s'appuie sur une grille de carreaux de 1 km², dans lesquels la population est calculée à partir des données géolocalisées issues, en France, des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli 2018).

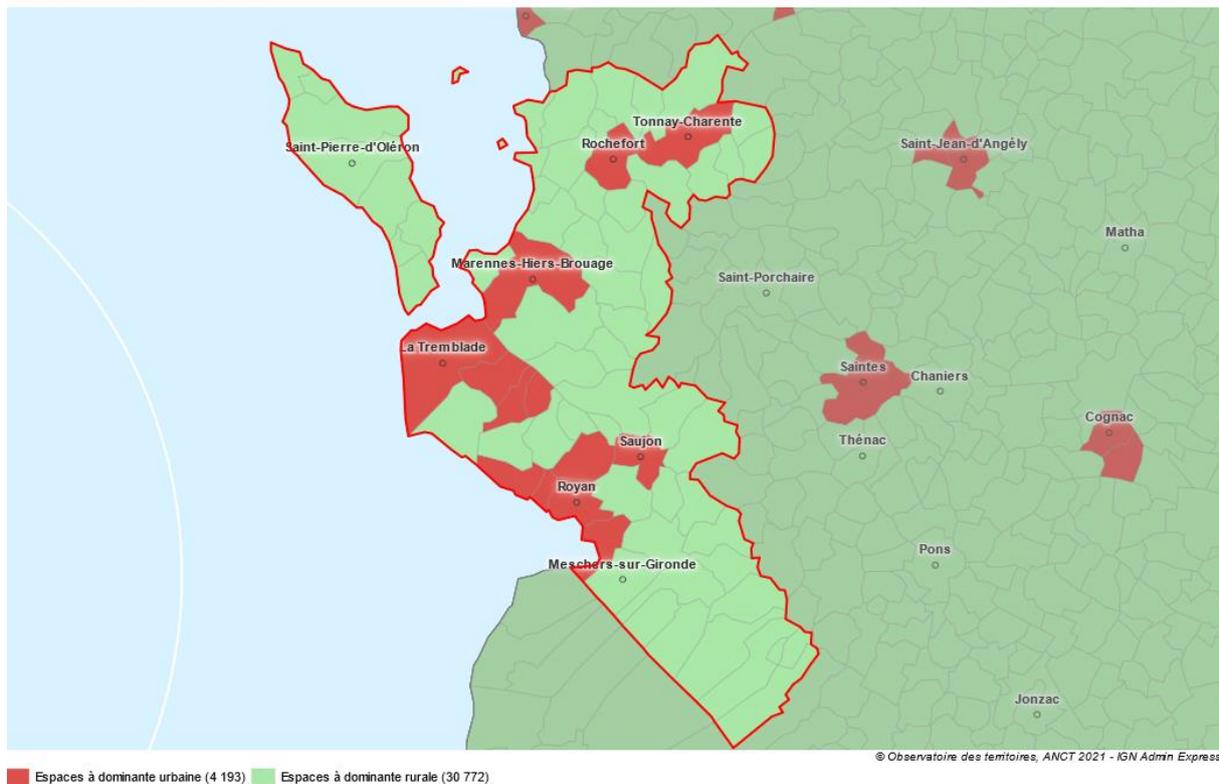
Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité ; Les communes densément peuplées et les communes de densité intermédiaire constituent l'espace urbain.

3.2.2. Une armature territoriale reposant sur deux pôles urbains et un maillage de bourgs structurants

Le territoire est animé par 2 grands pôles urbains, Rochefort et Royan, respectivement 16 981 et 9 686 emplois (Insee, RP 2018), et les petits pôles de La Tremblade, Marennes, Tonnay-Charente, Saujon, Vaux-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne et Saint-Pierre d'Oléron comptant entre 1500 et 3000 emplois chacun (Insee, RP 2018).

Carte 7 : Typologie urbain – rural

Typologie urbain / rural - Source : Insee, 2021



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

Le territoire est ainsi structuré autour deux agglomérations urbaines, dont les centralités principales concentrent environ 25% des habitants et 50% des emplois ainsi que la plupart des équipements structurants du périmètre :

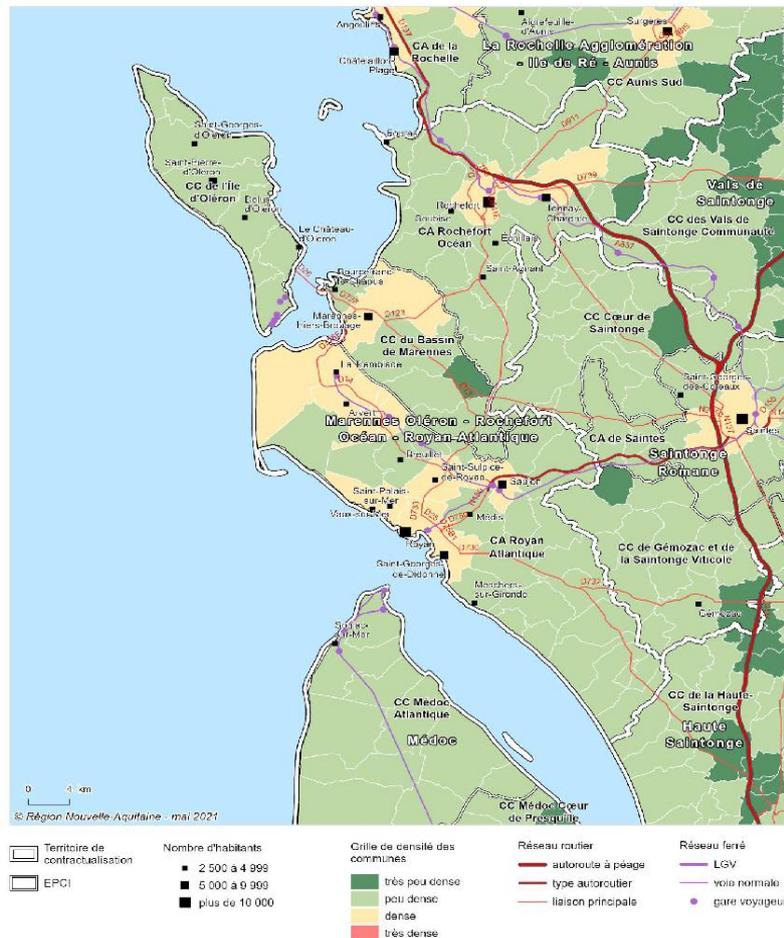
- Le pôle urbain de Rochefort et sa couronne (Tonnay-Charente et Echillais notamment), dont l'aire d'influence s'étend jusqu'aux portes des agglomérations de La Rochelle au nord et de Saintes au sud, et qui s'inscrit dans le chapelet des villes moyennes qui jalonnent le sillon de la Charente ;
- Le pôle urbain de Royan, qui s'inscrit dans un continuum urbain « balnéaire » comprenant les communes de Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne et Meschers-sur-Gironde, et qui dialogue avec l'agglomération saintaise à travers l'axe de la N150 qui dessert plusieurs communes péri-urbaines. Le niveau de tension sur le marché immobilier royannais a accéléré la « périurbanisation » des communes de la presqu'île d'Arvert (Arvert, Chaillevette, Breuillet, Semussac...), qui se sont fortement développées lors des deux dernières décennies.

Le fonctionnement du littoral charentais et de son arrière-pays repose également sur un maillage de petites villes ou de bourgs structurants (Marennes-Hiers-Brouage, Fouras, La Tremblade, Saujon, Cozes, Saint-Pierre-d'Oléron notamment), qui représentent 30% de la population et 25% des emplois du périmètre d'étude et jouent un rôle non négligeable dans le quotidien des habitants (commerces, équipements/services, etc.). Ces derniers sont complétés par les communes de Dolus-d'Oléron et Le Château-d'Oléron, fréquentées par une partie des habitants de la presqu'île de Marennes.

3.2.3. Un territoire relativement homogène

L'analyse du niveau de densité précise les caractéristiques relatives à la typologie urbaine – rural sur le territoire. Les communes urbaines sont des communes dites denses et les espaces ruraux comprennent des communes peu denses. Il n'existe pas de communes très denses. A l'opposé, il existe une seule commune très peu dense (Saint-Sornin).

Carte 8 : Densité de population du territoire

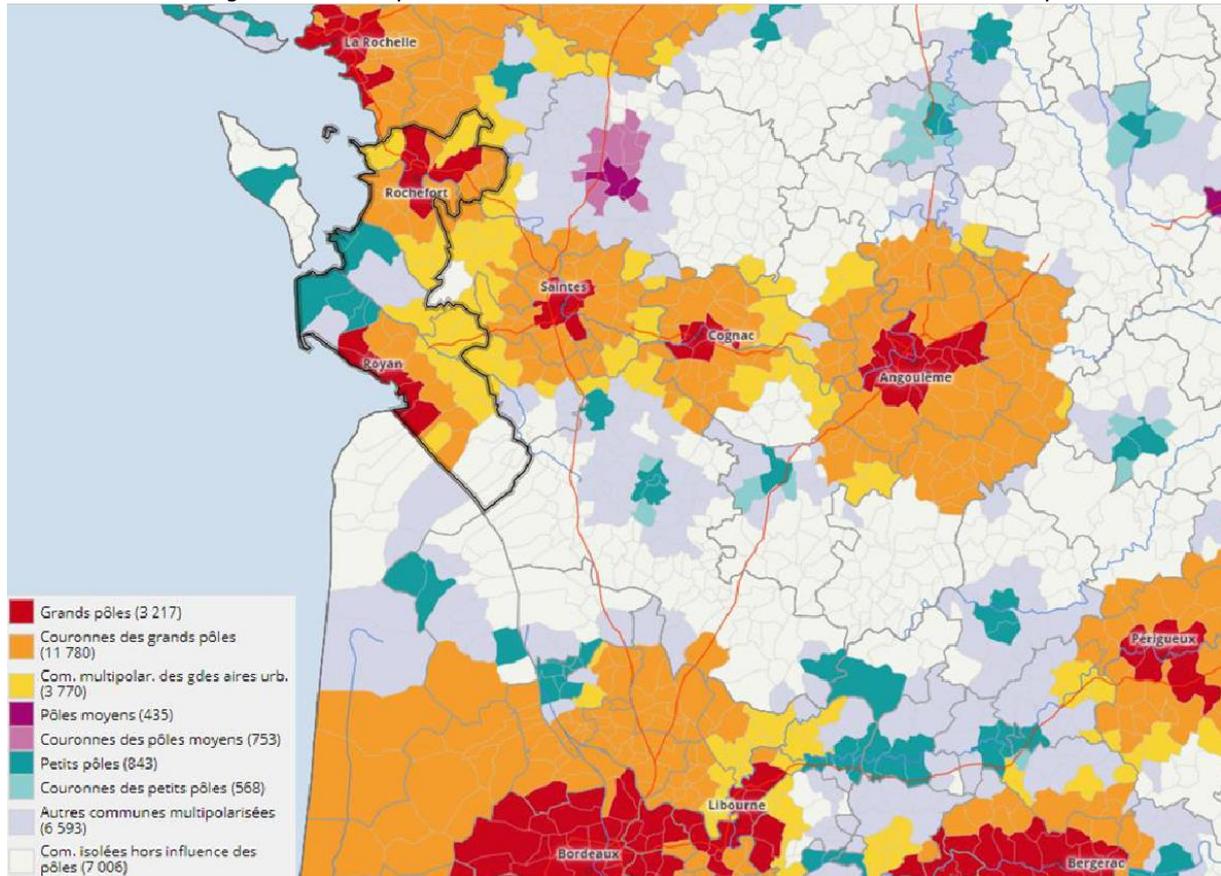


Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

3.2.4. L'ancrage dans un maillage territorial plus large

Le territoire entretient des relations importantes avec les pôles et territoires environnants, en raison notamment de l'appartenance de ses deux grands pôles aux systèmes urbains charentais La Rochelle-Rochefort, Royan-Saintes-Cognac-Angoulême. Il bénéficie d'infrastructures routières structurantes qui le placent à proximité de La Rochelle, à moins de 2h de Bordeaux et Poitiers, et à 2h de Nantes.

Carte 9 : Agencement des pôles et des aires urbaines de Charente-Maritime et nord-aquitain



Source : Projet du Parc naturel régional des marais du littoral charentais (Insee, 2018)

4. Dynamiques économiques

L'économie locale est composée de plusieurs secteurs à dominante présente qui spécialisent le tissu économique : l'hébergement médico-social - action sociale, les arts-spectacles-activités récréatives, l'hébergement-restauration, et le commerce - réparation automobile. Ses spécificités les plus fortes relèvent de deux secteurs productifs, la fabrication de matériels de transport, plus particulièrement la construction aéronautique et spatiale et les activités d'agriculture-sylviculture-pêche, parmi lesquelles, les activités de pêche et de conchyliculture contribuent aussi à l'identité du territoire et participent à sa notoriété.

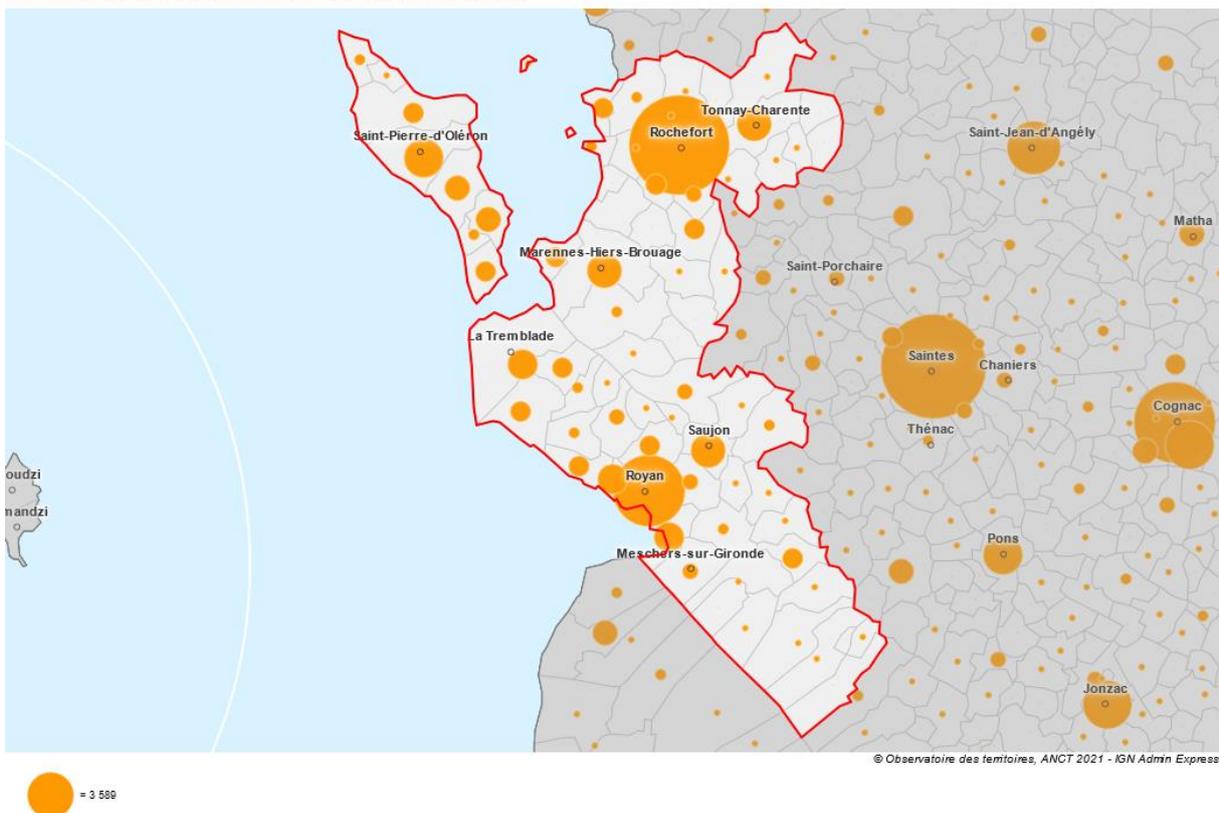
4.1. Dynamique d'emploi

4.1.1. Une répartition homogène de l'emploi

Le territoire concentre 62 799 emplois en 2018 (Insee, RP). En cohérence avec la répartition de la population sur le territoire, le nombre d'emploi est relativement homogène avec une concentration dans les deux pôles urbains de Royan (9 686 emplois) et Rochefort (16 981 emplois), puis répartis sur un ensemble de pôles secondaires comptant entre 1500 et 3000 emplois : Saint-Pierre-d'Oléron, Tonnay-Charente, Marennes-Hiers-Brouage, La Tremblade, Saujon, Vaux-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne.

Carte 10 : Nombre d'emplois au lieu de travail, 2018

Nombre d'emplois au lieu de travail, 2018 (emplois) - Source : Insee, RP 1975-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, Traitement NADDEM

4.1.2. Une dynamique d'emploi modérée

La dynamique économique du territoire est jugée « globalement modérée » (Région Nouvelle-Aquitaine, Pôle Datar, DITP, Analyse de territoire) : la croissance de l'emploi total (+0,19% entre 2012 et 2017) est proche de la croissance nationale (+0,21%) mais reste inférieure à la dynamique régionale (+0,80%).

La situation apparaît contrastée selon les intercommunalités. Ainsi, l'emploi est en hausse à Rochefort Océan (+1,08%) et sur l'Île d'Oléron (+0,76%) tandis qu'il a baissé légèrement à Royan Atlantique (-0,10%) et fortement dans le Bassin de Marennes (-4,06%). Ces dynamiques apparaissent de plus contradictoires avec les dynamiques de population. La dynamique d'emploi est ainsi plus forte que celle de la population à Rochefort Océan, tandis qu'elle est inférieure sur les trois autres intercommunalités. Avec une baisse de -4% de l'emploi contre une hausse de 1,90% de la population, la situation dans le Bassin de Marennes apparaît la plus problématique.

Tableau 3 : Variation de la population et de l'emploi, 2012-2017

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique		Nombre d'EPCI du territoire : 4			
EPCI	taux de croissance		Situation relative du territoire		
	population	emploi	croissance population	croissance emploi	croissance emploi effective par rapport à l'attendu
CA Rochefort Océan	0,69%	1,08%	médiane	forte	supérieure
CA Royan Atlantique	3,20%	-0,10%	forte	médiane	conforme
CC de l'Île d'Oléron	1,90%	0,76%	médiane	forte	conforme
CC du Bassin de Marennes	1,90%	-4,06%	médiane	faible	très inférieure
<i>Territoire de contractualisation</i>	<i>2,05%</i>	<i>0,19%</i>			
<i>Région Nouvelle-aquitaine</i>	<i>2,58%</i>	<i>0,80%</i>			
<i>France métropolitaine</i>	<i>1,99%</i>	<i>0,21%</i>			

Source : Insee, traitements DITP

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, Datar-DITP

4.2. Les secteurs d'activités spécialisés et spécifiques du territoire

4.2.1. Les secteurs spécialisés

Les secteurs spécialisés sont ceux qui pèsent le plus dans l'emploi du territoire. 5 secteurs totalisent 53 % des emplois sur le territoire (Insee, Naf A38, Recensement de la population 2017). Comme dans de nombreux autres territoires, le secteur *Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles* est le premier pourvoyeur d'emplois (16 % de l'emploi total). Plusieurs secteurs tournés vers l'humain, du soin à l'éducation, sont également très présents au sein du tissu économique. Il s'agit des secteurs *Activités pour la santé humaine* (7 %) et *Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement* (10,5 %). Enfin, les secteurs *Construction* (7,7 %) et *Administration publique* (12 %) figurent à l'instar de leur position sur l'ensemble du territoire national parmi les secteurs qui emploient le plus de personnes sur le territoire.

Tableau 4 : Secteurs spécialisés sur le territoire (Insee, Naf A38, 2017)

Top 5 Spécialisation	effectifs du TC	Poids du secteur		
		TC	Région	France
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 876	15,7%	13,3%	12,7%
Administration publique	7 461	11,9%	10,2%	9,7%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans héb.	6 579	10,5%	9,1%	7,6%
Construction	4 862	7,7%	7,0%	6,4%
Activités pour la santé humaine	4 677	7,4%	7,4%	7,0%

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

Tableau 5 : Etablissements employant 200 salariés et plus

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
AIRBUS ATLANTIC	1 000 à 1 999	Construction aéronautique et spatiale	Rochefort	CA Rochefort Océan
CENTRE HOSPITALIER DE ROCHEFORT	500 à 999	Activités hospitalières	Rochefort	CA Rochefort Océan
CENTRE HOSPITALIER ROYAN-ATLANTIQUE	500 à 999	Activités hospitalières	Vaux-sur-Mer	CA Royan Atlantique
COMMUNE DE ROCHEFORT	250 à 499	Administration publique générale	Rochefort	CA Rochefort Océan
COMMUNE DE ROYAN	250 à 499	Administration publique générale	Royan	CA Royan Atlantique
SOCIETE DISTRIBUTION ROYANNAISE SA	250 à 499	Autres commerces de détail spécialisés divers	Royan	CA Royan Atlantique
LEO LAGRANGE SUD OUEST	250 à 499	Accueil de jeunes enfants	Marennes-Hiers-Brouage	CC du Bassin de Marennes
MALICHAUD ATLANTIQUE	250 à 499	Construction aéronautique et spatiale	Rochefort	CA Rochefort Océan
AUNIS-DISTRIBUTION - DISTRIBUTION ROCHEFORTAISE - EN ABREGE AUDIS DISROCH	250 à 499	Hypermarchés	Rochefort	CA Rochefort Océan
LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX	250 à 499	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Rochefort	CA Rochefort Océan
CA ROCHEFORT OCEAN	200 à 249	Administration publique générale	Rochefort	CA Rochefort Océan
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	200 à 249	Action sociale sans hébergement	Rochefort	CA Rochefort Océan
SAS BONNEMIE ILE O DIS	200 à 249	Commerce de gros non spécialisé	Saint-Pierre-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron

Source : Insee, SIRENE, janvier 2022, traitement NADEM

4.2.2. Les secteurs spécifiques

La spécificité d'un secteur d'activité est mesurée en rapportant son poids dans l'économie du territoire d'étude à son poids au sein d'un territoire de référence, le plus souvent la France.

Sur le territoire, les spécificités les plus fortes relèvent de l'agriculture - sylviculture et pêche et de la fabrication de matériel de transport. Les activités d'agriculture-sylviculture-pêche, parmi lesquelles les activités de conchyliculture et pêche qui marquent l'identité du territoire, sont 2,2 fois plus présentes qu'au niveau national ; la fabrication de matériel de transport (qui inclut la construction aéronautique et spatiale) est 2,1 fois plus présente. Le secteur de l'hébergement-restauration spécialise le territoire (1,5 fois plus présent qu'au niveau national). Enfin, deux secteurs très pourvoyeurs d'emploi apparaissent également spécifiques au territoire : le commerce réparation d'automobiles et de

motocycles, secteur le plus employeur du territoire (15,7 % de l'emploi total) et l'hébergement médico-social et action sociale (10,5 % de l'emploi).

Tableau 6 : Secteurs spécifiques sur le territoire (Insee, Naf A38, 2017)

Top 5 Spécificité	effectifs du TC	spécificité	
		TC	Région
Agriculture, sylviculture et pêche	3 686	2,2	1,9
Fabrication de matériels de transport	1 696	2,1	0,9
Hébergement et restauration	3 671	1,5	0,9
Hébergement médico-social et social et action sociale sans héb.	6 579	1,4	1,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 876	1,2	1,0

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

4.3. Les activités économiques caractéristiques du territoire

Les activités d'agriculture-sylviculture-pêche et la fabrication de matériel de transport sont spécifiques du tissu économique du territoire. D'autres secteurs, à dominante présente, à savoir l'hébergement-restauration, le commerce réparation d'automobiles et de motocycles, et l'hébergement médico-social et action sociale (en lien avec la présence forte d'une population âgée) complètent la spécialisation du tissu économique. Le tourisme constitue aussi un pan majeur de l'activité économique et apparaît comme le principal moteur de développement du territoire. L'importance de l'offre d'hébergements touristiques marchands, la très forte proportion de résidences secondaires et la forte fréquentation touristique appuient ce constat.

Le territoire se distingue ainsi par une orientation sur 4 secteurs d'activités : i) la fabrication de matériel de transport ; ii) l'agriculture-sylviculture-pêche avec une orientation très prononcée pour la conchyliculture et la pêche ; iii) le tourisme ; iv) l'hébergement médico-social.

4.3.1. Une spécialisation dans l'agriculture-sylviculture-pêche

Les activités d'agriculture-sylviculture-pêche, parmi lesquelles les activités de conchyliculture et pêche qui marquent l'identité du territoire, sont 2,2 fois plus présentes qu'au niveau national.

2873 établissements sont répertoriés sur le territoire dans le secteur « Pêche et aquaculture » (Insee, SIRENE Janvier 2022, Naf A88), dont 1272 appartiennent au secteur de la pêche et de l'aquaculture (Naf A88). Ce dernier intègre plus précisément 881 établissements spécialisés en aquaculture (dont 291 emploient au moins 1 salarié) et 391 établissements spécialisés dans la pêche en mer et en eau douce (dont 9 emploie au moins 1 salarié).

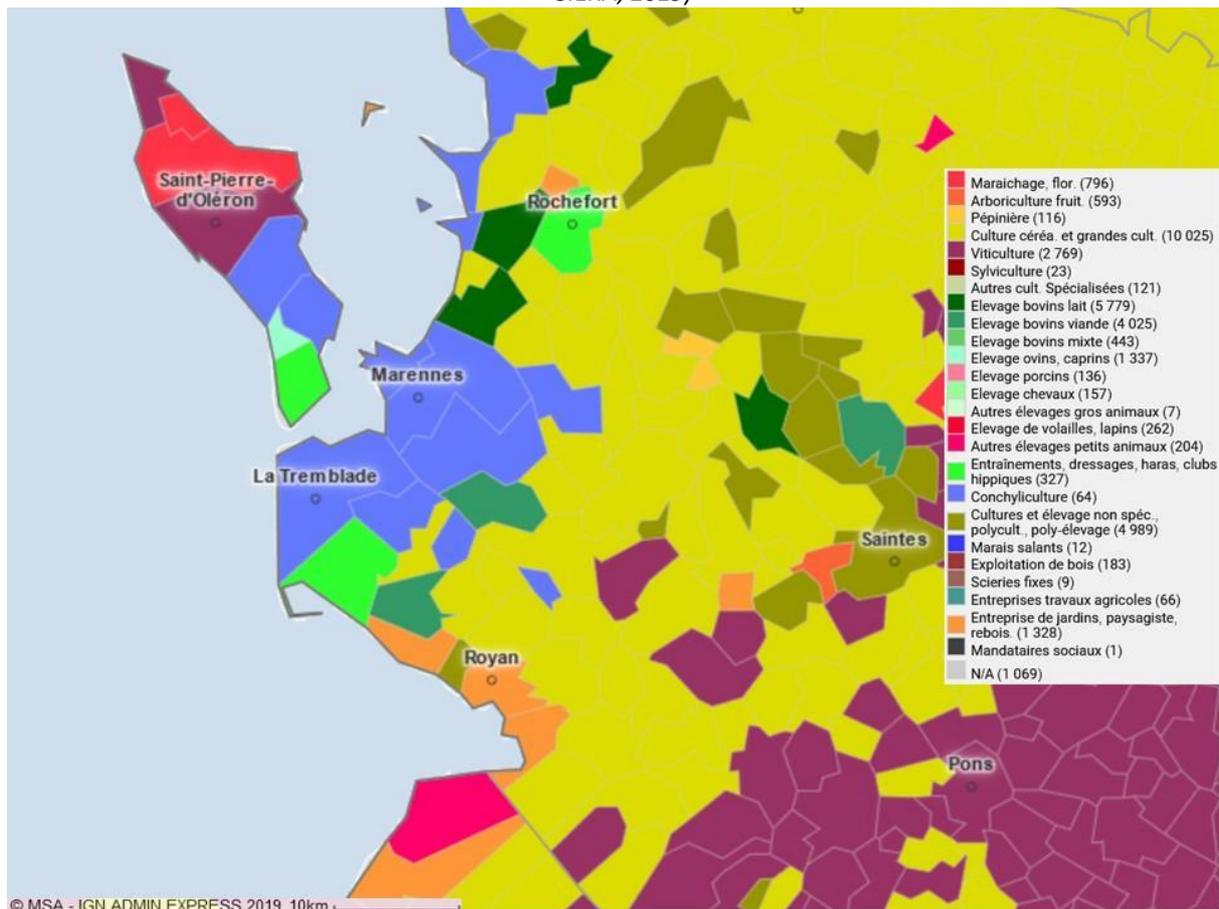
Tableau 7 : Principaux établissements du secteur Pêche et Aquaculture sur le territoire (Insee, Sirene, Janvier 2022)

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
FERMES MARINES DU SOLEIL	50 à 99	Aquaculture en mer	La Brée-les-Bains	CC de l'Île d'Oléron
L'OCEAN DE L'HUITRE	50 à 99	Aquaculture en mer	Marennes-Hiers-Brouage	CC du Bassin de Marennes
2M	50 à 99	Aquaculture en mer	Étaules	CA Royan Atlantique
HUITRES LAMBERT	20 à 49	Aquaculture en mer	Bourcefranc-le-Chapus	CC du Bassin de Marennes

SPECIALES GILLARDEAU SARL	20 à 49	Aquaculture en mer	Bourcefranc-le-Chapus	CC du Bassin de Marennes
CHIRON FILS	20 à 49	Aquaculture en mer	L'Éguille	CA Royan Atlantique
ETABLISSEMENTS LAMAISON	20 à 49	Aquaculture en mer	La Tremblade	CA Royan Atlantique
ETS PATRICK DUZON	20 à 49	Aquaculture en mer	Saint-Just-Luzac	CC du Bassin de Marennes
GAEC RECONNU DE MUREAU	20 à 49	Aquaculture en mer	Bourcefranc-le-Chapus	CC du Bassin de Marennes
EARL LAGARRE	20 à 49	Aquaculture en mer	Bourcefranc-le-Chapus	CC du Bassin de Marennes
COUSTAUD SA	20 à 49	Aquaculture en mer	Le Château-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron
VIOLLET-MIGEON	20 à 49	Aquaculture en mer	Nieulle-sur-Seudre	CC du Bassin de Marennes
SARL MIQUEL JARNO	20 à 49	Aquaculture en mer	La Tremblade	CA Royan Atlantique
EARL JEAN MICHEL MASSE ET FILS	20 à 49	Aquaculture en mer	Le Château-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron
ROUMEGOUS ET FILS	20 à 49	Aquaculture en mer	Bourcefranc-le-Chapus	CC du Bassin de Marennes
EARL PIERRE CHEMIN	20 à 49	Aquaculture en mer	Dolus-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron
COEUR D'HUITRE	20 à 49	Aquaculture en mer	Dolus-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron
JEREMY SEGUIN	20 à 49	Aquaculture en mer	Port-des-Barques	CA Rochefort Océan
HUITRES GEAY	20 à 49	Aquaculture en mer	La Tremblade	CA Royan Atlantique

Source : Insee, SIRENE, janvier 2022, traitement NADEM

Carte 11 : Secteur d'activité dominant parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole 2019 (MSA, CCMSA – SIERA, 2019)

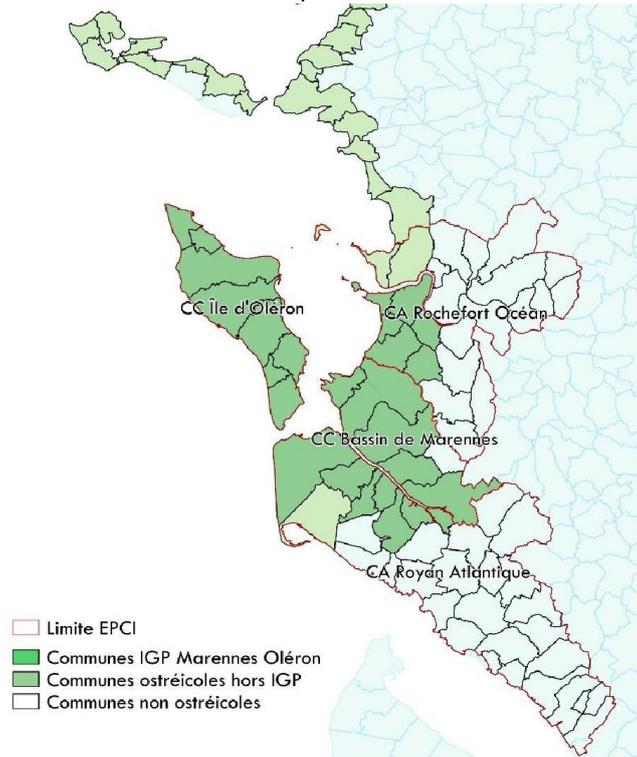


L'ostréiculture, filière d'excellence du territoire de Marennes-Oléron

La culture des huîtres sur le territoire de Marennes-Oléron est une filière économique d'excellence. Comme toute filière agricole, elle est soumise à des aléas qui en font une culture fragile : maladie, pollution, etc. L'ostréiculture sur le territoire de la CCBM et de la CCIO fait l'objet d'un savoir-faire reconnu au niveau national, notamment grâce aux différents Labels Rouges (Les fines de Claires Vertes – 1989, La Pousse en Claire – 1999) et IGP (Marennes d'Oléron – 2009) qui viennent récompenser la technique unique de l'affinage dans les claires. Il s'agit d'une filière structurante pour le territoire qui concerne 27 communes et 3 000 hectares de cultures. A l'échelle nationale, il s'agit du premier bassin de captage et de commercialisation.

Selon les données Agreste 2018 mobilisées dans le cadre du projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais, la filière territoire compte sur le territoire 237 entreprises spécialisées dans la production d'huîtres et génère 3500 emplois. Ces entreprises traitent plus de 20 000 tonnes par an dont 95% sont destinés au marché national. La filière locale a généré un chiffre d'affaires de 95,3 millions d'euros pour l'expédition.

Carte 12 : Bassins ostréicoles et périmètre de l'IGP Marennes-Oléron



Source : Projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais, 2021

Au côté de l'ostréiculture, de nouvelles exploitations conchylicoles sur le territoire telles que la vénériculture (palourdes), la pénéculture (crevettes) ou encore la culture de la salicorne. Encore relativement marginales, elles constituent le plus souvent un complément de revenus pour les ostréiculteurs. Cependant, ces activités pourraient à terme être stimulées afin de diversifier l'économie locale et préserver les milieux naturels.

Une pêche professionnelle, artisanale et compétitive au savoir-faire reconnu

L'ancrage maritime du territoire lui confère une place prégnante dans l'économie de la pêche. En effet, sur les 57 ports de la Charente-Maritime, 41 sont sur le territoire :

- 1 port de commerce (Rochefort – Tonnay-Charente),
- 2 ports de pêche (la Cotinière et Royan),
- 7 ports de plaisance,
- 31 ports mixtes

Les ports de Royan et la Cotinière constituent des places fortes de la pêche sur la façade atlantique. Les travaux conduits dans le cadre du projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais soulignent que le port de Royan accueille 35 bateaux de pêche générant 200 emplois (données 2017). Le port traite 900 tonnes de marchandises pour un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros. L'accent est mis sur la qualité et la spécialisation dans la pêche à la ligne (palangre) et de soles. Le prix moyen au kilo est le plus élevé de France (9€/ kilo) traduisant la qualité des produits.

De même, le Port de la Cotinière accueille 120 bateaux et occupe 300 emplois (données 2017). Avec 5200 tonnes de marchandises (soit 2/3 de la pêche du département), il est le 15^{ème} port de pêche français en volume et le 7^{ème} en termes de chiffre d'affaires (30 millions d'euros).

La criée de la Cotinière est l'une des trois criées informatisées du département. Elle concentre 76 % du volume de pêche et 71 % du chiffre d'affaires à l'échelle départementale (\pm 34 millions d'euros). Cette pêche artisanale repose sur une pêche sélective de qualité axée sur des poissons locaux « nobles » (soles, bars, maigres), qui font la renommée de la pêche charentaise.

Autres secteurs agricoles : diversité des cultures et des modes d'exploitation

L'agriculture, sur le territoire du littoral charentais, est un secteur économique prégnant. Il représentait en 2017, 3 686 emplois, soit 5,9% de l'emploi local (contre 2,3 % à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine).

Les travaux conduits dans le cadre du projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais mettent en exergue différentes orientations technico-économiques selon la localisation géographique des exploitations :

- Sur le rochefortais, il s'agit principalement de grandes cultures mécanisées (SAU moyennes par exploitation : 79,9 hectares), dans le secteur des céréales et protéagineux ;
- Sur la partie continentale (hors Rochefortais), il s'agit principalement de polyculture et polyélevage sur des parcelles de taille moyenne (SAU moyenne par exploitation : 57 hectares),
- Sur la partie oléronaise ainsi que sur une partie des communes de l'estuaire girondin, il s'agit principalement de viticulture et de maraîchage sur des surfaces beaucoup plus réduites.

L'élevage, filière d'excellence et partie intégrante de l'entretien des zones humides

L'élevage est tout à la fois le fleuron des activités agricoles et un marqueur important du territoire. Le principal élevage sur le territoire est l'élevage bovin à viande (notamment la charolaise) et laitier, bien que ce dernier tende à décliner. L'élevage du broutard (jeune veau) est également une pratique très courante, notamment dans une perspective de vente. L'élevage d'ovins, de caprins et d'équins est quant à lui secondaire sur le territoire.

Les travaux conduits dans le cadre du projet de Parc régional naturel des marais du littoral charentais ont démontré l'importance de l'élevage dans la gestion et l'entretien des marais, permettant d'éviter un enrichissement accru des marais.

4.3.2. L'industrie et la fabrication de matériel de transport

L'identité industrielle du territoire repose sur des filières historiques et une concentration sur le bassin de Rochefort. Un secteur, la fabrication de matériel de transport, est 2,1 fois plus présente sur le territoire qu'au niveau national. Il s'agit du seul secteur clé du territoire.

Deux activités bien distinctes sont incluses dans cet ensemble : la construction aéronautique et spatiale ; la construction de bateaux de plaisance, de navires et structures flottantes. La première est de loin la plus pourvoyeuse d'emplois sur le territoire avec un acteur central : Airbus Atlantique (ex. STELIA Aerospace).

Tableau 8 : Principaux établissements du secteur Fabrication de matériel de transport sur le territoire (Sirene, janvier 2022)

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
AIRBUS ATLANTIC	1 000 à 1 999	Construction aéronautique et spatiale	Rochefort	CA Rochefort Océan
MALICHAUD ATLANTIQUE	250 à 499	Construction aéronautique et spatiale	Rochefort	CA Rochefort Océan
SIMAIR	100 à 199	Construction aéronautique et spatiale	Rochefort	CA Rochefort Océan
NAUTITECH CATAMARANS	100 à 199	Construction de bateaux de plaisance	Rochefort	CA Rochefort Océan
ZENILOT	10 à 19	Construction de navires et de structures flottantes	Fouras	CA Rochefort Océan
GUYMARINE	6 à 9	Construction de bateaux de plaisance	Le Château-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron
UNIVERS REMORQUES	6 à 9	Fabrication de carrosseries et remorques	Lussant	CA Rochefort Océan
ATMAN MANUFACTURE	6 à 9	Fabrication d'équipements électriques et électroniques auto.	Soubise	CA Rochefort Océan
VOLTAERO	6 à 9	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.	Médis	CA Roynan Atlantique

Source : Insee, SIRENE, janvier 2022, traitement NADEM

La construction aéronautique

Le secteur de la construction aéronautique et spatiale emploie 1398 salariés (Acos, 2019). Le secteur pèse 6,2 fois plus sur le territoire d'étude qu'à l'échelle nationale. Il s'agit d'un secteur dynamique localement avec un gain net de +384 emplois entre 2007 et 2019, soit une hausse de +33% (une hausse liée à la dynamique sectorielle observée à l'échelle nationale : +30% sur la même période).

L'activité de construction aéronautique et spatiale est concentrée sur l'agglomération de Rochefort et portée par un acteur majeur, AIRBUS Atlantique. Il représente, de loin, le premier secteur d'emplois privés industriels. Il emploie également un vivier de sous-traitants : SIMAIR, MALICHAUD, METAL CHROME et SATYS. Ces deux derniers établissements sont enregistrés dans le secteur de la Fabrication de produits métalliques, et plus spécifiquement du Traitement et revêtement des métaux, un secteur qui emploie 289 salariés (Acos, 2019) et qui pèse 6,3 fois plus qu'à l'échelle nationale. Plus de 2000 emplois sont dénombrés dans les PME et PME locales.

AIRBUS Atlantique est, depuis le 1^{er} janvier 2022, la branche spécialisée dans le domaine des aérostructures du groupe AIRBUS. STELIA Aerospace était jusqu'ici une filiale d'AIRBUS, issue elle-même de la fusion de la Sogerma et d'Aerolia en 2015. Airbus Atlantic regroupe les sites d'Airbus de Nantes et Saint-Nazaire avec ceux de STELIA Aerospace dont un bon nombre de sites sont situés sur la façade atlantique en France (Rochefort, Mérignac, Salaunes), mais aussi au Portugal, au Maroc et au Canada. Cette nouvelle société du groupe vient ainsi se placer en rang 1 à côté d'Airbus Defence and Space et d'Airbus Helicopters.

Le site de Rochefort est plus spécifiquement spécialisé dans la production de sous-ensembles métalliques d'aérostructures pour l'aéronautique (conception et fabrication de pavillons et structures pour avion civils et militaires) et de sièges cockpit (conception et fabrication de sièges techniques pour avions civils, militaires) et de fauteuils passagers (aménagement de cabines et de fauteuils First et Business class). La fabrication des fauteuils passagers avait permis une croissance importante de

l'activité ces dernières années et une modernisation de site de Rochefort.

Le secteur aéronautique s'appuie localement sur un ensemble d'acteurs :

- Le centre d'essai et de recherche sur les matériaux RESCOLL basé à Rochefort.
- Le lycée Marcel Dassault de Rochefort qui forme des Bac Pro et des BTS en spécialisation aéronautique.
- Le bureau local du cluster Aerospace Valley pour le développement de la filière et la mise en réseau.
- La présence et la qualité de la base aérienne (BA721) de formation des sous-officiers aux abords de l'aéroport de Rochefort.
- La CCI Rochefort Saintonge.

La filière nautique

Le secteur de la construction de bateaux de plaisance emploie 182 salariés (Acos, 2019). Le secteur pèse 11,3 fois plus sur le territoire d'étude qu'à l'échelle nationale. Il s'agit d'un secteur en déclin localement avec une perte nette de -208 emplois entre 2007 et 2019, soit une baisse de -53% (une baisse bien plus marquée qu'à l'échelle nationale : -14% sur la même période, mettant en lumière un contexte local défavorable).

La filière nautique accueille des constructeurs, des équipementiers, des bureaux d'étude et des laboratoires : NAUTITECH Catamarans, SOROMAP, AG+ SPARS, Association Hermione La Fayette et RESCOLL à Rochefort.

La filière s'appuie localement sur un ensemble d'acteurs :

- Le CRAIN, un centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique basé à La Rochelle
- Les centres de formation de Rochefort et La Rochelle.
- L'association Atlantic Cluster, créée en 2018, qui rassemble près de 100 acteurs de la filière régionale.

4.3.3. Le tourisme

Le tourisme constitue un moteur de développement du territoire du fait de sa capacité à capter des revenus externes au territoire. Le poids des dépenses touristiques est très fortement prédominant : il est deux fois plus élevé qu'en moyenne dans les territoires de référence et se situe parmi les plus élevés des territoires de contractualisation néo-aquitains. Les dépenses touristiques représentent ainsi 43% de l'ensemble des revenus générés localement (Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, Analyse de territoire, 2021). La situation géographique du territoire, aux caractéristiques littorale et insulaire notamment, lui confère une très forte attractivité touristique.

D'un point de vue sectoriel, cela se traduit par une spécialisation sur les activités de l'hébergement-restauration, un secteur d'activité 1,5 fois plus présent sur le territoire qu'au niveau national. Il est cependant plus délicat de traiter des activités touristiques d'un point de vue purement sectoriel compte tenu qu'elles constituent des activités transversales.

Le développement des stations balnéaires au XIX^{ème} siècle, conjugué à la mise en place des congés

payés dans les années 1930, ont permis l'essor touristique du territoire, d'abord sur la côte royannaise et la côte de beauté, puis sur l'ensemble de la frange littorale. Cette armature touristique est toujours le modèle prédominant avec une sur-représentation des équipements touristiques sur la façade atlantique. Ces équipements sont de qualité variable avec notamment :

- Une offre hôtelière concentrée sur les villes de Royan et Rochefort, avec des dispositifs économiques ou milieu de gamme ;
- Une offre de camping principalement centrée au Nord de la CARA et sur l'Île d'Oléron, avec des dispositifs très diversifiés ;

A ces équipements touristiques s'ajoute une part significative de résidences secondaires, notamment sur la CARA (près de 45% du parc de logements).

Les travaux de la région Nouvelle-Aquitaine (Analyse de territoire) soulignent cependant que l'offre d'hébergement touristique (estimée par le nombre de places en camping et en hôtels par milliers d'habitant) est 5 fois plus élevée sur le territoire qu'en Nouvelle-Aquitaine. Cette forte surreprésentation porte principalement sur l'offre en campings (6,5 fois plus) que l'offre en hôtels (1,5 fois plus). Parallèlement, la fréquentation touristique est élevée, en particulier dans les campings. L'importance de l'offre et de la fréquentation touristiques concerne davantage la CC de l'Île d'Oléron et la CA de Royan Atlantique. Ces constats liés aux nombreuses aménités territoriales (parmi lesquelles le littoral, l'insularité, l'estuaire, et autres diversités du patrimoine naturel) font pleinement écho à la très nette prédominance des revenus touristiques dans l'analyse des moteurs de développement.

Tableau 9 : Nombre de places et de nuitée par structure d'accueil touristique (Insee, Naf A38, 2017)

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique	Nombre d'EPCI du territoire : 4				
	Places par milliers d'habitants			nuitées par milliers	
	ensemble des structures	campings	hôtels	campings	hôtels
CA Rochefort Océan	48,3	29,1	9,1	4,5	2,7
CA Royan Atlantique	283,8	247,0	13,7	38,0	4,1
CC de l'Île d'Oléron	625,7	556,1	34,0	85,5	10,3
CC du Bassin de Marennes	80,0	76,1	3,9	11,7	1,2
<i>Territoire de contractualisation</i>	<i>226,5</i>	<i>194,6</i>	<i>13,7</i>	<i>29,9</i>	<i>4,1</i>
<i>Région Nouvelle-aquitaine</i>	<i>44,9</i>	<i>30,0</i>	<i>9,3</i>	<i>4,6</i>	<i>2,7</i>
<i>France métropolitaine</i>	<i>28,1</i>	<i>14,1</i>	<i>10,0</i>	<i>2,0</i>	<i>3,3</i>

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

4.3.4. Activités présentielle : Commerce et hébergement médico-social

Le commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, secteur le plus employeur du territoire (15,7 % de l'emploi total) et l'hébergement médico-social et action sociale (10,5 % de l'emploi) complètent la spécialisation du territoire. Ces secteurs, présents traditionnellement de manière importante sur l'ensemble des territoires, se distinguent comme des secteurs clés sur le territoire mettant en lumière l'importance de l'économie présentielle du territoire, en lien avec deux facteurs clés de la dynamique démographique locale : i) l'attractivité résidentielle du territoire ; ii) l'attractivité touristique du territoire.

Le dynamisme des grandes surfaces commerciales

Le secteur du Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles constitue un secteur clé du territoire. Porté par la dynamique démographique locale, résidentielle et touristique, plusieurs sous-

secteurs connaissent des dynamiques d'emplois positives sur la période 2007-2019. Les dynamiques d'emplois les plus importantes sont à noter dans les secteurs suivants :

- 47.11D Supermarchés : 1157 emplois en 2019, + 337 emplois entre 2007 et 2019
- 46.90Z Commerce de gros non spécialisé : 252 emplois en 2019, + 110 emplois entre 2007 et 2019
- 47.11F Hypermarchés : 729 emplois en 2019, + 108 emplois entre 2007 et 2019
- 47.81Z Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés : 206 emplois en 2019, + 81 emplois entre 2007 et 2019
- 45.20B Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles : 71 emplois en 2019, + 51 emplois entre 2007 et 2019

Plus de 1000 établissements sont référencés sur le territoire. Les plus importants, mais aussi les plus dynamiques en termes d'emplois, sont les supermarchés – hypermarchés (Leclerc et Intermarché sont notamment présents sur le territoire).

Tableau 10 : Principaux établissements du secteur Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles (Sirene, janvier 2022)

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
SOCIETE DISTRIBUTION ROYANNAISE SA	250 à 499	Autres commerces de détail spécialisés divers	Royan	CA Royan Atlantique
AUNIS-DISTRIBUTION - DISTRIBUTION ROCHEFORTAISE	250 à 499	Hypermarchés	Rochefort	CA Rochefort Océan
SAS BONNEMIE ILE O DIS	200 à 249	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	Saint-Pierre-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron
SOCIETE DE DISTRIBUTION MARENNAISE SA	100 à 199	Hypermarchés	Marennes-Hiers-Brouage	CC du Bassin de Marennes
LES PERCHES DISTRIBUTION	100 à 199	Supermarchés	Vaux-sur-Mer	CA Royan Atlantique
LES PLATANES	100 à 199	Hypermarchés	Rochefort	CA Rochefort Océan

Source : Insee, SIRENE, janvier 2022, traitement NADEM

Santé humaine et action sociale

Le secteur Santé humaine et action sociale constitue un secteur clé du territoire. En cohérence avec le vieillissement de la population, plusieurs sous-secteurs présentent des dynamiques d'emplois positives sur la période 2007-2019 :

- Action sociale sans hébergement : 663 emplois en 2019, + 278 emplois entre 2007 et 2019
- Hébergement médicalisé pour personnes âgées : 1071 emplois en 2019, + 193 emplois entre 2007 et 2019
- Hébergement social pour personnes âgées : 464 emplois en 2019, + 181 emplois entre 2007 et 2019
- Aide à domicile : 349 emplois en 2019, + 92 emplois entre 2007 et 2019
- Ambulances : 355 emplois en 2019, + 89 emplois entre 2007 et 2019

Le territoire compte 326 établissements, dont 14 de plus de 100 salariés et 2 de plus de 500 salariés. Les centres hospitaliers de Royan et Rochefort sont les deux organisations les plus pourvoyeuses d'emploi.

Tableau 11 : Principaux établissements du secteur Santé humaine et action sociale (Sirene, janvier 2022)

Principaux établissements	Tranche d'effectifs salariés	Activité principale	Commune	EPCI
CENTRE HOSPITALIER DE ROCHEFORT	500 à 999	Activités hospitalières	Rochefort	CA Rochefort Océan
CENTRE HOSPITALIER ROYAN-ATLANTIQUE	500 à 999	Activités hospitalières	Vaux-sur-Mer	CA Royan Atlantique
LEO LAGRANGE SUD OUEST	250 à 499	Accueil de jeunes enfants	Marennes-Hiers-Brouage	CC du Bassin de Marennes
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	200 à 249	Action sociale sans hébergement n.c.a.	Rochefort	CA Rochefort Océan
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	100 à 199	Action sociale sans hébergement n.c.a.	Royan	CA Royan Atlantique
CENTRE HOSPITALIER DUBOIS MEYNARDIE	100 à 199	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Marennes-Hiers-Brouage	CC du Bassin de Marennes
FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE DE LANNELONGUE	100 à 199	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	Saint-Trojan-les-Bains	CC de l'Île d'Oléron
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE	100 à 199	Aide à domicile	Le Château-d'Oléron	CC de l'Île d'Oléron
LA NAVICULE BLEUE	100 à 199	Aide par le travail	Arvert	CA Royan Atlantique
FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	100 à 199	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Rochefort	CA Rochefort Océan
CLINIQUE PASTEUR	100 à 199	Activités hospitalières	Royan	CA Royan Atlantique
SOC D EXPL MAISONS SANTE	100 à 199	Activités hospitalières	Saint-Georges-de-Didonne	CA Royan Atlantique
ASSOCIATION POUR LE TRAITEMENT L'ACCOMPAGNEMENT LES SOINS ET LE HANDICAP	100 à 199	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Saint-Trojan-les-Bains	CC de l'Île d'Oléron
ASSOCIATION POUR LE TRAITEMENT L'ACCOMPAGNEMENT LES SOINS ET LE HANDICAP	100 à 199	Aide par le travail	Saint-Trojan-les-Bains	CC de l'Île d'Oléron

Source : Insee, SIRENE, janvier 2022, traitement NADEM

Economie sociale et solidaire

Sur le territoire, l'économie sociale et solidaire apparaît globalement moins présente qu'en région ou France métropolitaine : elle représente 8,1 % des établissements et 11,6 % des effectifs. La CC de l'Île d'Oléron se démarque par un poids des effectifs relevant de l'ESS supérieur de 4,5 points au poids régional et Rochefort Océan se singularise puisque 11% de ses établissements appartiennent au champ de l'ESS (c'est 2,9 points de plus que la moyenne du territoire).

4.4. Une répartition géographique bien marquée des activités économiques

S'intéresser aux caractéristiques économiques des territoires requiert de tenir compte de la diversité

des territoires. Cela nécessite d'analyser sur le temps long la trajectoire économique des territoires et leur dynamique de création de richesse et d'emplois. Celle-ci résulte de la combinaison de ressources matérielles, immatérielles et humaines par des acteurs (individus et organisations) qui donne lieu à la production de biens et services vendus sur des marchés. La combinaison de ces facteurs peut aboutir à une diversité de configurations et à des spécialisations plus ou moins marquées. Le tissu économique local apparaît alors comme un construit non-stabilisé et marqué par sa trajectoire passée. D'autre part, les contextes régionaux sont multiples et leurs analyses démontrent la diversité des configurations territoriales rencontrées. Les territoires sont caractérisés par des jeux d'acteurs locaux différents, une histoire économique différente, des spécialisations économiques différentes, etc.

Les spécialisations économiques locales du territoire sont très imbriquées aux caractéristiques géographiques (topographie, géologie, paysages...) et à l'histoire (politique, militaire, économique).

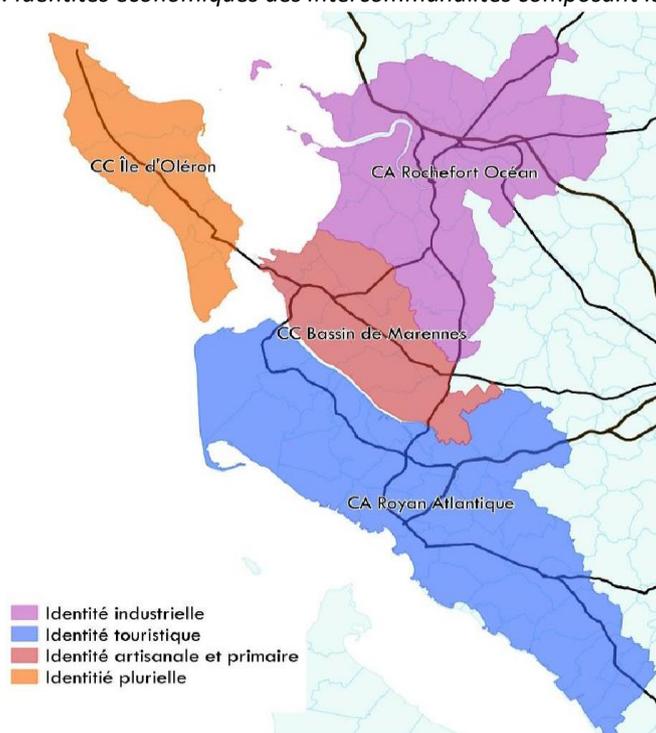
Le territoire possède des identités économiques différentes. Les activités économiques du territoire sont héritées d'une histoire qui a marqué durablement le tissu local.

- **L'agglomération de Rochefort Océan** est un territoire à dominante industrielle depuis l'implantation de l'Arsenal au XVIIème siècle et le développement de la filière aéronautique à partir des années 1930. Cette dernière est toujours très présente sur le territoire rochefortais, notamment grâce à STELIA Aerospace (aujourd'hui AIRBUS Atlantique) qui génère à elle-seule plus de 1000 emplois et mobilise environ 20 sous-traitants et des centres de recherche. Cette identité industrielle a notamment permis au territoire d'être éligible au dispositif national « Territoire d'Industrie » en 2018. Le territoire a longtemps souffert de l'image d'un territoire militaire, peu accueillant, trop « endormi » et peu tourné vers le développement économique. Rochefort Océan a connu quelques succès emblématiques ces dernières années, comme celui de l'Hermione, l'amélioration générale de l'apparence et l'image de la ville centre de Rochefort et la bonne santé économique d'Airbus Atlantique (ex. STELIA Aerospace).
- **L'agglomération de Royan** est un territoire à dominante touristique avec un tissu d'entreprises présentes qui visent à satisfaire prioritairement les besoins des habitants locaux comme saisonniers.
- **Le Bassin de Marennes** est un territoire à dominante rurale avec de nombreuses entreprises artisanales ou spécialisées dans les activités primaires (ostréiculture et agriculture). A l'échelle du territoire Marennes – Oléron – Royan - Rochefort, c'est elle qui concentre la plus grande part d'entreprises et d'emplois dans ces secteurs d'activités.
- **L'île d'Oléron** est un territoire pluriel dont l'économie est protéiforme et prend appui sur les atouts et aménités de celui-ci, à savoir les activités touristiques artisanales et primaires.

Cette présentation rapide donne à voir des tendances générales. La réalité économique et sociale de chaque commune est bien plus complexe.

Ces modèles économiques apparaissent complémentaires. Ils font néanmoins face aux mêmes enjeux d'évolution et de pérennisation des entreprises et des emplois locaux, notamment aux changements climatiques, aux risques naturels et à la pression sur les milieux naturels fragilisés.

Carte 13 : Identités économiques des intercommunalités composant le territoire



Source : Diagnostic du projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais, 2021

4.5. Un impact très prononcé de la crise sanitaire

Les travaux conduits par la région Nouvelle-Aquitaine (pôle Datar, DITP) sur l'emploi privé (hors agriculture) mettent en exergue que le territoire a été fortement touché par la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19. Au vu de l'intensité des pertes d'emploi observées sur les zones d'emplois de Rochefort et Royan, le territoire apparaît touché par des pertes d'emploi de plus forte intensité qu'en région et France métropolitaine. Sur la période de décembre 2019 à septembre 2020, la diminution de l'emploi est de - 2,9 % sur la ZE de Royan, de - 4,1 % sur la ZE de Rochefort (contre -1,2% en Nouvelle-Aquitaine et -1,6% en France métropolitaine). Le rebond observé durant l'été 2020 n'a pas permis de compenser les pertes générées au premier semestre 2020. Les activités touristiques ont souffert de manière plus importante des périodes de confinement d'octobre 2020 à juin 2021. Les pertes d'emplois au cours du premier semestre 2020 ont été plus intenses qu'en région et France métropolitaine et placent les deux zones d'emploi parmi le tiers des zones d'emploi où l'impact de la crise a été le plus fort. Inversement, la reprise au cours de l'été 2020 a été plus forte avec deux zones d'emploi qui se situent dans le tiers des zones d'emploi où l'impact de la crise a été le plus faible (Région Nouvelle-Aquitaine, Pôle Datar, DITP).

Tableau 12 : Impact de la crise (AcoSS-Urssaf)

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique			Nombre d'EPCI du territoire de contractualisation : 4						
EPCI	ZE de rattachement			Taux de croissance de la ZE			Impact de la crise sur la ZE		
	nom ZE	% EPCI dans la ZE	Poids EPCI dans ZE	déc. 2019-sep. 2020	S1 2020	Eté 2020	déc. 2019-sep. 2020	S1 2020	Eté 2020
CA Rochefort Océan	Rochefort	100,0%	58,6%	-4,1%	-6,5%	2,6%	fort	fort	faible
CA Royan Atlantique	Royan	100,0%	90,0%	-2,9%	-5,7%	3,0%	fort	fort	faible
CC de l'Île d'Oléron	Rochefort	100,0%	20,5%	-4,1%	-6,5%	2,6%	fort	fort	faible
CC du Bassin de Marennes	Rochefort	75,9%	10,8%	-4,1%	-6,5%	2,6%	fort	fort	faible
Nouvelle-Aquitaine				-1,2%	-3,0%	1,8%			
France métropolitaine				-1,6%	-3,3%	1,8%			

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

5. Dynamiques sociales

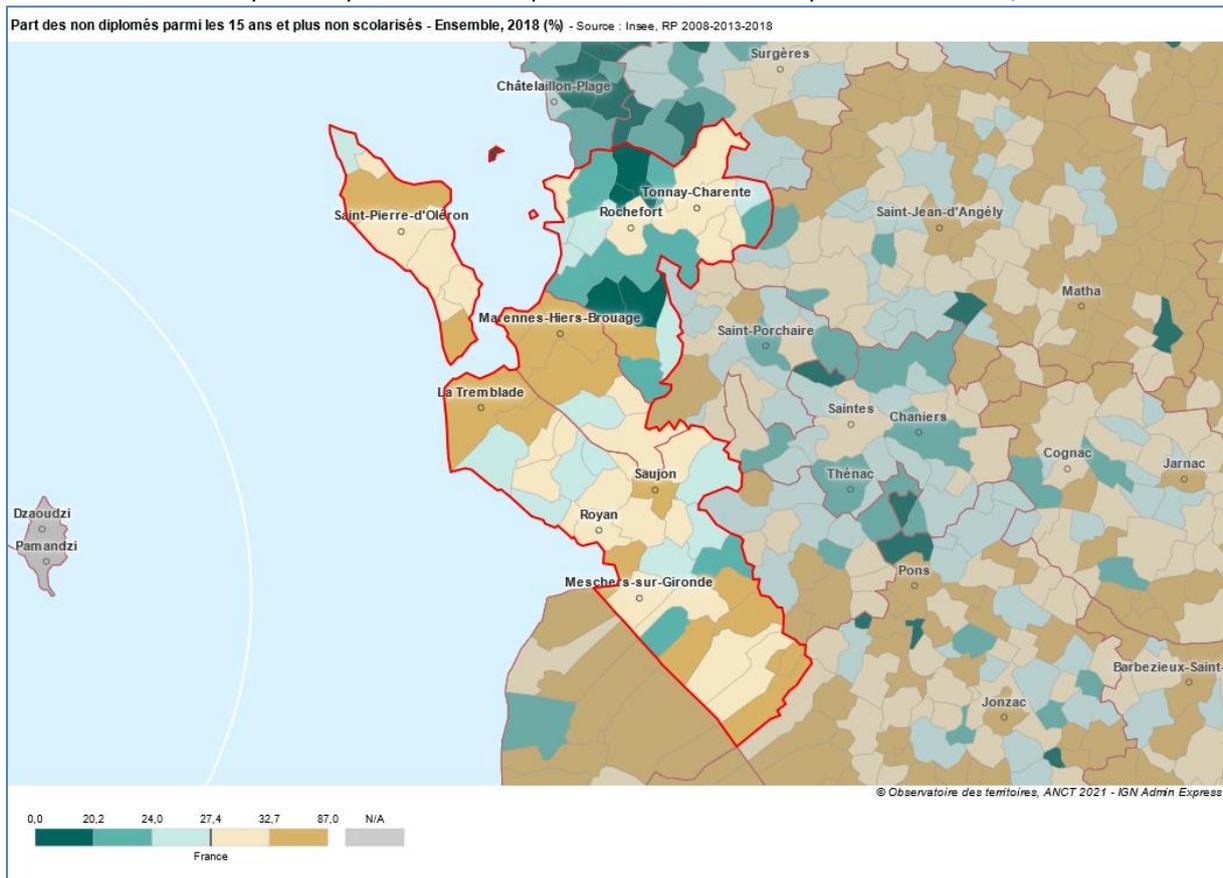
La situation sociale de la population du territoire est marquée par un taux de chômage qui se maintient à un niveau très élevé (dans chacun des EPCI, qu'ils gagnent ou perdent des emplois). Le niveau de qualification de la population est moindre et les difficultés d'insertion des jeunes sont plus prégnantes. Le revenu médian est dans la moyenne régionale, le degré de pauvreté et le degré d'inégalité sont moindres.

5.1. Une population plus faiblement qualifiée et une offre limitée

5.1.1. Un niveau de formation plus faible

La part des personnes non diplômées chez les 15 ans et plus non scolarisés est légèrement au-dessus de la moyenne départementale (27,9%) et nationale (27,4%). Des disparités importantes sont cependant constatées par intercommunalités. Cette part est globalement assez faible sur la CA Rochefort Océan avec une majorité de communes dont la part des personnes non diplômées est bien plus faible qu'à la moyenne nationale. Inversement, une majorité de communes des intercommunalités de Royan Atlantique, Bassin de Marennes et Ile d'Oléron possèdent des taux de non-diplômés supérieur à la moyenne nationale, dont les taux les plus élevés se situent entre 35% et 40%.

Carte 14 : part des personnes non diplômées chez les 15 ans et plus non scolarisés, 2018



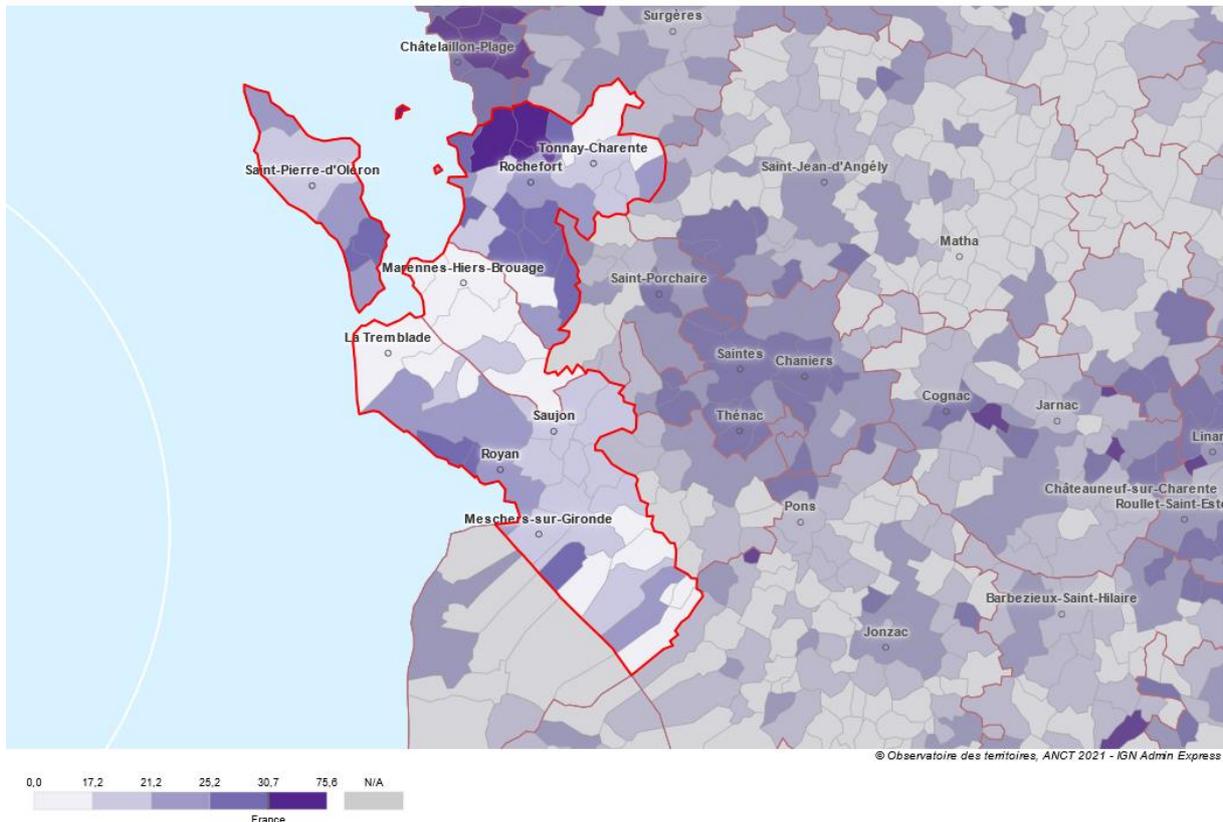
Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

Inversement, la part des diplômés du supérieur parmi la population des 15 ans et plus non scolarisés

est inférieure à celle de la France (21,8 % contre 30,7%). A l'exception de quelques communes situées au nord de Rochefort, l'ensemble des communes possède une part des diplômés de l'enseignement supérieur inférieure à la moyenne nationale. Des disparités importantes sont constatées. Les taux les plus élevés se situent sur la CA Rochefort Océan. Une majorité des communes de l'île d'Oléron ainsi que quelques communes autour de Royan ont des taux proches de la moyenne bien qu'inférieurs. Enfin, les communes du Bassin de Marennes et celles aux extrémités nord et sud de la CA Royan Atlantique ont les taux les plus faibles.

Carte 15 : Part des diplômés du supérieur de 15 et plus, 2018

Part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés - Ensemble, 2018 (%) - Source : Insee, RP 2008-2013-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADDEM

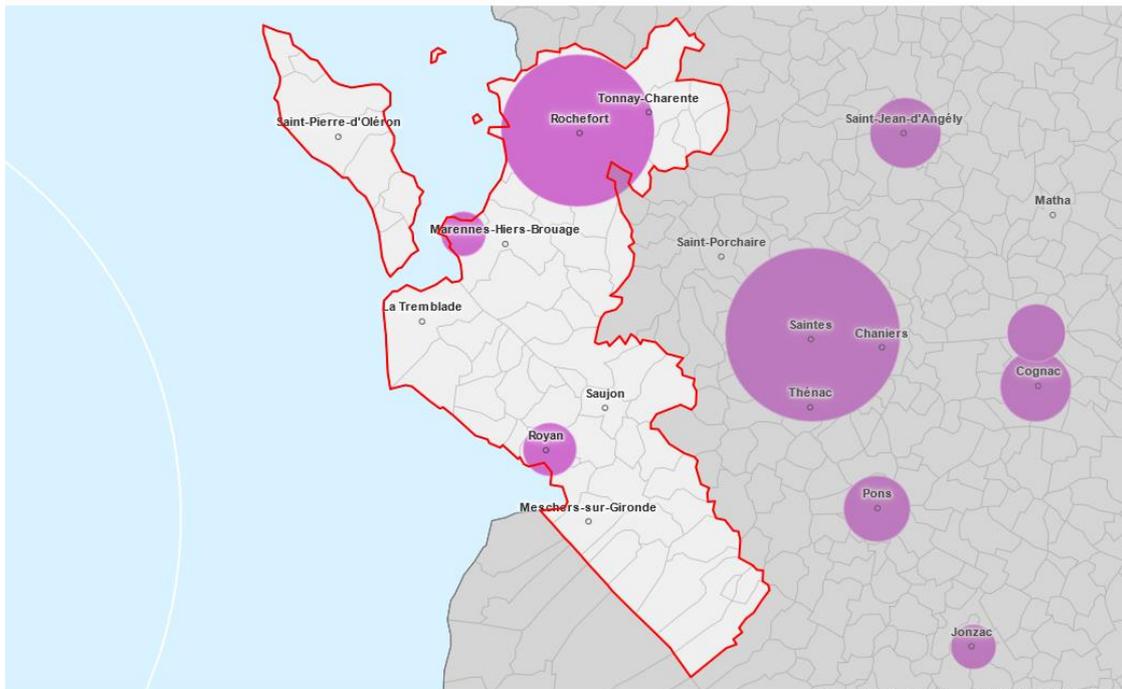
Les difficultés d'insertion des jeunes apparaissent plus prégnantes : 21 % des jeunes de 15-24 ans habitant le territoire ne sont ni en emploi ni en formation, contre 16,9 % en France de province (données Région Nouvelle-Aquitaine, Datar-DITP).

5.1.2. Une faible offre d'enseignement supérieur

Enfin, l'offre en enseignement supérieur se concentre principalement sur les Sections de techniciens supérieurs (STS) et les écoles paramédicales et sociales. L'ensemble des effectifs inscrits progresse faiblement entre 2007 et 2017. 501 étudiants inscrits dans une filière d'enseignement supérieure sont comptabilisés sur le territoire en 2018. Ils sont très principalement concentrés sur Rochefort.

Carte 16 : Effectif des établissements d'enseignement supérieur (étudiants inscrits) - Total des formations d'enseignement supérieur, 2018

Effectif des établissements d'enseignement supérieur - Total des formations d'enseignement supérieur (étudiants inscrits) - Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de



● = 32

© Observatoire des territoires, ANCT 2021 - IGN Admin Express

Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

5.2. Pauvreté et inégalité

Le revenu médian sur le territoire se situe dans la moyenne régionale (20 650 euros) et reste inférieur à celui de la France métropolitaine. Il est plus élevé sur Royan Atlantique et la CC de l'île d'Oléron, nettement plus faible sur le Bassin de Marennes.

Le degré de pauvreté est moins élevé sur le territoire : les 10 % des ménages les plus pauvres le sont moins qu'au niveau régional et national. Les 4 EPCI se situent en position médiane comparé à l'ensemble des EPCI de France métropolitaine.

Conjointement, le degré d'inégalité de revenus est globalement inférieur. Royan Atlantique et l'île d'Oléron font partie du 1/3 des EPCI de France métropolitaine ayant les plus forts degrés d'inégalité ; Rochefort Océan est en situation médiane ; le Bassin de Marennes est parmi le tiers des EPCI français où le degré d'inégalité est le plus faible.

Tableau 13 : indicateurs de pauvreté et d'inégalité

EPCI	degré de pauvreté (1er décile de revenu)	Médiane du revenu	degré d'inégalité (d9/d1)	Situation relative	
				pauvreté	inégalité
CA Rochefort Océan	11 420 €	20 210 €	2,90	médiane	médiane
CA Royan Atlantique	12 010 €	21 170 €	3,10	médiane	forte
CC de l'île d'Oléron	11 820 €	20 890 €	3,10	médiane	forte
CC du Bassin de Marennes	11 610 €	19 470 €	2,70	médiane	faible
<i>Territoire de contractualisation</i>	<i>11 740 €</i>	<i>20 650 €</i>	<i>3,02</i>		
<i>Région Nouvelle-aquitaine</i>	<i>11 530 €</i>	<i>20 670 €</i>	<i>3,10</i>		
<i>France métropolitaine</i>	<i>11 220 €</i>	<i>21 110 €</i>	<i>3,40</i>		

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

5.3. Le chômage (par âge, par genre...)

5.3.1. Un chômage structurellement très élevé

A fin décembre 2020, le territoire compte 18 202 DEFM de Catégories ABC (dont 61 % de catégories A). La demande d'emploi touche plus fortement les seniors (DEFM âgés de 50 ans et plus) habitant le territoire (31,5 % contre 26,8% en région).

Entre décembre 2019 et décembre 2020, la demande d'emploi globale a progressé à un rythme un peu inférieur au rythme régional (3,8 % contre 4,3%). La progression de la demande d'emploi de longue durée et de très longue durée y est beaucoup plus forte qu'en région.

Sur le territoire, le taux de chômage des 15-64 ans est élevé (données Insee 2017, Région Nouvelle-Aquitaine, Datar-DITP) : 16,2 % en 2017. Il touche plus fortement les 55-64 ans (15,1 % sur le territoire contre 10,9% en région) et les 15-24 ans (31 % contre 28,4 %).

5.3.2. Des dynamiques locales emploi – chômage variées

Le croisement des taux de croissance du chômage et des taux de croissance de l'emploi montre qu'ils ne sont pas liés à l'échelle territoriale. Le fait qu'un EPCI créé beaucoup d'emplois ne garantit pas que le taux de chômage va baisser. A l'inverse, des EPCI dont l'emploi baisse peuvent connaître une baisse du taux de chômage. Toutes les situations coexistent.

La dynamique de l'emploi est variable sur le territoire : dans la CA de Rochefort Océan et la CC de l'Île de d'Oléron, le fort taux de chômage s'allie à une dynamique d'emploi forte. Sur la CA de Royan Atlantique et la CC du Bassin de Marennes, il se conjugue à une dynamique d'emploi négative, respectivement médiane et faible en comparaison avec l'ensemble des EPCI français.

Tableau 14 : taux et dynamique du chômage

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique	Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 4					
	Taux de chômage		chômage initial	dynamique chômage	taux de croissance de l'emploi	dynamique emploi
EPCI	2010-2014	2015-2019				
CA Rochefort Océan	15,8%	16,6%	fort	conforme à l'attendu	1,1%	forte
CA Royan Atlantique	15,1%	16,1%	fort	conforme à l'attendu	-0,1%	médiane
CC de l'Île d'Oléron	15,6%	16,3%	fort	conforme à l'attendu	0,8%	forte
CC du Bassin de Marennes	15,5%	16,1%	fort	conforme à l'attendu	-4,1%	faible
Nouvelle-Aquitaine	12,3%	13,3%			0,8%	
France métropolitaine	12,8%	13,5%			0,2%	

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

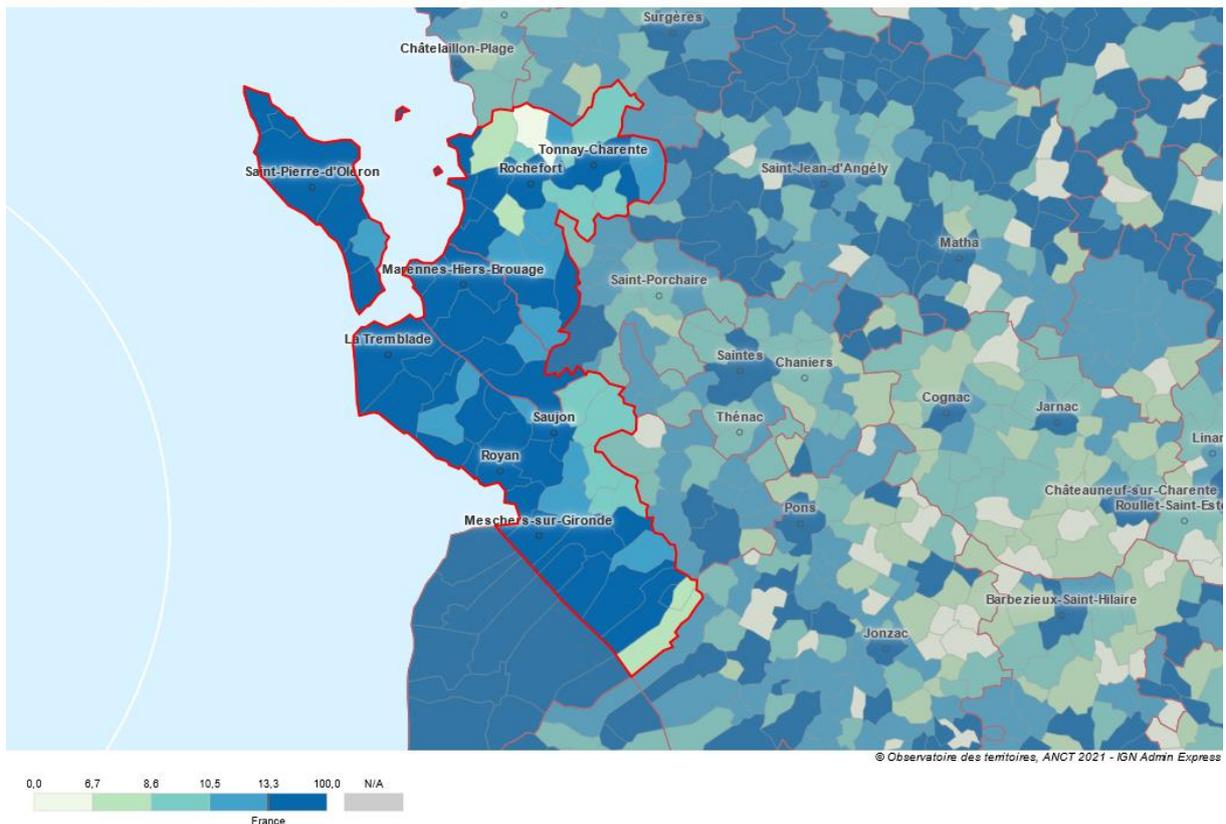
5.3.3. Une problématique chômage commune à l'ensemble du territoire

Au sein du territoire, la situation relative au chômage apparaît homogène : les 4 EPCI se situent dans le tiers des EPCI français ayant les plus forts taux de chômage en 2012 et s'inscrivent dans une dynamique conforme à l'attendu (le taux s'est renforcé en 2017).

Les intercommunalités de Royan Atlantique, Ile d'Oléron et bassin de Marennes sont fortement touchés, avec des taux allant jusqu'à 20% dans certaines communes (Barzan, Saint-Georges-d'Oléron par exemple). Quelques communes semblent épargnées au nord de Rochefort. Il peut être fait l'hypothèse ici que ces communes bénéficient du dynamisme de l'agglomération voisine de La Rochelle.

Carte 17 : Taux de chômage des 15 et plus, 2018

Taux de chômage des 15 ans et plus (RP), 2018 (%) - Source : Insee, RP 1975-2018



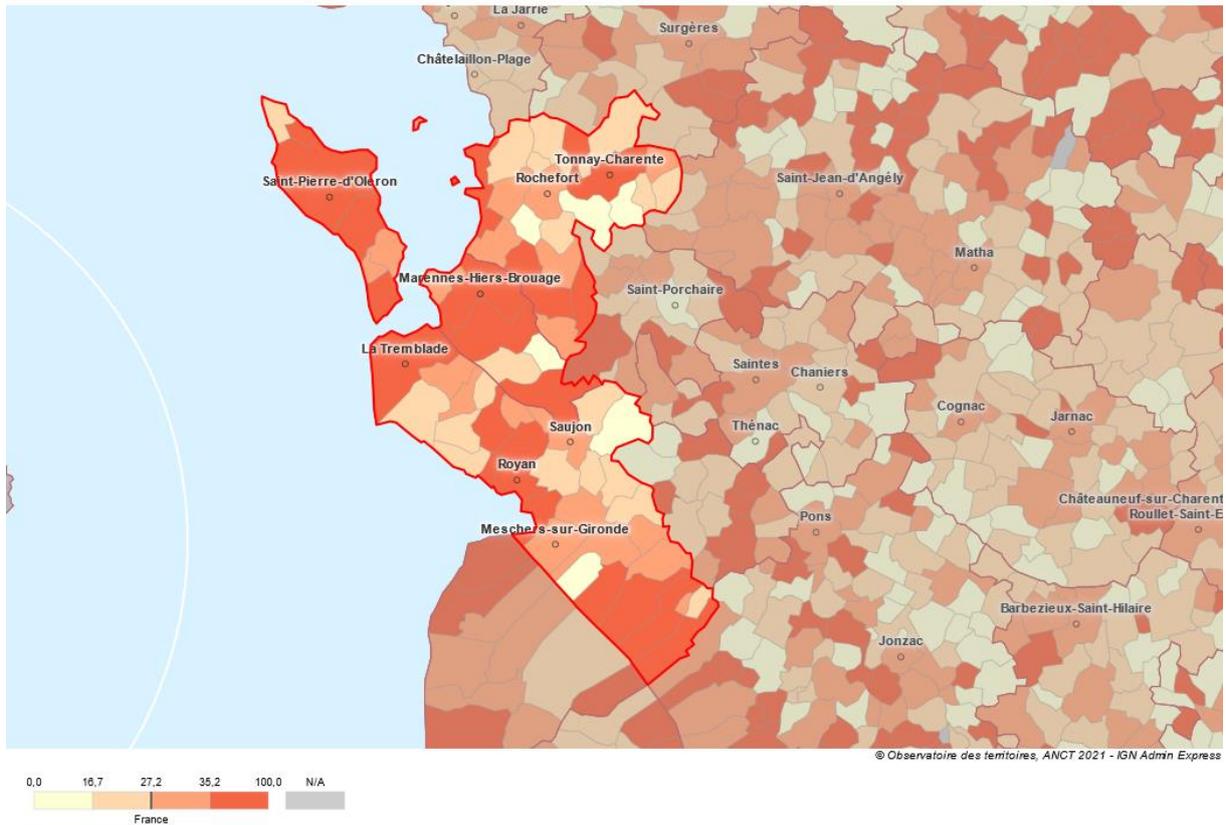
Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

5.3.4. Un chômage des jeunes élevés mais plus disparate

L'analyse du taux de chômage des 15-24 ans montre une situation plus complexe. Si globalement, le taux de chômage des 15-24 ans est plus élevé sur le territoire (30,1% en 2018) qu'en moyenne en France (27,2% en 2018). Les données, bien que restant élevées, sont relativement plus faibles que celles observées en moyennes à l'échelle nationale pour un certain nombre de communes des CA de Rochefort Océan et Royan Atlantique. Les taux sont très élevés sur l'ensemble des CC de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes ainsi qu'une partie des communes des deux autres EPCI. Les taux les plus élevés constatés atteignent 50% dans certaines communes (par exemple, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Saint-Trojan-les-Bains, etc.).

Carte 18 : Taux de chômage des 15-24 ans, 2018

Taux de chômage des 15-24 ans (RP) - Ensemble, 2018 (%) - Source : Insee, RP 2008-2013-2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

5.4. Une fragmentation socio-territoriale qui s'accroît

5.4.1. Une restructuration de l'armature résidentielle du territoire

Le diagnostic construit dans le cadre du projet du Parc naturel régional des marais du littoral charentais met en exergue la fragilisation de l'armature « historique » du territoire¹ et l'émergence de nouvelles segmentations socio-territoriales.

Depuis les premiers recensements de l'Insee opérés en 1968, il est fait le constat d'une « dilution de l'armature territoriale sur le littoral charentais et son arrière-pays. Ainsi, les pôles urbains de Royan et de Rochefort concentraient 39% de la population du territoire de l'entente intercommunautaire en 1968, ils ne représentaient plus que 26% de la population du périmètre d'étude en 2017. Les pôles secondaires² ont vu leur poids démographique se maintenir, les communes rurales et les pôles de proximité ont connu un développement résidentiel exponentiel (33% de la population de l'entente en 1968 contre 44% en 2017). Cette dynamique a été particulièrement marquée entre 2011 et 2015, ces communes ayant concentré près de 45% de la production de logements. L'armature économique est restée, quant à elle, relativement stable : un emploi sur deux sur les deux pôles urbains du territoire,

¹ L'étude portait ici sur les intercommunalités de Royan Atlantique, Rochefort Océan et du Bassin de Marennes, territoires parties prenantes de la démarche. Néanmoins, les constats restent vrais à l'échelle du territoire d'étude.

² Sont ici considérées les communes de Fouras, Tonnay-Charente, Echillais, Marennes-Hiers-Brouage, La Tremblade, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Saujon, Saint-Georges-de-Didonne et Cozes.

le reste se répartissant de manière équilibrée entre les pôles secondaires et les communes rurales.

Cette dissociation des dynamiques économiques et résidentielles génère notamment :

- Une dépendance accrue à la mobilité entre des communes qui se « résidentialisent » et des pôles urbains qui ont conservé leur poids économique, propice au recours aux énergies fossiles et à l'émission de gaz à effets de serre ;
- Une tension latente sur les « territoires émergents », parfois insuffisamment équipés et structurés pour intégrer pleinement les nouveaux arrivants, et qui connaissent pour certains des tensions entre les « anciens » et les « nouveaux » habitants.

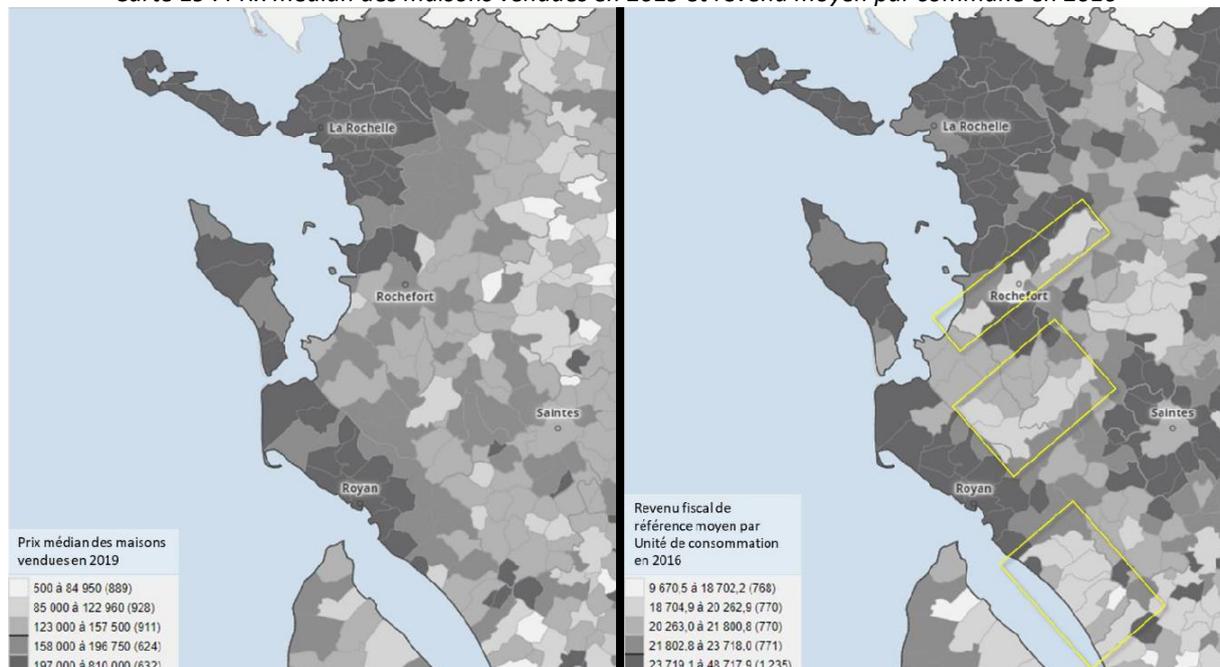
5.4.2. Des différenciations socio-territoriales croissantes

Le littoral charentais, et à plus forte raison la frange littorale de la CARA, la presque-île d'Arvert et les communes du croissant nord de Rochefort, est confronté à des tensions sur le marché immobilier. La crise sanitaire liée au Covid-19 renforce cette pression sur l'immobilier dans les zones déjà en tension.

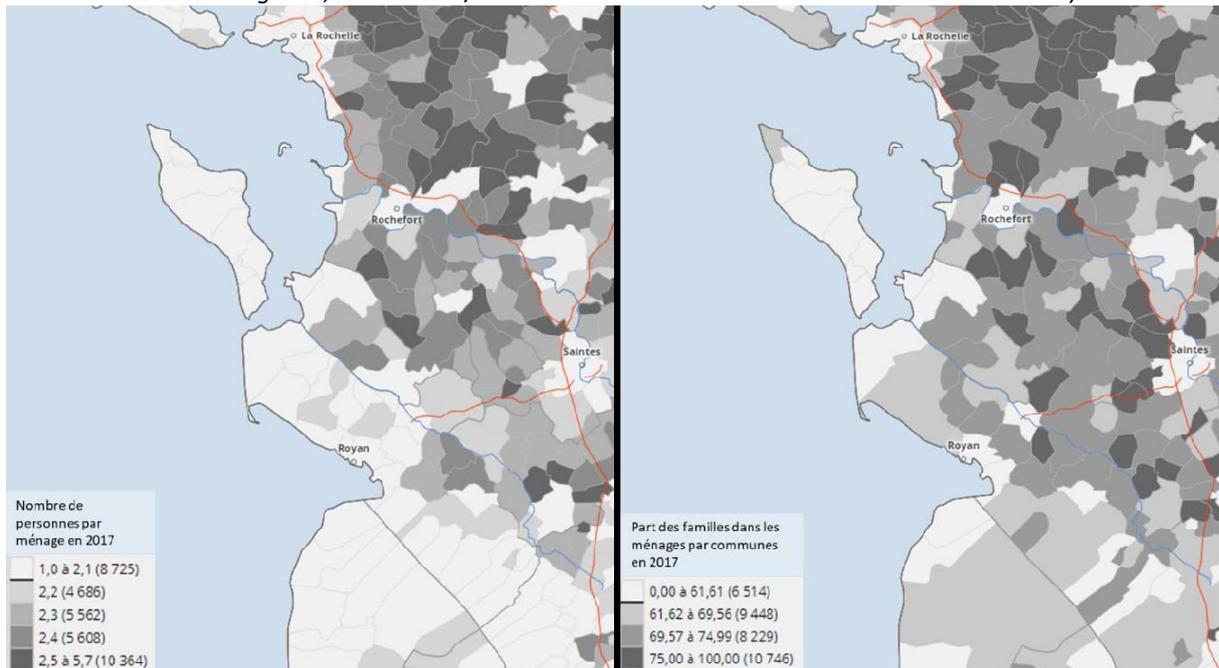
Le caractère tendu du marché immobilier littoral et le filtre sociologique qu'il induit génèrent aujourd'hui de nouvelles formes de ségrégations territoriales qui se manifestent notamment par :

- Un report des primo-accédants, des familles et des ménages plus fragiles, isolés ou non, sur les franges ou dans les « angles morts » du territoire : communes de l'ancien rivage du golfe de Brouage, « bas » de la dorsale Saintes-Oléron, sud de la CARA
- Des profils sociaux très contrastés entre les communes littorales, composées de personnes seules ou de couples sans enfants dotés de revenus plutôt confortables, et un arrière-pays plus familial composé d'actifs dont la vie sociale est subordonnée à la mobilité (accès aux emplois, aux loisirs, aux services...).

Carte 19 : Prix médian des maisons vendues en 2019 et revenu moyen par commune en 2016



Carte 20 : Taille des ménages et part des familles dans les ménages par communes en 2017 (Projet du Parc naturel régional, INSEE 2018 / Observatoire des territoires-ANCT – traitement ARCUS)

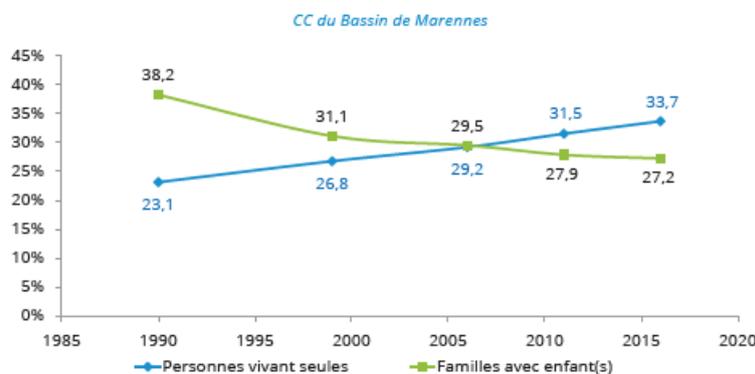


Source : Projet du Parc naturel régional, DVF – observatoire NAFU2019 / DGFIP – FILOSOFI 2019.

5.4.3. Isolement résidentiel et isolement social

La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages. La part des personnes vivant seules augmente tandis que celle des familles avec enfants diminue. Les travaux conduits sur le bassin de Marennes dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, par exemple, montre que la composition des ménages a fortement évolué depuis les années 1990. En 2016, il était estimé que 33% des ménages étaient constitués de personnes vivant seules, tandis que seulement 27% étaient constitués de familles avec enfants.

Figure 2 : Les personnes vivant seules et les familles avec enfant(s)



Source : Analyse des Besoins sociaux du Bassin de Marennes, Données Insee, RP 1990-2016

Cette question renvoie à la problématique de l'isolement. Il convient de souligner que l'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude. Les données locales issues de la statistique publique permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne disent cependant rien de l'isolement social et encore moins de l'étendue du sentiment de solitude

dans la population. Dans le Bassin de Marennes, il a été calculé que parmi les 7 110 ménages résidant dans l'intercommunalité en 2016, 2 390 sont composés d'une seule personne. Entre 2011 et 2016, le nombre de ménages d'une personne a augmenté de 13%, soit 269 ménages de plus.

6. Aménagement du territoire

6.1. Accès aux services et équipements

6.1.1. Une accessibilité plus faible au niveau de services et d'équipements supérieurs

Les travaux conduits par la Région Nouvelle-Aquitaine interrogent l'accès aux services et équipements en s'appuyant sur le travail réalisé par l'INRAE et l'ANCT à l'échelle des communes de France métropolitaine, qui s'appuie lui-même sur la base des équipements permanents de l'Insee de 2017 (185 équipements et services recensés). Ce travail permet de classer les communes en 5 catégories : les communes non centre (communes de niveau 0, au nombre de 24 067 en France), les communes centres locaux (niveau 1 au nombre de 7 010, qui rassemblent une douzaine de services et d'équipements du quotidien), les communes centres intermédiaires (niveau 2, 2 880 communes, une vingtaine de services et d'équipements de plus), les communes centres structurants (niveau 3, 742 communes, 70 services et équipements environ) et les communes centres majeurs (niveau 4, 142, la quasi-totalité des services et équipements), soit 10 774 centres au total.

Ce travail permet de situer de manière synthétique les territoires étudiés à deux niveaux : le niveau d'équipement dont dispose les habitants sur place et l'éloignement du niveau d'équipement supérieur lorsqu'il n'est pas disponible sur place.

Le tableau ci-après résume les résultats par intercommunalité sur le territoire Marennes – Oléron – Royan - Rochefort.

Tableau 15 : Population et Accès aux services et équipements (Données INRAE-ANCT)

EPCI	Nombre d'EPCI du territoire : 4								
	part de la population résidant dans des communes de niveau :					temps d'accès moyen (en minutes) au niveau supérieur pour les habitants concernés :			
	niveau 0	niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4	niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 4
CA Rochefort Océan	10%	33%	19%	38%	0%	5,5	11,5	13,7	31,6
CA Royan Atlantique	9%	28%	41%	22%	0%	5,4	7,5	17,8	32,3
CC de l'Île d'Oléron	0%	20%	80%	0%	0%	-	7,9	42,1	56,4
CC du Bassin de Marennes	2%	34%	63%	0%	0%	4,0	8,2	24,2	35,8
Territoire de contractualisation (nb. communes)	23	31	16	2	0				
Territoire de contractualisation (% pop.)	7%	30%	40%	23%	0%	5,4	9,2	21,2	35,3
Région Nouvelle-aquitaine	19%	23%	23%	19%	17%	6,5	9,9	19,1	32,6
France métropolitaine	13%	18%	23%	24%	22%	6,5	9,4	16,7	27,9

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP, 2021

Ainsi, sur le territoire, 7% de la population vit dans une commune non-centre (niveau 0), 30% vit dans un centre local (niveau 1), 40 % dans un centre intermédiaire (niveau 2), 23% dans un centre structurant (niveau 3). Aucun centre majeur (niveau 4) n'est répertorié. Le temps d'accès au centre de niveau 1 et 2 est plus favorable, inférieur au temps d'accès régional mais il est plus élevé de plusieurs minutes pour les niveaux 3 et 4.

Le temps d'accessibilité varie selon les EPCI, en particulier concernant les niveaux 3 et 4. L'accessibilité aux niveaux de services supérieurs est faible pour les habitants de la CC de l'Île d'Oléron : le temps d'accès au centre de niveau 3 est 2,2 fois plus élevé qu'en région (soit 42 minutes), le temps d'accès au niveau 4 est 1,7 fois plus élevé (soit 56,4 minutes). L'accessibilité aux services de niveau 3 est faible pour les habitants du Bassin de Marennes.

6.1.2. L'accès disparates aux services publics et marchands

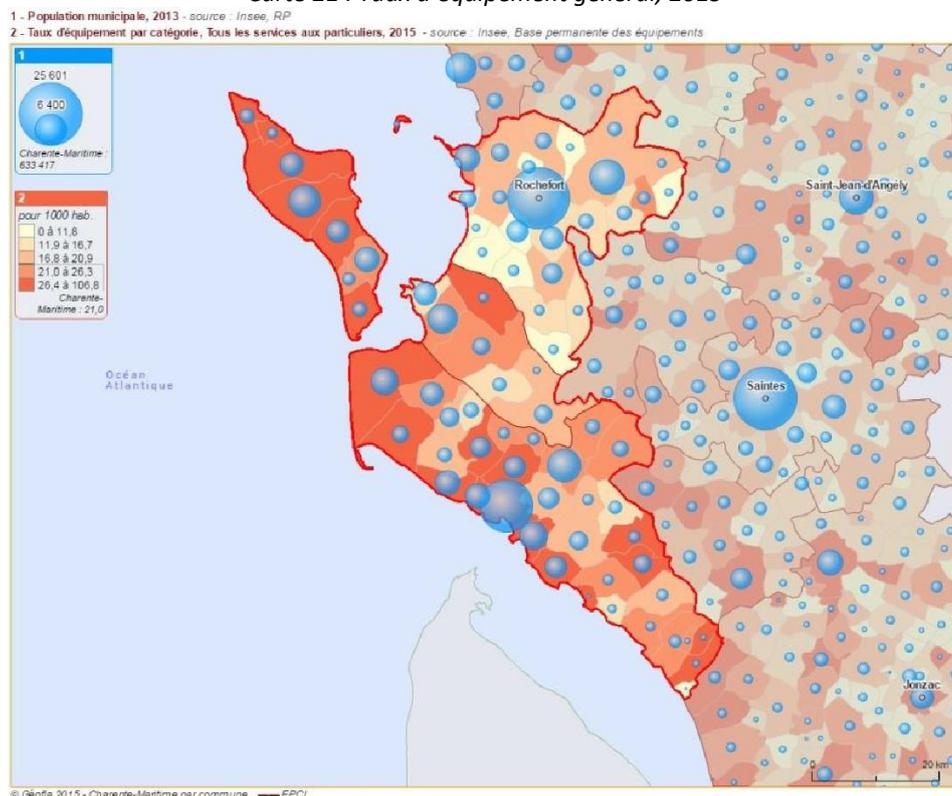
Bien que reposant sur des données plus anciennes (population, Insee RP 2013 et Base des équipements Insee 2015), les travaux conduits dans le cadre du Contrat de ruralité 2017-2020 à l'échelle Marennes – Oléron – Royan - Rochefort apporte une lecture plus fine à l'échelle communale des caractéristiques du territoires en matière d'accès aux services et d'équipements.

Des disparités locales dans l'accès aux services et équipements

Des disparités fortes étaient notées localement avec un taux d'équipement général compris entre 0 à 106 équipements pour 1000 habitants selon les zones du territoire. 50% des communes du territoire se situent en dessous de la moyenne départementale (21 équipements pour 1000 habitants).

Les travaux conduits à l'échelle communale démontrent que le secteur Oléron/Royan est relativement bien pourvu. Inversement, une majorité des communes de l'agglomération de Rochefort possèdent un taux d'équipement relativement faible.

Carte 21 : Taux d'équipement général, 2015



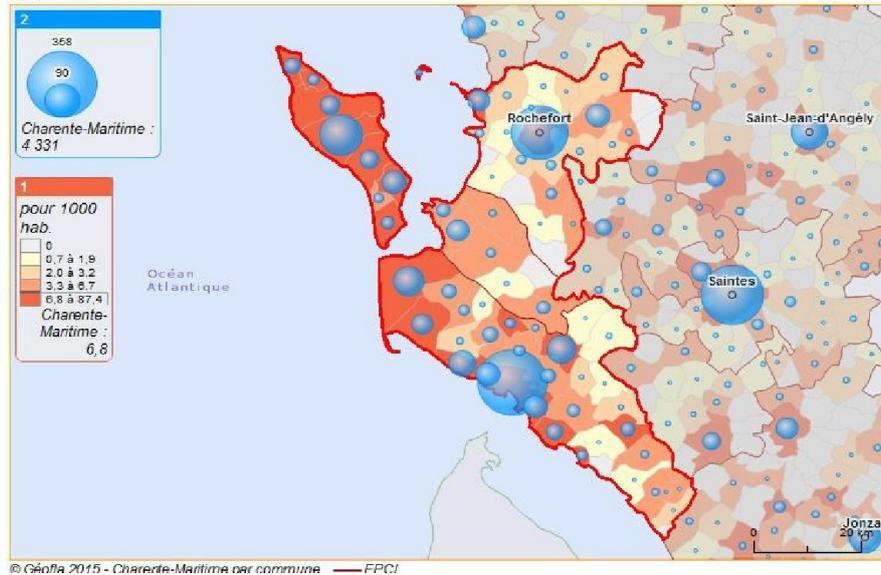
Source : Contrat de Ruralité, 2017-2020

Un taux d'équipement commercial élevé

Le taux d'équipement commercial est fortement au-dessus de la moyenne départementale (8,7 pour 6,8). Les deux-tiers des services marchands sont concentrés sur les 10 villes-centres.

Carte 22 : Taux d'équipement commercial, 2015

1 - Taux d'équipement par catégorie, Tous les commerces, 2015 - source : Insee, Base permanente des équipements
2 - Nombre d'équipements par catégorie, Tous les commerces, 2015 - source : Insee, Base permanente des équipements



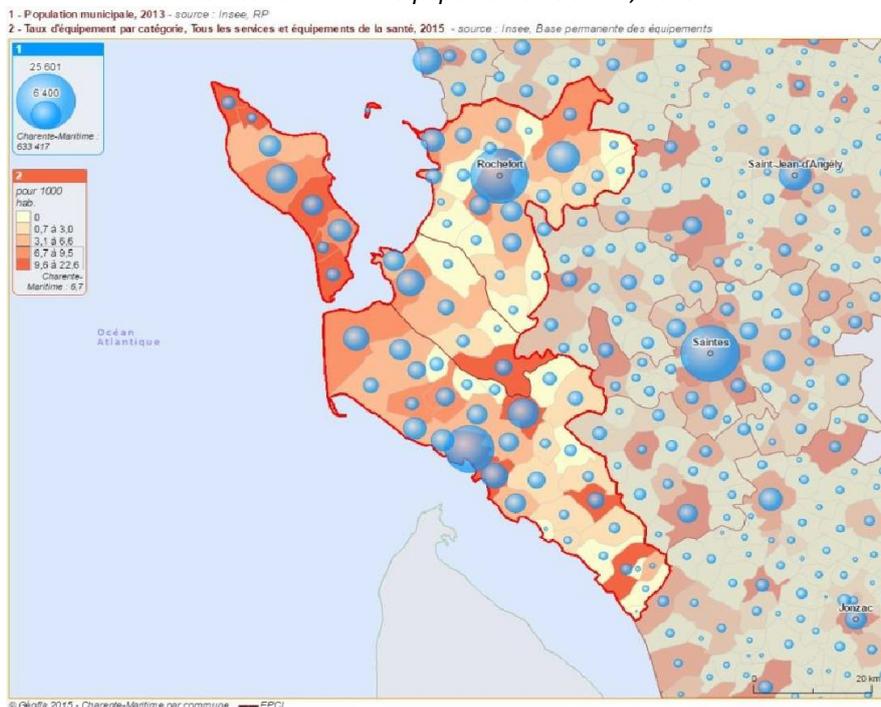
Source : Contrat de Ruralité, 2017-2020

6.1.3. L'accès aux soins

L'accessibilité aux services de santé apparaît hétérogène sur le territoire, plus faible sur la CA Royan Atlantique et sur la CC du Bassin de Marennes que dans les deux autres EPCI.

Concernant le taux d'équipement de santé, il est légèrement au-dessus de la moyenne départementale (7,6 pour 6,7). 20 communes n'ont, inversement, aucun équipement de santé, principalement dans les zones de faible population.

Carte 23 : Taux d'équipements de santé, 2015



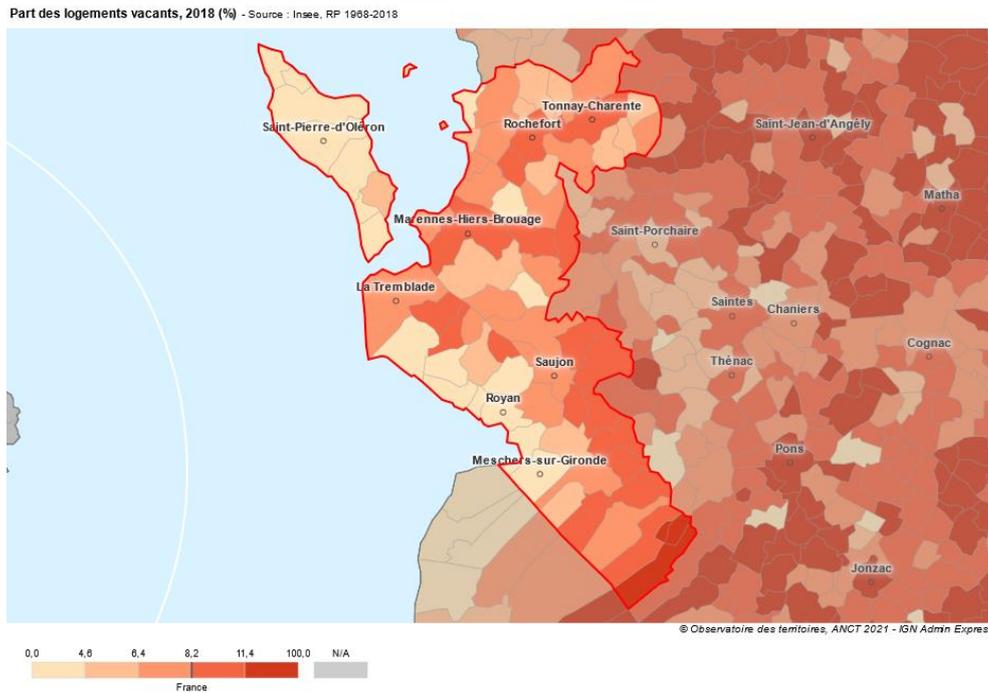
Source : Contrat de Ruralité, 2017-2020

6.2. Logement

6.2.1. Parc de logement : un taux de vacance bas

La structure du parc de logement est marquée par la faiblesse du taux de vacance de logement (5,3% contre 8,2 % en France en 2018). Les communes en bordure d'estuaire de la CA Royan Atlantique et de l'île d'Oléron possèdent les taux de vacance les plus faibles. Inversement, les arrière-pays rochefortais et royannais présentent un taux de logements vacants supérieur à la moyenne départementale.

Carte 24 : Taux de logements vacants, 2018

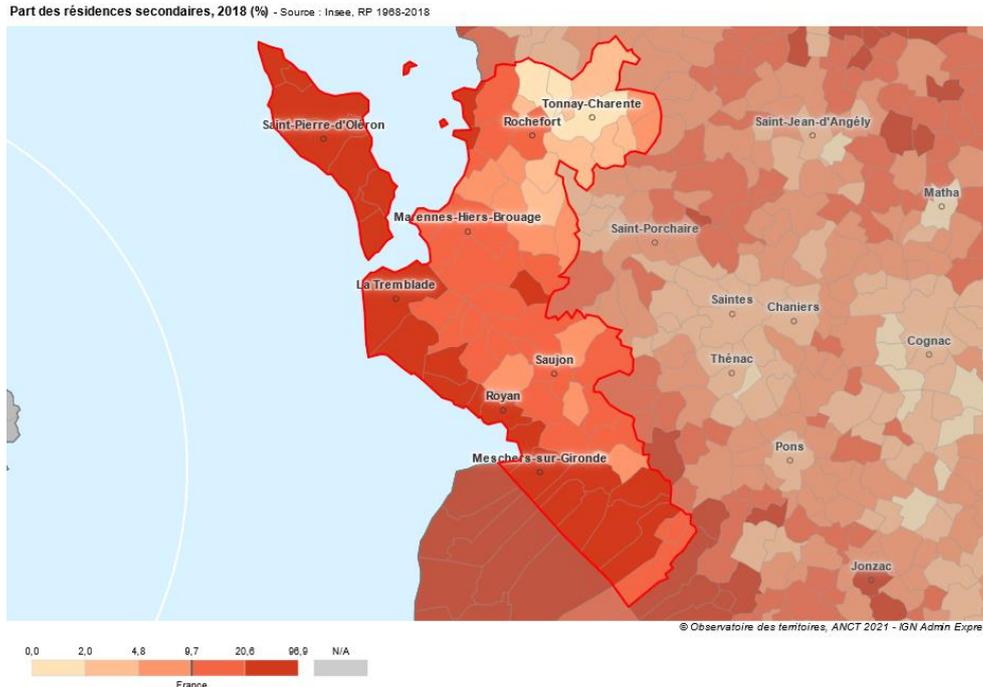


Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

6.2.2. Une très forte proportion de résidences secondaires

La structure du parc de logement est surtout marquée par l'importance du poids des résidences secondaires 3,5 fois plus élevé qu'en France (38,3%, contre 9,7%). La part des résidences secondaires atteint des pics compris entre 75% et 80% sur certaines communes : Les Mathes (78,5%), La-Brée-les-Bains (79,3%).

Carte 25 : Part des résidences secondaires, 2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

Par ailleurs, la part des locataires du parc social est deux fois moins forte qu'en France de province ; la proportion des propriétaires occupants nettement supérieure. La dynamique (2014-2019) de croissance du parc social est plus forte qu'en France de province, ainsi que la dynamique de construction neuve.

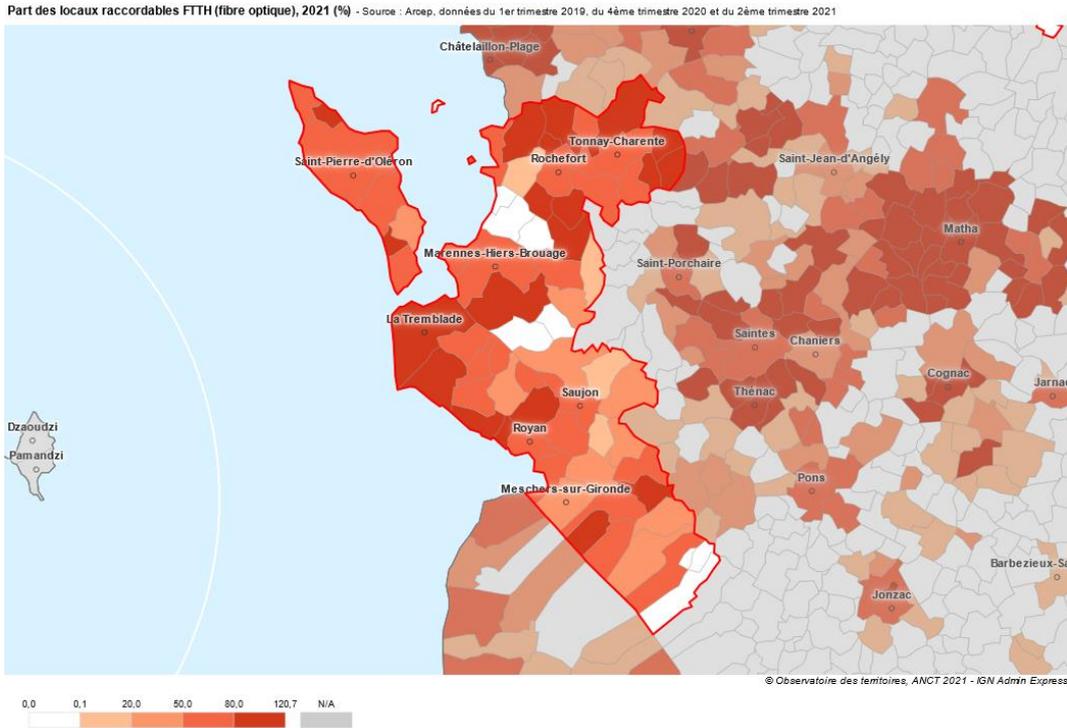
Considéré sous l'angle du logement, le diagnostic conduit dans le cadre du Contrat de ruralité souligne que tissu urbanistique des centre-bourg est composé en majorité de bâti ancien.

6.3. Une accessibilité au numérique renforcée mais différenciée

Suite à une évolution plus rapide qu'en France de province entre 2017 et 2020, la part de la surface couverte par la 4G est maximale sur le territoire, (99,9% en 2020 contre 85,7 % en France). Le territoire apparaît couvert de façon homogène au vu de la situation de chacun des 4 EPCI qui le composent.

L'accessibilité du territoire à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique, qui a très fortement évolué entre 2019 et 2020, dépasse légèrement le niveau France sur le territoire. En 2021, 68,2% du territoire était raccordé au réseau Fibre optique contre 64,6% à l'échelle nationale. La CC du bassin de Marennes est la plus avancée dans ce domaine avec un taux de 77,4% des locaux raccordés à la fibre optique. Les CA de Royan et Rochefort ont des taux proches de ceux observés à l'échelle Marennes – Oléron – Royan - Rochefort (autour de 69%). La situation de la CC de l'Île d'Oléron apparaît cependant moins favorable que celles des 3 autres EPCI avec un taux de raccordement à la fibre optique de 64,3% (un taux en ligne avec la moyenne nationale).

Carte 26 : Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%), 2021



Source : ANCT, Observatoire des territoires, traitement NADEM

6.4. Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire

6.4.1. Accessibilité et axes structurant sur le territoire

Le paradoxe d'un territoire enclavé et ouvert

Les travaux conduits dans le cadre du projet de Parc naturel régional soulignent que le territoire « souffre » d'un paradoxe de l'enclavement et de l'ouverture.

Le territoire s'inscrit, en effet, « dans le pli » de l'autoroute A10 et de l'axe Saintes – Rochefort - La Rochelle, qui traversent et desservent la Charente-Maritime du nord au sud. Néanmoins, l'étude des axes structurants témoigne de la forte intégration du territoire au sein du département de la Charente-Maritime avec des liaisons de qualité lui offrant une bonne accessibilité.

Le territoire est pénétré par 4 principaux axes qui maillent les différentes composantes du littoral charentais :

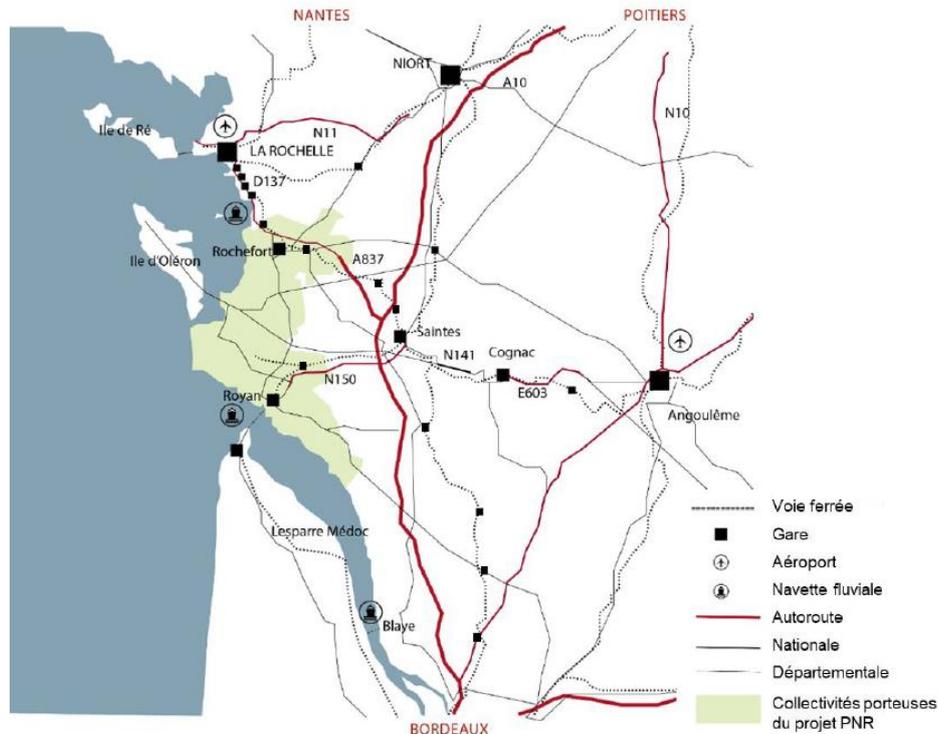
- L'axe Royan-Saintes (N150), qui innerve le territoire depuis l'est, dessert les espaces rétro-littoraux et connecte le territoire à l'échangeur de l'A10 à Saintes ;
- L'axe Mirambeau-Royan (D730), qui assure la desserte du territoire depuis le sud ;
- L'axe Rochefort-Royan (D733), qui traverse le bassin de la Seudre et dessert l'ensemble des communes situées sur le rivage de l'ancien golfe de Brouage ;
- L'axe Saintes-Île d'Oléron, qui constitue la « dorsale » de la Communauté de communes du Bassin de Marennes et assure la relation entre ses villages. Celui-ci débouche sur le pont de l'île d'Oléron.

La desserte ferroviaire, peu développée, explique le sentiment d'enclavement du territoire qui n'est desservi que par deux lignes :

- La ligne Saintes-Royan, qui dessert la gare de Saujon ;
- La ligne Bordeaux-La Rochelle-Nantes, faisant escale aux gares de Tonnay-Charente, Rochefort et Saint-Laurent-de-la-Prée.

Enfin, la desserte fluviale et maritime (navettes maritimes entre Le Verdon et Royan, entre l'île d'Oléron et La Rochelle, entre Fourras et l'île d'Aix...) conforte cette offre de mobilité. La CARA, a par ailleurs, initié une réflexion sur la création d'une navette fluviale rapide entre Royan et Bordeaux. Des études ont été conduites et des essais avec un constructeur naval de La Rochelle ont eu lieu.

Carte 27 : Situation du territoire par rapport aux axes de mobilité structurants



Source : Projet du Parc naturel régional, 2021

La préférence pour la voiture mais une certaine maîtrise du trafic malgré les pics de haute-saison

Pour l'ensemble des déplacements, l'usage de la voiture est largement prédominant, et plus important sur le territoire qu'en France de province (83,3% contre 78 %).

Les données collectées par le Département de la Charente-Maritime et l'analyse conduite sur le trafic moyen journalier sur les principaux axes de circulation dans le cadre du Contrat de ruralité du territoire démontre que le trafic routier reste stable ou est en faible augmentation depuis le début des années 2010.

Le territoire est marqué par une dualité entre congestion estivale du réseau routier lié à l'afflux touristique d'une part, et difficulté de mobilité pour certaines catégories de population dépendantes des transports en commun. Néanmoins, concernant la période estivale, il est à noter cependant une croissance maîtrisée du trafic.

L'importance des mobilités douces

Le panorama des axes structurants pour les déplacements est complété par l'importance accordée aux mobilités douces, et plus spécifiquement au vélo.

Trois itinéraires cyclables majeurs complètent en effet le maillage du territoire :

- La Véloodyssée, qui longe la façade atlantique ;
- La flow vélo, qui relie l'île d'Aix à Thiviers en Dordogne ;
- Le Canal des 2 mers qui connecte Royan à Montpellier en bordant notamment l'estuaire de la Gironde.

Localement, les pistes cyclables sont nombreuses et entretenues. Néanmoins, elles ont été le plus souvent pensées pour répondre aux besoins des touristes en période estivale plus que des locaux pour leur déplacement quotidiens.

Les itinéraires cyclables sont nombreux et couvrent une grande partie du territoire.

Par exemple, sur l'île d'Oléron, il est fait le constat que la voiture individuelle reste le moyen de transport dominant. En 2012, l'île d'Oléron comptabilisait 115 km de liaisons : pistes, voies mixtes et sur voies existantes. Les pistes cyclables sont bien développées, mais la priorité a jusqu'ici été donnée aux trajets d'agrément, n'offrant pas une réelle solution pour les déplacements domicile/travail

Les intercommunalités se sont dotées de « Schéma cyclable » ou de « plan vélo » pour structurer les liaisons entre les communes et planifier les aménagements nécessaires avec l'ambition de donner la priorité aux mobilités du quotidien. Les diagnostics conduits dans ce cadre sur les différents territoires pointent les nombreuses limites du réseau cyclable. Par exemple, le Schéma cyclable de la CA Royan Atlantique met en évidence les principaux points entravant le développement de la pratique à bicyclette :

- Un faible maillage cyclable en ville,
- De nombreuses discontinuités des aménagements hors agglomération,
- Une offre d'infrastructures cyclables essentiellement développée en faveur d'un usage touristique,
- Un manque d'entretien des aménagements existants,
- Une offre de stationnement vélos peu développée ou inadaptée,
- Un réseau de voirie conçu avant tout pour l'automobile et générant de l'accidentalité et un ressenti d'insécurité pour les cyclistes.

Ce bilan est relativement semblable sur l'ensemble des intercommunalités et peut-être transposé à l'échelle du territoire Marennes – Oléron – Royan - Rochefort.

6.4.2. Mobilité domicile-travail : des déplacements plus modérés

Des déplacements plus modérés

La mobilité liée à l'emploi est globalement plus faible sur le territoire qu'en France de province : 61,5 % des actifs en emploi vivent et travaillent dans des communes différentes (65,2% en France de province).

75% des actifs du territoire travaillent ainsi au sein de leur intercommunalité de résidence (69 % en Nouvelle-Aquitaine). Exception faite du territoire de la CA Rochefort Océan qui est plus lié à l'attractivité de La Rochelle, les migrations pendulaires sont moins notables qu'ailleurs en Charente-Maritime. Le bassin d'emploi est principalement marqué par le travail au lieu de résidence. Le phénomène étant sans doute lié à la prépondérance des secteurs primaires dans l'économie locale.

Parmi les 25% restant, 7,9% travaillent dans un autre EPCI que celui de leur domicile, 15% travaillent dans un autre territoire néo-aquitaine et 1,9% travaillent hors région.

Des différences infra-territoriales notables

Le degré de mobilité des actifs apparaît variable selon l'EPCI. La part des actifs travaillant au sein de leur EPCI de résidence atteint 90% sur l'Île d'Oléron, 81% à Royan Atlantique, mais n'est, inversement, que de 70% à Rochefort Océan et 49% dans le Bassin de Marennes.

La mobilité des actifs résidant dans la CC du Bassin de Marennes est la plus forte, et se fait principalement en direction des autres EPCI du territoire : 40 % des actifs en emploi travaillent dans un autre EPCI du territoire et 10 % hors territoire.

A l'inverse, la mobilité pendulaire est la plus faible pour les actifs-résidents de la CC de l'Île d'Oléron : 90 % restent travailler dans l'EPCI (53,9 % vivent et travaillent sur la même commune), une situation qui s'explique pour partie par le caractère insulaire du territoire.

Concernant la CA Rochefort Océan : 23% des actifs de Rochefort Océan travaillent hors du territoire d'étude, très principalement sur la Communauté d'agglomération voisine de La Rochelle. Les échanges s'inscrivent dans des logiques de proximité géographique mais aussi de complémentarité des emplois offerts pour les couples résidant sur un territoire donné. Inversement, 25,3 % des emplois de la CA Rochefort Océan sont occupés par des actifs habitant hors du territoire de contractualisation.

La situation de la CA Royan Atlantique apparaît similaire mais dans de moindres proportions : 12 % des actifs résidents travaillent en dehors du territoire ; 13,2% des emplois de la CA sont occupés par des actifs habitant hors du territoire.

Tableau 16 : Mobilité domicile – travail (Insee, RP 2017)

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique		Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 4					
EPCI	commune	autres communes de l'EPCI	Autres EPCI du Territoire de contractualisation	Autres Territoires de contractualisation de la Région	Hors Région	habitants actifs occupés	
EPCI de domicile	CA Rochefort Océan	38,5%	31,8%	4,4%	23,2%	2,1%	24 135
	CA Royan Atlantique	36,2%	45,0%	4,8%	11,9%	2,1%	25 477
	CC de l'Île d'Oléron	53,9%	36,5%	5,7%	2,7%	1,2%	7 218
	CC du Bassin de Marennes	34,3%	15,0%	40,0%	9,3%	1,5%	5 501
	<i>Territoire de contractualisation</i>	<i>39,0%</i>	<i>36,2%</i>	<i>7,9%</i>	<i>15,0%</i>	<i>1,9%</i>	<i>62 332</i>
<i>Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>35,2%</i>	<i>33,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>19,4%</i>	<i>3,1%</i>	<i>2 341 499</i>	
							Emplois
EPCI de travail	CA Rochefort Océan	37,5%	31,0%	4,1%	25,3%	2,1%	24 764
	CA Royan Atlantique	35,7%	44,5%	6,1%	13,2%	0,6%	25 793
	CC de l'Île d'Oléron	48,3%	32,7%	14,9%	3,3%	0,7%	8 048
	CC du Bassin de Marennes	44,6%	19,4%	26,5%	9,0%	0,5%	4 235
	<i>Territoire de contractualisation</i>	<i>38,6%</i>	<i>36,0%</i>	<i>7,8%</i>	<i>16,4%</i>	<i>1,2%</i>	<i>62 841</i>
<i>Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>35,6%</i>	<i>34,2%</i>	<i>8,6%</i>	<i>19,6%</i>	<i>2,0%</i>	<i>2 318 452</i>	

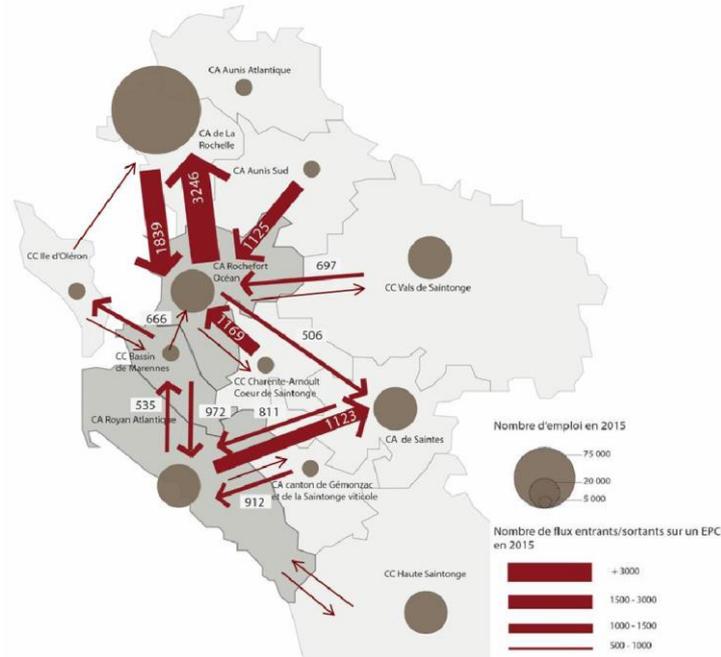
Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

Des échanges plus prononcés avec l'agglomération de La Rochelle

L'analyse des mobilités domicile-travail conduite dans le cadre du projet du Parc naturel régional des

marais du littoral charentais sur les données du Recensement 2015 démontre l'importance des échanges avec les agglomérations voisines de La Rochelle et, dans une moindre mesure, de Saintes. Cette cartographie témoigne de l'insertion du territoire dans un espace socio-économique charentais élargi.

Carte 28 : Mobilités Domicile-travail



Source : Projet du Parc naturel régional, 2021

Les échanges entre Rochefort Océan avec la CA de la Rochelle sont les plus intenses : la CA de La Rochelle est la première destination de travail des actifs en emploi résidents dans la CA de Rochefort Océan, et, réciproquement, elle est le premier EPCI d'origine des actifs venant travailler dans la CA de Rochefort Océan. On soulignera aussi l'importance des échanges de la CC Aunis Sud et la CC Coeur de Saintonge vers Rochefort Océan et le lien conséquent entre la CA de Royan Atlantique et la CA de Saintes.

Tableau 17 : Mobilité domicile – travail : principaux flux entrants et sortants (Insee, RP 2017)

Principaux flux entrants				
EPCI de domicile	EPCI de travail	Effectifs	Hors TC	Hors Région
CA de la Rochelle	CA Rochefort Océan	1 980	X	
CC Aunis Sud	CA Rochefort Océan	1 303	X	
CC Cœur de Saintonge	CA Rochefort Océan	1 156	X	
CC du Bassin de Marennes	CA Royan Atlantique	976		
CC de Gémovac et de la Saintonge Viticole	CA Royan Atlantique	971	X	
CA de Saintes	CA Royan Atlantique	895	X	
CC du Bassin de Marennes	CC de l'Île d'Oléron	835		
CC des Vals de Saintonge Communauté	CA Rochefort Océan	797	X	
CA Royan Atlantique	CC du Bassin de Marennes	553		
CA Rochefort Océan	CA Royan Atlantique	515		

Principaux flux sortants				
EPCI de domicile	EPCI de travail	Effectifs	Hors TC	Hors Région
CA Rochefort Océan	CA de la Rochelle	3 353	X	
CA Royan Atlantique	CA de Saintes	1 171	X	
CC du Bassin de Marennes	CA Royan Atlantique	976		
CC du Bassin de Marennes	CC de l'Île d'Oléron	835		
CA Rochefort Océan	CA de Saintes	560	X	
CA Royan Atlantique	CC du Bassin de Marennes	553		
CA Rochefort Océan	CC Aunis Sud	520	X	
CA Rochefort Océan	CA Royan Atlantique	515		
CA Royan Atlantique	CA Rochefort Océan	492		
CC du Bassin de Marennes	CA Rochefort Océan	389		

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

6.4.3. L'analyse des déménagements confirme l'attractivité du territoire

Les mouvements liés aux déménagements situent le territoire dans la moyenne régionale. La part des personnes n'ayant pas changé de logement, notamment, est très proche de la part régionale (89,3 % contre 89,1%).

En revanche, la part des personnes venant de l'extérieur de la région et ayant emménagé sur le territoire est sensiblement plus élevée qu'en région (3% contre 1,4%). Ce constat se vérifie au niveau des 2 CA Rochefort Océan (3%) et Royan Atlantique (3,3 %).

Tableau 18 : Flux résidentiels liés au déménagement (Insee, RP 2017)

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique		Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 4						
EPCI	non déménagement	déménagement					nb. hab. année n-1	
		même commune	Autre commune de l'EPCI	Autre EPCI du TC	Autre TC	Hors région		
EPCI d'origine	CA Rochefort Océan	88,0%	3,7%	2,6%	0,4%	3,5%	1,8%	62 522
	CC de l'Île d'Oléron	89,5%	3,4%	2,6%	1,2%	1,7%	1,7%	22 033
	CA Royan Atlantique	89,8%	2,3%	3,9%	0,3%	2,4%	1,2%	80 666
	CC du Bassin de Marennes	91,2%	3,4%	1,1%	1,4%	1,9%	1,1%	15 032
	Territoire de contractualisation	89,3%	3,0%	3,1%	0,5%	2,7%	1,5%	180 253
	Nouvelle-Aquitaine	89,1%	3,4%	2,9%	0,7%	2,5%	1,4%	5 818 016
EPCI de destination	CA Rochefort Océan	87,8%	3,7%	2,6%	0,4%	2,6%	3,0%	62 702
	CC de l'Île d'Oléron	89,6%	3,4%	2,6%	0,4%	1,5%	2,5%	22 022
	CA Royan Atlantique	88,4%	2,3%	3,9%	0,3%	1,8%	3,3%	81 924
	CC du Bassin de Marennes	89,8%	3,4%	1,0%	2,3%	1,6%	1,9%	15 250
	Territoire de contractualisation	88,5%	3,0%	3,0%	0,5%	2,0%	3,0%	181 898
	Nouvelle-Aquitaine	88,2%	3,3%	2,9%	0,7%	2,5%	2,4%	100%

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

7. Dynamiques environnementales

La dimension environnementale entendue au sens large est au cœur de tout un ensemble de politiques à l'échelle mondiale, européenne, nationale, régionale et locale. Elle irrigue l'ensemble des politiques de la Région Nouvelle-Aquitaine, et a donné lieu récemment à la définition de la feuille de route Néo-Terra.

Le territoire est doté d'une grande richesse paysagère et biologique : massifs forestiers, marais, dunes et estrans. Sur le territoire, quatre sites sont classés au titre de l'environnement et 13 sites Natura 2000. L'île d'Oléron, le marais de Brouage et l'estuaire de la Charente, sites classés, représentent plus de 547 km², soit plus d'un tiers de la superficie des 4 EPCI.

7.1. La dynamique d'artificialisation des sols

La question de l'artificialisation des sols est une question essentielle en matière environnementale, qui a donné lieu à un objectif de réduction de moitié du rythme d'artificialisation d'ici 2030 inscrit dans le plan d'aménagement du territoire régional (SRADDET). L'artificialisation des sols désigne la transformation d'un sol à caractère agricole, naturel ou forestier par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle. Ce changement d'usage des sols, le plus souvent irréversible, a des conséquences qui peuvent être préjudiciables à l'environnement et à la production agricole.

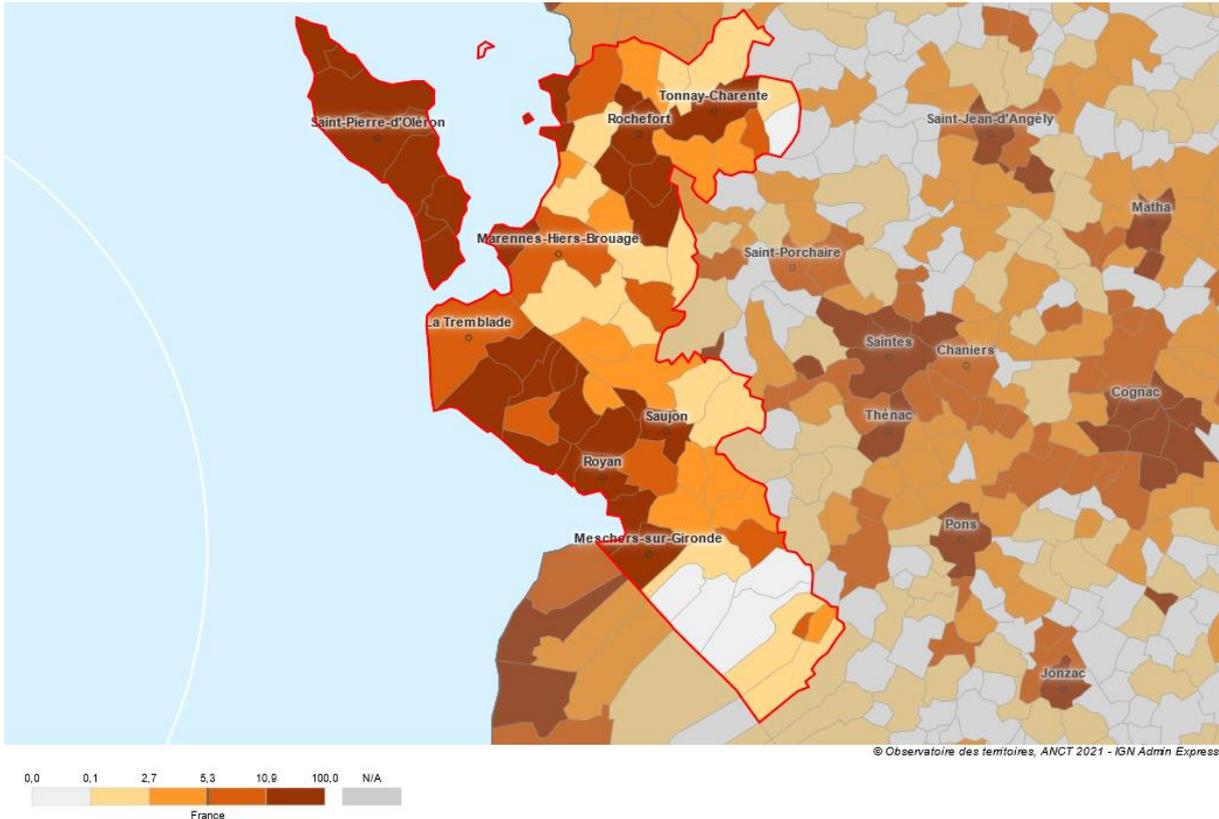
7.1.1. Une part déjà élevée d'artificialisation des sols

Le taux d'artificialisation du territoire est très élevé : 10,3% à l'échelle Marennes – Oléron – Royan - Rochefort en 2018, contre 5,3% en France (données Insee, 2018).

Les taux d'artificialisation sont très élevés et sont supérieurs au taux régional sur l'ensemble des EPCI du territoire. La CC de l'île d'Oléron possède le taux le plus élevé avec 18,8% des sols artificialisés. Les taux sont moindres mais restent élevés dans les autres intercommunalités : 10,4% à Royan Atlantique, 9,3% à Rochefort Océan et 5,7% dans le Bassin de Marennes.

Carte 29 : Part des surfaces selon l'occupation du sol (%) 2018 - Territoires artificialisés

Part des surfaces selon l'occupation du sol - Territoires artificialisés, 2018 (%) - Source : CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018



Source : ANCT, Observatoire des territoires, Traitement NADEM

7.1.2. Une dynamique d'artificialisation ralentie

Les travaux conduits par la région Nouvelle-Aquitaine à partir des données collectées dans le cadre de l'Observatoire néo-aquitain des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbanisés (NAFU), démontre que la dynamique d'artificialisation observée sur la période 2009-2015 analysée au regard des dynamiques démographiques et économiques, de la part initiale des surfaces urbanisées et de la taille initiale de l'EPCI, est relativement contrastée.

La dynamique d'artificialisation est, quant à elle, conforme à la dynamique attendue sur la CC de l'Île d'Oléron, inférieure à l'attendu sur la CA Rochefort Océan et la CC du Bassin de Marennes, très inférieure à l'attendu sur la CA Royan Atlantique. Cette situation s'explique par des taux d'artificialisation déjà élevés.

Tableau 19 : Taux et dynamique d'artificialisation des sols (Données NAFU)

Marennes Oléron - Rochefort Océan - Royan Atlantique	EPCI	taux d'artificialisation 2009	Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 4				dynamique d'artificialisation de l'EPCI par rapport aux territoires comparables
			Taux de croissance annuel moyen 2009-2015				
			surfaces urbanisées	population	ménages	emploi	
	CA Rochefort Océan	12,7%	0,46%	0,13%	0,91%	-0,32%	inférieure
	CC de l'Île d'Oléron	22,9%	0,28%	0,19%	0,78%	-0,35%	similaire
	CA Royan Atlantique	12,8%	0,55%	0,94%	1,39%	0,33%	très inférieure
	CC du Bassin de Marennes	9,6%	0,47%	0,59%	1,29%	-1,36%	inférieure
	Région Nouvelle-Aquitaine	7,4%	0,80%	0,57%	1,01%	0,13%	

Source : Région Nouvelle-Aquitaine, DATAR-DITP

7.2. Des espaces naturels remarquables et nombreux

Le territoire est caractérisé par la présence de nombreux espaces naturels remarquables. La situation littorale du territoire, les estuaires et les marais et un paysage fait de marais soulignent l'importance des zones humides, aménagés par l'homme au fil des siècles et lieu de préservation de la biodiversité locale. Les zones urbanisées apparaissent dès lors relativement resserrées, avec deux agglomérations majeures qui se détachent. Contrairement aux zones rétro-littorales, le littoral, attractif, est davantage construit et aménagé.

7.2.1. L'importance des zones humides

Outre l'importance des surfaces artificialisées, le territoire est caractérisé par la présence importante de surfaces en zones humides et surfaces en eau. Les estuaires (Charente, Gironde et Seudre) et les marais forgent l'identité du territoire. Celui-ci s'inscrit en effet dans un vaste écosystème estuarien et littoral où les conditions climatiques, pédologiques, topographiques et le gradient de salinité constituent des vecteurs de diversité écologique. On retrouve de grandes entités homogènes naturelles et semi-naturelles, au sein desquelles se déploie une mosaïque de milieux.

Le diagnostic réalisé dans le cadre du projet de Parc naturel régional démontre que le territoire est composé d'une forte densité de milieux directement liés à la situation littorale et estuarienne du territoire, d'origine naturelle ou issus des activités anthropiques : prairies humides, marais, vasières, prés-salés, roselières, etc. sont quadrillés par un réseau hydrographique très ramifié et composent la palette de ces milieux humides et aquatiques. Ils peuvent être d'origine naturelle, ou bien issus des activités anthropiques. Le fonctionnement, l'origine et l'exploitation (ou l'absence d'exploitation) de ces milieux sont divers, et permettent l'alternance d'un réseau de marais et de zones humides aux typologies variées.

7.2.2. La présence de massif forestier

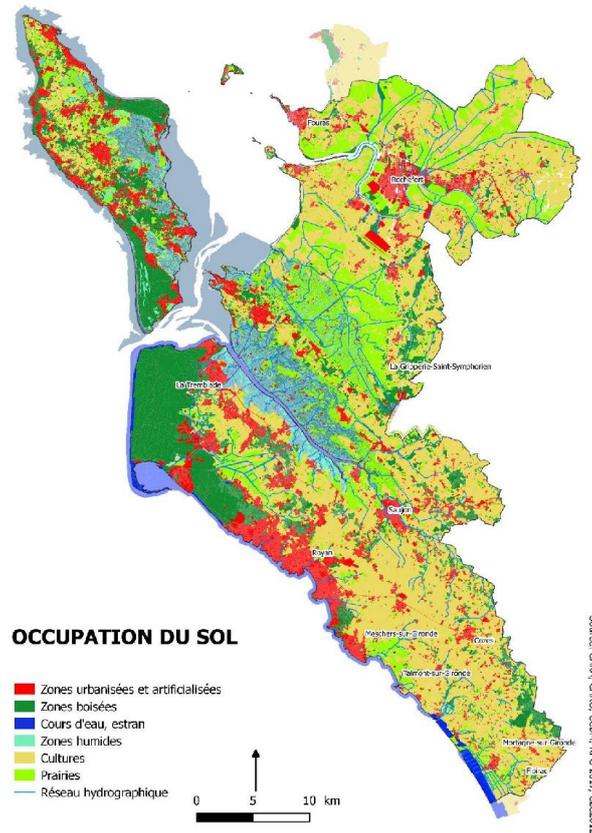
Le territoire est également marqué à l'Ouest par le massif forestier composé des forêts des Combots d'Ansoine, des Mathes, de la Coubre, de Valleret et de l'Île d'Oléron. Le Pin maritime y est l'essence dominante, se conjuguant avec la présence sporadique de pins parasols et de chênes verts. Sur le reste du périmètre d'étude, la trame des milieux boisés s'avère moins dense. Au Nord du territoire, cette moindre présence de la forêt résulte de la prégnance historique des pratiques agricoles, lesquelles ont également eu un impact sur le système bocager. Représentée par de larges plaines céréalieres au nord de Rochefort, la matrice agricole est également marquée dans le secteur rétro-littoral de l'agglomération royannaise.

7.2.3. Le rôle clé des activités humaines

Les usages du sol ont fait évoluer son occupation ; le territoire est en effet largement marqué par l'empreinte de l'homme. L'action anthropique (passé salicole, gestion hydraulique des marais et du réseau hydrographique et pratiques agricoles) joue un rôle essentiel dans la gestion, le maintien et l'entretien de ces milieux. Les lieux ont toujours été habités, exploités, traversés, de manières différentes, avec pour conséquence une évolution des milieux et des paysages (prairies douces, saumâtres, salées, forêt mixte, plaines céréalieres, etc.). C'est donc un territoire mouvant, qui a été façonné au fil des usages, où l'on retrouve une mosaïque d'habitats et de milieux naturels et semi-

naturels liés aux différentes conditions physiques du territoire, et dépendant essentiellement des pratiques humaines.

Carte 30 : Occupation du sol



Source : Projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais, 2021

7.3. Des milieux naturels présentant un intérêt écologique pour la protection de l'environnement et préservation de la biodiversité

Toutes les études convergent vers l'idée d'un territoire qui présente des richesses environnementales fortes un environnement exceptionnel et reconnu (littoral, îles, zones humides, estuaires). La présence de Réserves Naturelles Nationales, régionales, l'existence du Parc Naturel Marin et de nombreux sites Natura 2000 attestent la richesse de la biodiversité (habitats naturels littoraux) et des paysages. La représentativité sur le territoire de nombreux acteurs majeurs de l'environnement traduit l'importance de la biodiversité et des écosystèmes littoraux (Conservatoire du Littoral, LPO, Forum des Marais atlantiques, ...) à l'échelle locale, régionale et surtout européenne pour les oiseaux migrateurs.

Le territoire possède des milieux patrimoniaux à la fois remarquables et sensibles. Les enjeux environnementaux, écologiques et paysagers du territoire ont conduit à la mise en place de mesures de protection, de gestion et d'inventaires. On ne recense pas moins de 585 km² de périmètres d'intérêt écologique, soit 48 % du territoire concerné.

7.3.1. Une protection écologique réglementée

Certains d'eux ont un statut juridique réel (permettant une réglementation légale des activités sur les zones concernées), tels que les sites Natura 2000, les Réserves Naturelles, tandis que d'autres ont une

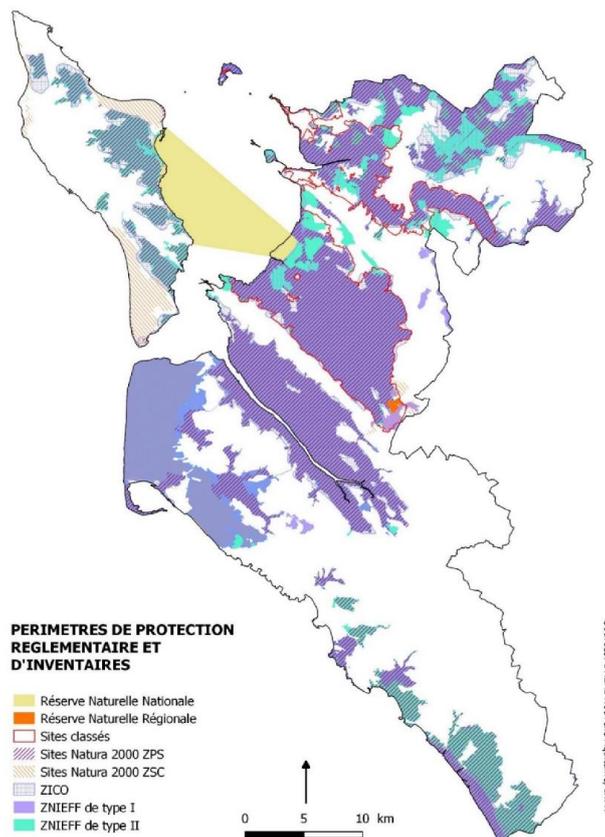
simple vocation d'inventaire du patrimoine naturel n'induisant pas forcément d'actions de protection des écosystèmes (ZNIEFF et ZICO). Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, couvrant 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique, accompagne également ces périmètres, ces derniers s'étendant davantage sur la partie terrestre que maritime.

Ces différents outils sont au service d'enjeux relatifs à la préservation des zones humides, des milieux littoraux et estuariens, la protection des conditions d'accueil d'une biodiversité terrestre et marine remarquable, et au maintien de la fonctionnalité écologique majeure du territoire. Ils visent également à limiter et anticiper les facteurs de vulnérabilité de secteurs soumis à une forte pression anthropique (tourisme, pratiques agricoles, urbanisation, etc.).

Ces périmètres se superposent pour la plupart, et s'articulent essentiellement autour de la façade littorale et le long du réseau hydrographique. La densité de protections peut provoquer un certain déséquilibre territorial, l'intérieur des terres se retrouvant presque dépourvu de tout outil de protection et d'inventaire. Ainsi, au-delà du manque d'identification d'une biodiversité dite « remarquable » (Habitats d'intérêt communautaire, espèces patrimoniales, etc.), cette carence de périmètres provoque une absence de cadre réglementaire (environnemental) pouvant border, contrôler et limiter la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire, potentiellement sources d'incidences négatives sur la biodiversité dite « ordinaire ».

Les espaces de grande qualité écologique reconnus par des zonages adéquats, et les réglementations en vigueur (Loi Littoral, Natura 2000, RNN, etc.), permettent de protéger ces secteurs naturels, qui peuvent être identifiés comme des réservoirs de biodiversité locaux.

Carte 31 : Périmètre de protection réglementaire et d'inventaires



Source : Projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais, 2021

7.3.2. L'inscription du territoire dans des continuums écologiques suprarégionaux

En sus des richesses, qualités et spécificités intrinsèques au territoire, le périmètre d'étude s'inscrit dans des continuums écologiques suprarégionaux ; ses ensembles naturels appartiennent en effet à de grandes entités écologiques et participent à la fonctionnalité du réseau à diverses échelles.

Le territoire apparaît tout d'abord comme la finalité d'un vaste continuum de milieux forestiers, les forêts des Combots d'Ansoine, des Mathes, de la Coubre, de Valleret et de l'Île d'Oléron s'enracinant dans la sous-trame régionale de la catégorie « forêt et landes ».

De la même manière, le territoire s'ancre directement dans la sous-trame « milieux humides » et « milieux littoraux ». Sa proximité immédiate avec le marais Poitevin fait de cette façade atlantique une véritable « terre promise » pour toute la biodiversité liée à ces milieux. Le territoire se positionne donc comme un véritable maillon de la chaîne écologique et comme un espace relais et de transition dans les dynamiques migratoires des espèces avifaunistiques migratrices et hivernantes.

En outre, la triple situation estuarienne du territoire en fait un véritable exutoire hydraulique régional. Les trois cours d'eau que sont la Seudre, la Charente et la Gironde ont valeur de zone transitoire entre la mer et la terre, et constituent les terminaisons de corridors écologiques hydrographiques étendus, constitutifs de la Trame Bleue régionale.

Le territoire apparaît également fonctionnel à une échelle dite « resserrée », où la mosaïque d'habitats naturels évoquée précédemment et la capacité d'accueil des milieux pour une biodiversité variée dessinent une zone favorable à l'expression d'un réseau écologique très riche.

7.4. Une réflexion collective interterritoriale en construction pour la gestion des ressources patrimoniales

Le territoire du littoral charentais et son arrière-pays sont structurés par une armature écologique et paysagère à la fois complexe, riche et fragile dont le fonctionnement se comprend dans une approche interterritoriale qui s'affranchit inéluctablement des contours administratifs et institutionnels. Les enjeux de préservation et de mise en valeur de ces ressources patrimoniales ont poussé les acteurs du territoire (collectivités locales et autres acteurs institutionnels, usagers, associations, etc.) à s'organiser, à dialoguer, à se coordonner et à conduire des démarches de projet ambitieuses et partagées, dépassant souvent le périmètre des EPCI.

Les différents travaux conduits, tant à une échelle fine d'un marais ou d'un espace Natura 2000 qu'à une échelle interterritoriale élargie (projet du Parc naturel régional), mettent en exergue l'importance pour les acteurs locaux d'intégrer dans leur modèle de développement le sentiment d'appartenance à une même « communauté de destin », fondée sur des caractéristiques géographiques, territoriales et environnementales similaires et qu'ils font face à des problématiques et des enjeux de même nature. La valorisation des filières d'excellence (élevage, ostréiculture, etc.), la reconquête des marais, le développement de l'éco-tourisme ou encore la mise en œuvre d'une stratégie de médiation et d'interprétation des paysages et de l'environnement des marais constituent autant de sujet à propos desquels une structuration de l'action collective à l'échelle Marennes – Oléron – Royan - Rochefort apporterait de véritables plus-values au territoire.

Cette vision partenariale de l'action publique pour traiter des problématiques et initié des projets communs reste encore largement confrontée aux pratiques ancrées dans les territoires dessinés par

les frontières politiques et administratifs (communes et intercommunalité). Elle conduit à apporter une réflexion élargie et témoigne d'une construction progressive pour une approche interterritoriale.

7.4.1. 10 années de réflexion et de structuration pour une meilleure gestion des ressources naturelles et patrimoniales

La tempête Xynthia de 2010 puis la proposition du Ministère de l'Environnement en 2011 de créer un Parc National de Zones Humides sur le marais de Brouage et de la Seudre ont constitué un tournant pour la gestion des espaces naturels présents sur le littoral charentais. La proposition du Ministère, qui visait alors à préserver la biodiversité et les fonctions écologiques assurées par le site (soutien des étiages et réduction des effets de crue sur les « hautes terres », épuration des eaux, régulation des microclimats, etc.), avait été abandonnée en l'état dès 2012. Néanmoins, elle a permis une prise de conscience des acteurs locaux sur les enjeux de protection des sites naturels du territoire. Les acteurs locaux ont depuis pris la main et ont lancé plusieurs initiatives locales, regroupant une ou plusieurs intercommunalités.

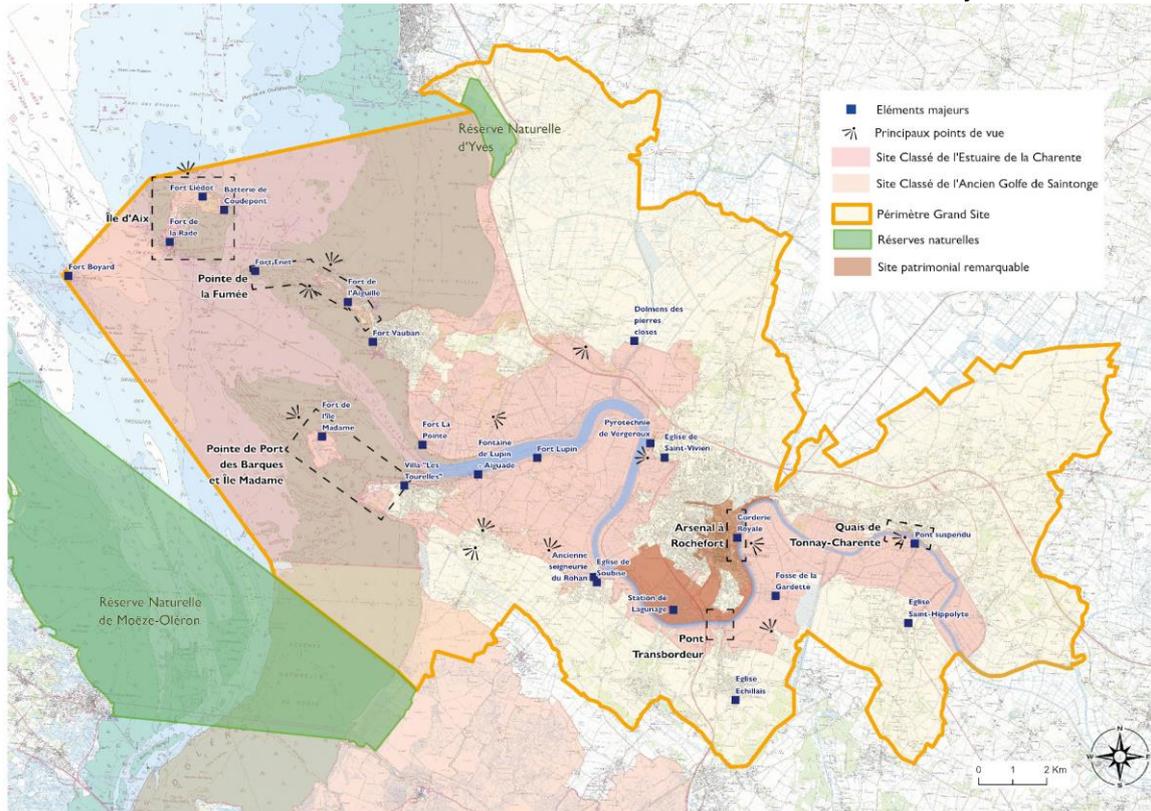
7.4.2. Le Grand Site de France Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort

La labellisation « Grand Site de France », obtenu en juillet 2020, est l'aboutissement d'une démarche initiée au début des années 2010 par les acteurs locaux portant sur 34 500 hectares intégrant le site classé de l'Estuaire de la Charente, deux sites Natura 2000, le Site Patrimonial Remarquable de Rochefort, 1000 hectares de propriétés publiques au titre des Espaces Naturels Sensibles et deux réserves naturelles nationales.

L'Estuaire de la Charente et l'Arsenal de Rochefort avait, tout d'abord, bénéficié en 2013 d'un classement par le Ministère de l'écologie reconnaissant le double caractère de ce territoire : un caractère pittoresque par l'immensité et la monumentalité des paysages de l'embouchure et un caractère historique - par l'aménagement de l'Arsenal de Rochefort avec ses nombreux édifices et aménagements jusqu'au cœur du pertuis.

Le site de l'Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort témoigne d'un « grand intérêt pittoresque par l'immensité et l'horizontalité des paysages de son embouchure qui contrastent avec la sérénité du fleuve dans sa partie amont. Il témoigne aussi d'un intérêt historique hors du commun avec la présence des nombreux édifices et aménagements de l'Arsenal de Rochefort créé par la volonté de Louis XIV ».

Carte 32 : Le Grand Site de l'estuaire de la Charente et de l'arsenal de Rochefort



Source : Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, Dossier de candidature grand site de France, 2019

7.4.3. Du Grand projet du Marais de Brouage à la préfiguration d'une nouvelle Opération Grand Site

Le Grand Projet du Marais de Brouage a servi de support au développement d'une dynamique partenariale fédératrice, incarnée par le Parlement du Marais de Brouage, mis en place en 2018, qui mobilise les collectivités territoriales en présence, leurs partenaires institutionnels mais aussi les acteurs agricoles et environnementaux, le milieu de la recherche, des représentants d'usagers (fédérations de pêche, de chasse...), des acteurs culturels et touristiques, des associations locales...

La préfiguration d'une Opération Grand Site (OGS) sur le Marais de Brouage est le fruit d'une démarche inscrite dans le temps long, depuis l'intégration de la citadelle de Brouage dans les 17 Grands Sites Nationaux créés par le Ministère de l'Environnement dans les années 1990 jusqu'au classement des 15 990 hectares de « l'ensemble formé par l'ancien golfe de Saintonge (marais de Brouage) » en 2011 pour ses caractères pittoresques et historiques. Un périmètre plus large est défini intégrant pour tout ou partie le Site Patrimonial Remarquable de la citadelle de Brouage, la réserve naturelle nationale de Moëze Oléron, la réserve naturelle régionale de la Massonne, la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) marais de Brouage -Saint-Agnant, le site Natura 2000 « marais de Brouage et marais nord d'Oléron » et , pour sa façade littorale, une partie du Parc National Marin Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis charentais.

7.4.4. « Redemarais » : une démarche pour la reconquête et le développement des marais de la Seudre, de Brouage et de l'île d'Oléron

La mission REDEMARAIS, initiée en 2015 et mise en œuvre entre 2017 et 2020, constitue une démarche

partagée entre le PETR Marennes Oléron et les Communautés d'Agglomération de Rochefort Océan et de Royan Atlantique, abordant la question du devenir de leurs marais. Le destin des sartières, la revalorisation des fossés à poissons, la question de la cohabitation des usages pour l'entretien des marais et la prévention des conflits d'usages (activités salicoles, conchylicoles et de pâturage et activités nautiques en marais) ont notamment été les grandes questions qui ont été soulevées lors de cette mission.

Cette démarche transversale a permis de s'affranchir des limites administratives et institutionnelles, d'impulser des coopérations jusque-là peu développées entre les acteurs locaux, et de considérer les marais comme une entité globale habitée par une diversité de milieux et d'usages.

7.4.5. Le projet Seudre : émergence d'une nouvelle dynamique partenariale sur un site encore dépourvu d'une stratégie d'intervention partagée et transversale

Les marais de l'estuaire de la Seudre, qui se déploient sur plus de 9 000 hectares, constituent le plus grand ensemble de marais maritimes du territoire national. Ils ont été aménagés et valorisés au fil des siècles par les sociétés qui se sont succédées : salines progressivement transformées en claires ostréicoles, bassins à poissons, secteurs d'élevage, itinéraires de découverte... Ils bénéficient d'une biodiversité aussi remarquable que fragile, reconnue au niveau européen à travers la création de deux sites Natura 2000.

Il apparaît toutefois que les marais de la Seudre ne font pas encore l'objet d'une stratégie d'intervention partagée et coordonnée par les protagonistes en charge de sa gestion, de sa protection et de sa valorisation. La Communauté de communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ont engagé récemment une démarche visant à définir et à mettre en œuvre de manière concertée un projet transversal. Il s'agit notamment d'impulser, de coordonner et de structurer dans la durée les différentes interventions des collectivités locales tout en fédérant les démarches de la sphère privée.

Bien que la démarche soit encore en cours de maturation, plusieurs orientations ont d'ores et déjà été définies :

- Valoriser la productivité naturelle des marais comme moyen durable d'entretien
- Promouvoir le marais, ses produits, ses paysages, reflets de l'histoire des activités humaines
- Renforcer l'engagement du territoire dans la préservation d'un environnement de qualité
- Fédérer les acteurs, définir et mettre en place une gouvernance adaptée.

7.4.6. Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis charentais : support d'une dynamique de projets et d'une gouvernance de l'espace maritime

Créé en 2015, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis charentais constitue une aire marine protégée qui s'étend sur plus de 1 000 kilomètres de côtes et 117 communes situées sur les départements de la Vendée, de la Charente-Maritime et de la Gironde.

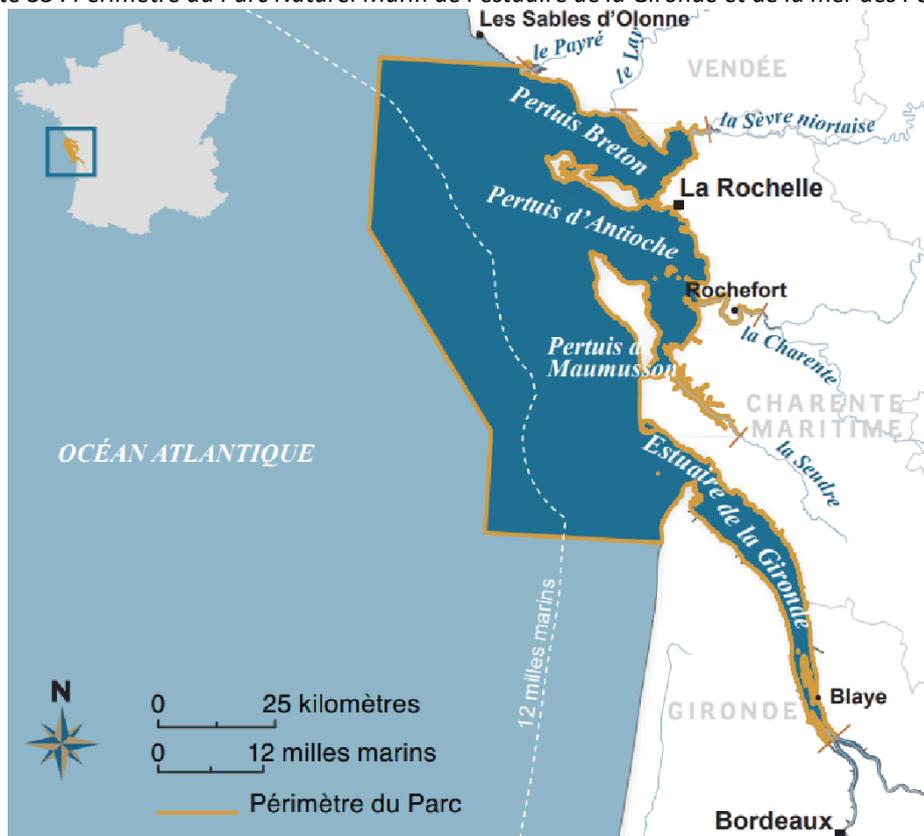
Cet espace marin bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable (forte productivité planctonique, coquillages, ressources halieutiques, poissons amphihalins...), dont la préservation suppose de maintenir les équilibres et l'interdépendance entre le fonctionnement écologique des estuaires, du

panache de la Gironde et de la mer des pertuis.

La stratégie qui sous-tend l'activité du parc naturel marin repose sur six orientations définies dans son décret de création :

- « Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages ;
- Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques ;
- Renforcer le lien terre-mer par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux ;
- Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles, dans le respect des écosystèmes marins ;
- Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins ;
- Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral. »

Carte 33 : Périmètre du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis



Source : *Projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais, 2021*

7.4.7. Le projet d'un Parc naturel régional des marais du littoral charentais

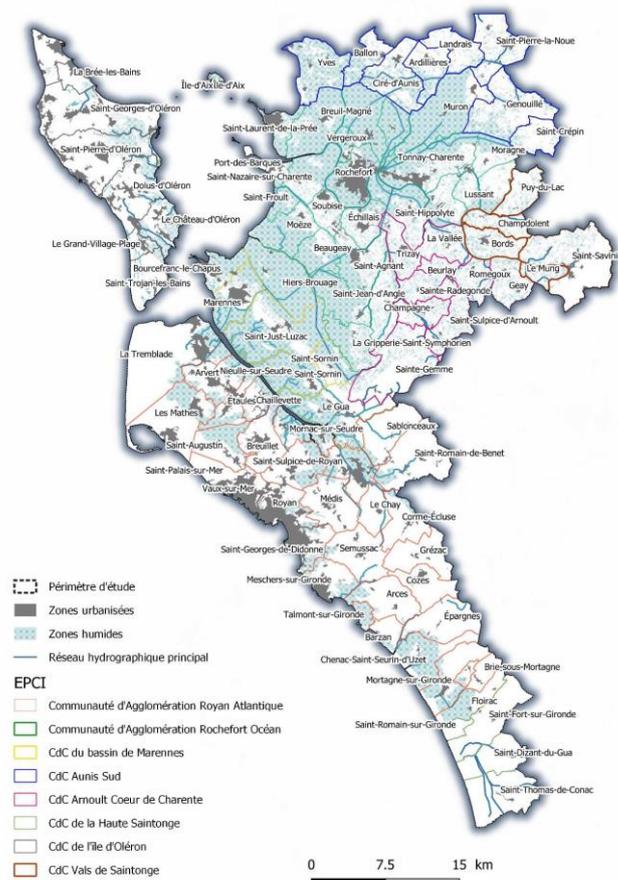
La réflexion portée par les acteurs locaux sur les différents espaces (marais, estuaire, etc.) composant le paysage atypique du littoral charentais se traduit par une réflexion plus large sur la formalisation

d'un projet pour la création d'un Parc naturel régional le long du littoral charentais. Il intègre les intercommunalités de Rochefort Océan, Royan Atlantique et du Bassin de Marennes. L'implication formelle de la CC Ile d'Oléron est encore sujet à discussion.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement de multiples initiatives et projets (Gestion intégrée des zones humides des marais de Brouage et de la Seudre, Grand Projet du Marais de Brouage, Grand Site de l'estuaire de la Charente et de l'Arsenal de Rochefort...) visant à préserver et à valoriser les zones humides littorales et rétro-littorales, qui représentent environ 40% de la surface du territoire de l'entente, sur les plans environnemental, économique, social et culturel.

Le projet du Parc Naturel Régional porte l'ambition d'être intégrateur afin d'articuler et mettre en cohérence les dynamiques de projet. La diversité des outils de protection et de gestion des paysages, du patrimoine et de l'environnement témoigne du caractère exceptionnel du territoire. Néanmoins, elle génère un risque en matière de lisibilité et de soutenabilité de l'action publique. Le Parc Naturel Régional se construit comme un projet de territoire commun et partagé, adossé à l'ensemble des démarches en cours, et assurant la cohérence et la mise en place coordonnée des initiatives ainsi que leur diffusion à leur juste échelle d'action. Il permettra de capitaliser l'expérience acquise par les acteurs locaux à travers ces démarches et d'organiser un « transfert de compétences » au profit des territoires restés à l'écart de cette dynamique de projet (sud de la CARA et arrière-pays du littoral charentais notamment).

Carte 34 : Périmètre d'opportunité du projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais



Source : *Projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais, 2021*

8. La croissance bleue durable

La Croissance bleue se définit comme la croissance économique durable des activités maritimes et littorales. La notion d'économie bleue englobe la nourriture, les emplois et les opportunités de développement offertes par les richesses maritimes et côtières. La croissance bleue met l'accent sur la conservation et la gestion durable des ressources aquatiques et des avantages équitables pour les communautés côtières qui en dépendent.

L'estimation du poids économique local de la Croissance bleue est rendue difficile par des données économiques, des critères et indicateurs hétérogènes. La Croissance bleue adopte une approche transversale qui rend difficile son analyse sur un plan purement statistique.

L'objectif du territoire est de soutenir une activité économique responsable et respectueuse de l'environnement sur le littoral.

Le cadre d'intervention régional et national

La notion de Croissance bleue a fait l'objet de stratégies et plans européens (politique maritime européenne) et nationaux depuis le début des années 2010. En France, la stratégie nationale pour la mer et le littoral a émergé en 2017 après plusieurs étapes clés telles que le Grenelle de la mer (2009) et les Assises de la Mer et du Littoral (2013). Cette stratégie fixe quatre grands objectifs à long terme, complémentaires et indissociables : i) la transition écologique pour la mer et le littoral ; ii) le développement de l'économie bleue durable ; iii) le bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif ; iv) le rayonnement de la France. Enfin, le territoire s'est inscrit plus spécifiquement dans le cadre stratégique de la Croissance bleue en Nouvelle-Aquitaine autour de 11 filières et 7 enjeux stratégiques. Les 4 intercommunalités ont collaboré afin d'identifier le potentiel de développement d'une stratégie commune sur la thématique croissance bleue à l'échelle Marennes – Oléron – Royan - Rochefort.

8.1. Le(s) territoire(s) de la Croissance bleue

Le territoire d'intervention spécifique à la Croissance bleue intègre différents espaces qu'il convient de spécifier pour comprendre la diversité des périmètres d'action, des paysages et des acteurs.

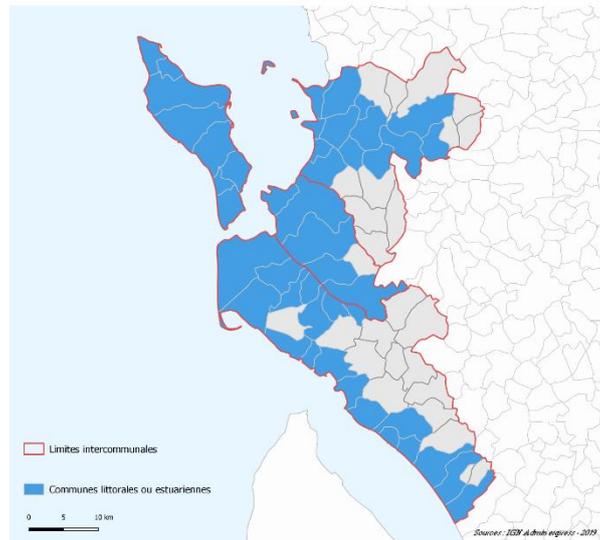
8.1.1. Un espace élargi dans le prolongement de l'intervention des fonds européens sur le territoire

La stratégie territoriale Croissance bleue s'inscrit dans la continuité des stratégies locales conduites lors des périodes de programmation précédentes. Le territoire s'est progressivement étendu jusqu'à englober l'ensemble des communes membres des 4 intercommunalités parties prenantes. Lors de la période 2007-2013, le programme était centré sur 15 communes des intercommunalités du Bassin de Marennes et de l'Île d'Oléron. L'extension du périmètre pour la période 2014-2020 répondait d'une demande des conchyliculteurs pour une meilleure cohérence de l'intervention du programme et la prise en compte d'une réalité professionnelle. Cette ouverture territoriale a permis de renforcer la transversalité des thèmes autour d'un programme ambitieux pour le développement durable des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

L'inclusion de la croissance bleue de la stratégie territoriale interfonds accroît de nouveau le périmètre d'intervention. Sur les 72 communes que comptent le territoire, 45 communes sont dites littorales,

estuariennes ou de marais, soit près de deux tiers des communes.

Carte 35 : Périmètre des communes littorales et estuariennes



Source : Stratégie Croissance bleue, Diagnostic et enjeux, Février 2021

8.1.2. Caractéristiques topographiques : des entités paysagères originales

Le territoire est caractérisé par la présence de plusieurs espaces naturels dont les plus emblématiques sont :

- Le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- Le Grand Site de France : Grand Site de l'estuaire de la Charente et de l'arsenal de Rochefort
- La Réserve Naturelle de Moëze Oléron
- Les sites Natura 2000
- Les sites classés : « L'Île d'Oléron » et « L'Ancien Golfe de Saintonge (Marais de Brouage) »
- Les deux Schémas de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SAGE)
- Les quatre Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI)
- La concession scientifique sur l'estran rocheux de Saint Denis d'Oléron

A l'échelle du territoire, le projet de Parc Naturel Régional constitue un projet d'envergure qui permettrait à terme de structurer l'ensemble des actions locales.

8.1.3. Rôle et compétences des collectivités locales

Le tableau ci-après dresse la liste des compétences, communes et facultatives, des 4 intercommunalités en matière de Croissance bleue. La Croissance bleue est intégrée de fait dans des compétences obligatoires des collectivités : aménagement de l'espace, développement économique, GEMAPI, collecte et traitement des déchets, eau et assainissement. D'autres compétences facultatives peuvent, par ailleurs, être rattaché à la dynamique de la Croissance bleue. Cela concerne, par exemple, des actions spécifiques sur les activités nautiques, les paysages, les activités scolaires, etc.

Figure 3 : Compétences obligatoires et facultatives de la Croissance bleue

COMPÉTENCES COMMUNES		COMPÉTENCES FACULTATIVES
Aménagement de l'espace	CA ROYAN ATLANTIQUE	Gestion intégrée des zones côtières Élaboration et suivi de SAGE Activités nautiques
Développement économique GEMAPI	CA ROCHEFORT Océan	Élaboration d'un plan paysage Participation à des associations (station nautique) Education au développement durable
Collecte et traitement des déchets	CC BASSIN DE MARENnes	Actions dans les domaines culturels, artistiques et sportifs (voile scolaire)
Eau et assainissement	CC ÎLE D'OLÉRON	Activités scolaires liées à la mer Construction et entretien des bâtiments du CEPMO (lycée expérimental)

Source : Stratégie Croissance bleue, Diagnostic et enjeux, Février 2021

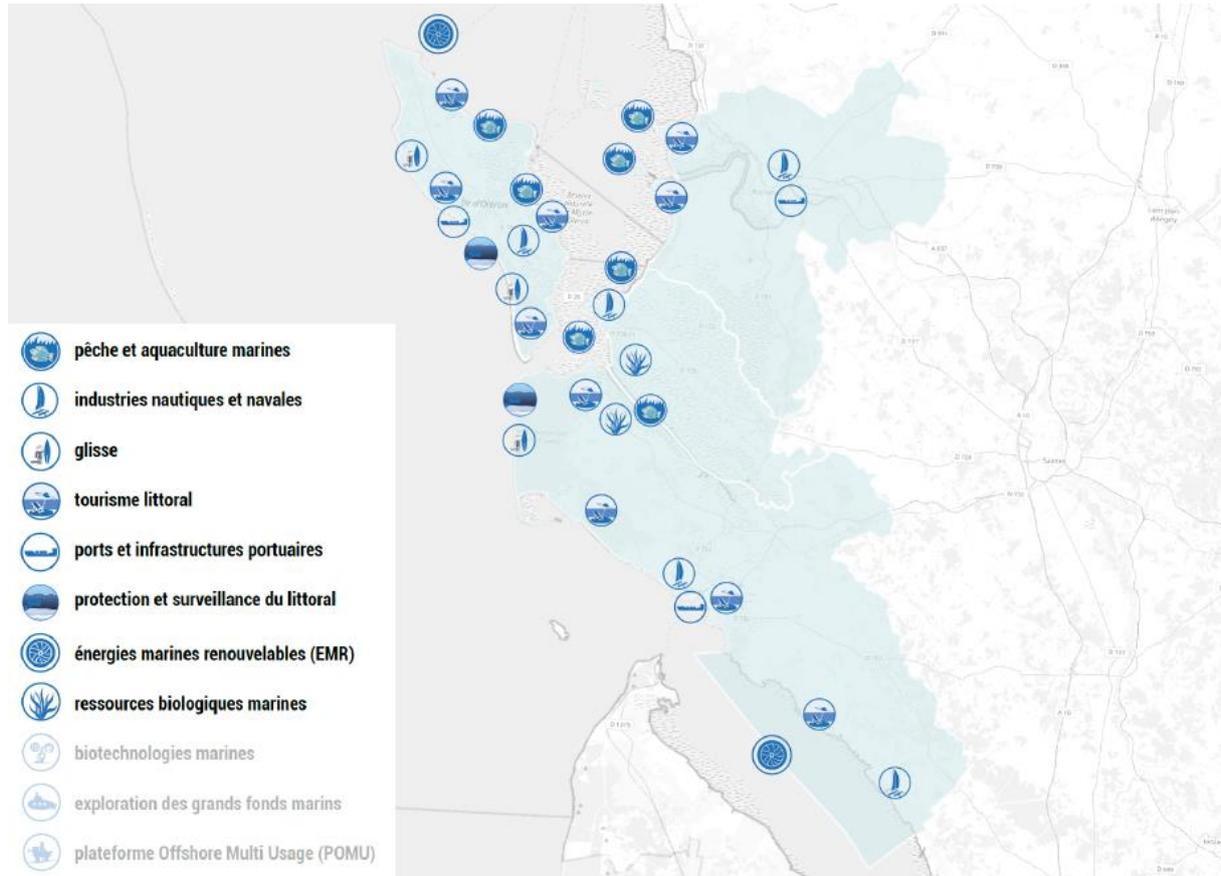
De plus, dans le cadre du contrat de cohésion territoriale signé en 2019 avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (CCIO), la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) et le Pays Marennes-Oléron (PMO) ont intégré dans leur service une action spécifique à la Croissance bleue. Cela s'est traduit par la conduite d'une démarche exploratoire et stratégique sur le développement de la croissance bleue sur le territoire de contractualisation.

8.2. Les filières et les acteurs locaux de la croissance bleue

La description de l'économie bleue sur le territoire Marennes – Oléron – Royan – Rochefort s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale de Nouvelle-Aquitaine pour la croissance bleue. Une analyse par filière, telle que proposée par la cadre stratégique régional, a été conduite. Ce travail a permis d'identifier les acteurs locaux intervenant dans l'économie bleue et de les classer au sein de 8 filières présente sur le territoire.

Une présentation synthétique est ici proposée. Les caractéristiques liées à la Croissance bleue sont, de fait, transversales et ont été décrites plus précisément, par ailleurs, dans le diagnostic socio-économique de territoire.

Carte 36 : Localisation des acteurs Croissance bleue



Source : Stratégie Croissance bleue, Diagnostic et enjeux, Février 2021

8.2.1. La pêche, l'aquaculture marines et les infrastructures portuaires

La pêche et les infrastructures portuaires

Les activités de pêche et d'aquaculture constituent des activités clés du territoire.

Le territoire comptait 172 navires de pêche en 2019 et 438 marins actifs en 2020. 76% des navires de Charente-Maritime sont armés en Petite Pêche (marées inférieures à 24h). Le territoire possède de plus 2 halles à marée : La Cotinière, 7^{ème} marée nationale en 2019 en volume ; Royan, 24^{ème} en volume mais 1^{er} rang national au niveau du prix moyen (supérieur à 9€ en 2018 et 2019)

Les principaux acteurs sont :

- Les syndicats portuaires : des estuaires de la Seudre, de Royan – la Palmyre, de Rochefort – Tonnay Charente et des ports de la Gironde
- Les ports de pêche : La Cotinière, Royan et Mortagne-sur-Gironde.
- Les organisations de producteurs : OP La Cotinière et OP From Sud-Ouest
- La coopérative maritime La Cotinarde
- La SARL Les pêcheurs d'Oléron
- Les mareyeurs

- Les criées de Royan et la Cotinière
- Les Chantiers navals de Mortagne-sur-Gironde et Bourcefranc

L'aquaculture

La conchyliculture est fortement dominée par l'activité ostréicole. Le bassin de Marennes-Oléron accueille une filière d'excellence avec des produits reconnus pour leur qualité (plusieurs Label rouges et un IGP huitres Marennes-Oléron). Marennes - Oléron représente 45% des achats d'huîtres des ménages. D'autres activités conchicoles plus marginales sont présentes sur le territoire : la vénériculture (palourdes), la pénéculture (crevettes), plantes halophytes (salicorne notamment). Le territoire compte 13 830 concessions répartis sur 1959 hectares. 940 exploitants sont comptabilisés sur le territoire pour des effectifs de plus de 5000 salariés (1106 ETP).

Les principaux acteurs du territoire sont :

- Le Comité régional de la conchyliculture (CRC)
- Groupement Qualité huitres Marennes-Oléron (GQ-HMO)

8.2.2. Les industries nautiques et navales et la glisse

Les industries nautiques et navales regroupent les activités de plaisance et du nautisme.

La filière nautique comprend sur le territoire des constructeurs, des équipementiers, des bureaux d'étude et des laboratoires : NAUTITECH Catamarans, SOROMAP, AG+ SPARS, Association Hermione La Fayette, RESCOLL à Rochefort et OCQUETEAU sur Oléron.

Les principaux acteurs sont structurés autour des organisations suivantes :

- Atlantic Cluster
- Fédération industrie nautique
- Association pour la plaisance éco-responsable
- Le campus de l'industrie navale
- La fédération française des ports de plaisance.

Plus marginalement, l'activité glisse autour du surf est également présente. Le surf, le stand-up paddle et la planche à voile sont notamment pratiqués le long du littoral mais aussi dans les marais. Les représentants de la filière sont notamment le Comité Charente-Maritime du surf, la fédération française de surf et ligue de surf de Nouvelle-Aquitaine.

8.2.3. Le tourisme littoral

Le tourisme littoral constitue une activité majeure du territoire. Elle est un des grands moteurs de développement du territoire.

L'activité touristique sur le littoral est organisée autour de quartiers de villégiature historiquement fortunés (quartiers de villas comme sur la Côte de Beauté) et la présence de grands villages de vacances ou l'implantation de campings à l'abri de la forêt (côte sauvage de Royan Atlantique et l'Île d'Oléron notamment).

Les offices de tourisme locaux, rattachés aux collectivités locales (Royan, Rochefort et Marennes-

Oléron) sont les acteurs en charge de la définition de la stratégie touristique et de la promotion touristique du territoire.

8.2.4. La protection et la surveillance du littoral

La question de la protection et la surveillance du littoral est appréhendée par différents acteurs : les collectivités publiques en premier lieu ; les acteurs pour la sensibilisation sur le milieu littoral (Pôles Nature, CPIE Marennes-Oléron, Espace nature à Rochefort, Réserve naturelle) ; le Parc naturel marin estuaire de la Gironde Mer et de la mer des Pertuis ; les instituts de recherche (IFREMER, université).

9. Analyses AFOM - Besoins et potentiels de Développement

SYNTHESE

ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un territoire très attractif qui bénéficie d'un très bon cadre de vie. Forte attractivité résidentielle et touristique. ➤ Une qualité environnementale avec des paysages et des espaces naturels. Grande richesse paysagère et biologique : littoral, estuaires, marais, dunes, estrans, massifs forestiers. ➤ Des spécialisations économiques fortes et complémentaires (industrie, tourisme, activités présentielle, agriculture-pêche-aquaculture) ➤ L'ostréiculture, filière d'excellence ➤ Une filière touristique très développée favorisée par de nombreuses aménités, des sites réputés et un espace littoral très attractif. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Niveau de formation de la population assez faible. ➤ Le manque d'offres de formations locales, notamment du supérieur ➤ Fracture socio-territoriale liée à des tensions sur le marché immobilier : des jeunes actifs et des familles contraintes par les prix de l'immobilier. ➤ Problématique du logement pour les actifs permanents ➤ Forte saisonnalité et précarité des emplois (tourisme, ostréiculture...) ➤ Une économie peu diversifiée, forte dépendance aux activités présentielles, notamment touristique.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Energies renouvelables (éolien, EMR). ➤ Vieillesse de la population : des activités Santé humaine et Action sociale en forte croissance. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un territoire vulnérable face aux enjeux du changement climatique (submersion, montée des eaux, recul du trait de côte) ➤ Qualité des eaux ➤ Pressions multiples sur le territoire : démographique, touristique, foncière, infrastructures, renforcées par la régression de l'élevage.

BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

BESOINS	POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des équipements et de services de proximité dans l'arrière-pays. Réflexion à porter en lien avec la question des mobilités. ➤ Une meilleure maîtrise du foncier. Des logements pour les actifs permanents et les travailleurs saisonniers. ➤ Des formations pour accompagner les salariés et les entreprises. ➤ Valoriser l'innovation au sens large, incrémentale des PME-TPE ➤ Une approche systémique des marais et des zones naturelles. ➤ Garantir la qualité des eaux marines. ➤ Préserver les habitats et la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des mobilités douces pour les résidents ➤ Des compétences et des savoir-faire transversaux aux secteurs industriels du territoire ➤ Des filières économiques émergentes, dont l'économie circulaire ➤ Une offre touristique nouvelle et alternative. ➤ Des produits locaux et de la gastronomie locale ➤ Les énergies renouvelables

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un territoire très attractif, notamment auprès d'une population de jeunes retraités avec des revenus conséquents. Une forte valorisation du cadre de vie. ➤ Une armature territoriale équilibrée autour de deux pôles urbains et plusieurs pôles intermédiaires. Un équilibre urbain – rural à l'échelle Marennes – Oléron – Royan - Rochefort qui offre des complémentarités. ➤ Des pôles bien doté en équipements, commerces et services. ➤ Un réseau cyclable dense maillant largement le territoire. Une préoccupation sur les mobilités douces sur l'ensemble des intercommunalités. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une pression foncière importante liée à l'urbanisation (résidentiel/tourisme) et aux réglementations environnementales (espaces protégés). ➤ Forte tension sur le marché immobilier : des jeunes actifs et des familles contraintes par les prix. Des problématiques de logement pour les actifs permanents. ➤ Une population âgée et vieillissante, qui génère un déséquilibre entre actifs et inactifs. ➤ Une fragilisation de l'armature « historique » du territoire autour des pôles urbains de Rochefort et Royan. Déséquilibre entre les offres de services sur le territoire. Des secteurs en tension pour les équipements et les services de santé. ➤ Dépendance accrue à la mobilité entre des communes qui se « résidentialisent » et des pôles urbains qui ont conservé leur poids économique. Certaines centralités urbaines fragilisées. ➤ Une offre d'infrastructures cyclables essentiellement développée en faveur d'un usage touristique. ➤ Une fracture socio-territoriale : des profils sociaux très contrastés entre les communes littorales, composées de personnes seules ou de couples sans enfants dotés de revenus plutôt confortables, et un arrière-pays plus familial composé d'actifs dont la vie sociale est subordonnée à la mobilité.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un regain d'attractivité des villes moyennes et petites. ➤ Un potentiel de développement des activités présentielle. ➤ Un potentiel de développement en Silver Economy : des activités Santé humaine et Action sociale en forte croissance. ➤ Marché du thermalisme et soins en expansion (Saujon, Rochefort). ➤ Un territoire traversé par plusieurs grandes véloroutes. ➤ Création d'un pôle de formation supérieur à Rochefort. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La mise à mal des espaces naturels, agricoles et forestiers et des continuums écologiques. ➤ Un exode des jeunes après leur scolarité. ➤ Un marché de l'offre et de la demande foncière souvent régi par le prix du marché. ➤ Une affluence touristique estivale aggravant l'accès aux services de santé des habitants. ➤ Une accessibilité routière et ferroviaire indirecte depuis les grands pôles métropolitains.

BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

BESOINS	POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des équipements et de services de proximité de l'arrière-pays. Réflexion à porter en lien avec la question des mobilités. ➤ Une meilleure maitrise du foncier. ➤ Des logements pour les actifs permanents : pour les familles, les jeunes, logement social, logement personnes isolées... ➤ Une ingénierie territoriale pour accompagner les projets du territoire ➤ Une approche nouvelle sur la question du vieillissement : implication en termes d'aides et de suivi ; question du maintien à domicile ; problématique pour trouver des professionnels formés. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des mobilités douces et collectives pour les résidents ➤ Une identité culturelle du territoire.

DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des spécialisations économiques fortes et bien identifiées (aéronautique, nautisme, pêche – conchyliculture, tourisme, commerce, santé-social). ➤ Une dynamique globale de l'emploi modérée. Une dynamique de l'emploi privée supérieure à celles observée en région et en France. ➤ Une filière touristique très développée favorisée par de nombreuses aménités, des sites réputés et un espace littoral très attractif. Une forte densité d'hébergement touristique. ➤ Forte dynamique des activités présentielle : Commerce ; Santé humaine et action sociale. ➤ Une spécialisation dans les activités de conchyliculture et de pêche. Un territoire leader national dans l'ostréiculture. ➤ Un leader mondial du secteur de la construction aéronautique (Airbus Atlantique) et un réseau de sous-traitants locaux dynamiques. ➤ Un tissu dense de PME-PMI dans la filière nautique. Des démarches pour le développement et la valorisation de l'identité maritime. ➤ Une petite offre de formation existante dans les domaines de spécialisation du territoire (Lycée de la mer et du littoral notamment). ➤ Des inégalités moins prononcées, mais des différences spatiales sur ce sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des déséquilibres territoriaux : hausse de l'emploi à Rochefort Océan et Ile d'Oléron, baisse à Royan Atlantique et Bassin de Marennes. ➤ Une recherche privée peu dynamique : prépondérance d'entreprises de petite taille peu portées sur l'innovation. ➤ Peu de filières exportatrices (ostréiculture, viticulture...). ➤ Des capacités d'implantation d'entreprises limitées (cout du foncier, faible offre immobilière...). ➤ Une économie peu diversifiée, fortement dépendante de l'activité présentielle, notamment touristique. ➤ Un secteur touristique trop dépendant de la haute-saison et du tourisme de masse. Une offre trop limitée au littoral et au balnéaire. ➤ Des emplois précaires et saisonniers (tourisme, ostréiculture...). Des problématiques de logement pour les saisonniers et les apprentis. ➤ Forte baisse de l'emploi dans la filière nautique. ➤ Un taux de chômage élevé et un plus faible niveau de qualification des actifs. ➤ Des difficultés d'insertion plus prononcées, notamment pour les jeunes. Part faible des diplômés du supérieur. ➤ Un manque de formations supérieures répondant aux besoins du territoire. Un faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Volonté de développer les circuits courts. Un potentiel pour un dynamisme nouveau aux activités du secteur primaire ➤ Programme territoire d'industrie à l'échelle des 4 EPCI ➤ Le bassin d'emploi voisin de La Rochelle arrive à saturation. Une attraction possible de Rochefort Océan. ➤ Le marché du thermalisme et du bien-être : une opportunité pour attirer une clientèle à l'année. ➤ Volonté collective pour développer un tourisme orientée nature (slow tourisme, itinérance, tourisme fluvial...). ➤ Des filières émergentes à identifier et soutenir (équien, chanvre...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fort impact de la crise sanitaire : des secteurs clés fortement touchés (aéronautique, tourisme). ➤ Le maintien de milieux humides conditionne des activités économiques cruciales (cultures primaires, pastoralisme, tourisme) ➤ Une offre saisonnière développant des emplois précaires ➤ Une diminution des durées de séjours ➤ L'érosion du littoral ➤ Une concurrence mondiale faisant la part belle à l'agriculture intensive ➤ Tension sur le marché immobilier : des jeunes actifs et des familles contraintes par les prix de l'immobilier.

BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

Besoins	Potentiels de développement
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des formations pour accompagner les salariés et les entreprises. ➤ Valoriser l'innovation au sens large, y compris celle incrémentale des petites et moyennes entreprises. ➤ Soutenir des projets structurants et exemplaires pour monter en gamme. ➤ Des solutions d'accueil pour les travailleurs saisonniers (tourisme, aquaculture, agriculture, etc.) ➤ Des expérimentations pour lutter contre le chômage de longue durée (Vs des problématiques de recrutement dans certains secteurs). ➤ Adresser la question de la saisonnalité et de la précarité des emplois. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des compétences et des savoir-faire transversaux aux secteurs industriels du territoire (aéronautique, naval et nautisme). ➤ Valoriser les filières économiques émergentes ➤ Une offre touristique nouvelle et alternative pour répondre à une demande qui évolue (tourisme nature, slow tourisme, itinérance...) ➤ Le tourisme thermal et plus largement de l'économie du bien-être ➤ Une offre d'hébergement qualitative et adaptée : de taille plus modeste, dans des environnements qualitatifs... ➤ La valorisation des produits locaux et de la gastronomie locale : produits d'excellence (huîtres, moules, caviar crevettes royales), produits halophiles (salicorne...), autres produits agricoles (élevage...)

DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTALES

ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Grande richesse paysagère et biologique : marais, dunes, estrans, massifs forestiers. ➤ Des paysages contrastés et variés et de vastes espaces naturels remarquables et protégés ➤ D'importantes zones humides et de surfaces en eau : fleuve, estuaire et marais qui forgent l'identité du territoire. Des programmes pour leur protection et leur valorisation. Des réserves de biodiversité. ➤ Intégration dans des continuums écologiques suprarégionaux ➤ Présence du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis. ➤ Une dynamique territoriale pour le développement de filières de recyclages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les taux d'artificialisation sont déjà très élevés et supérieurs au taux régional sur l'ensemble des EPCI du territoire ➤ Pressions multiples sur le territoire : démographique, touristique, foncière, infrastructures, renforcées par la régression de l'élevage. ➤ Une organisation autour des déchets et de l'économie circulaire à améliorer. ➤ Une faible autonomie énergétique. ➤ Un potentiel éolien sous exploité du fait des mesures de protection paysagères, environnementales et patrimoniales. ➤ Un bâti résidentiel et collectif assez vétuste et peu performant en matière énergétique ➤ Une filière EMR peu appropriée par le territoire. Une faible connaissance des services rendus par l'océan en matière d'énergie et climat
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un projet de création d'un Parc naturel régional à l'échelle des 4 EPCI. ➤ La présence d'acteurs de sensibilisation sur le milieu littoral. ➤ Des dynamiques nouvelles lancées dans le cadre des Contrats territoriaux de relance et de transition énergétique (CRTE) et des Contrat de transition écologique (CTE) & référentiel économie circulaire ➤ Une volonté politique de développer l'économie circulaire. ➤ Un territoire à fort potentiel pour le développement des énergies renouvelables, notamment de la filière EMR (éolien, hydrogène, houle...) ➤ Des démarches locales porteuses de dynamiques et de projets : Grand Site de France Estuaire de la Charente et de l'Arsenal de Rochefort, OGS du marais de Brouage, démarche autour du marais de la Seudre. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Problématique de la qualité des eaux en raison de pollutions (nitrate, produits phytosanitaires) ➤ Impact du changement climatique ➤ La présence d'espèces exotiques envahissantes dans les zones humides (ragondins...) ➤ Des réglementations sur l'environnement pouvant être perçus comme des contraintes ➤ La fragilité du territoire face aux risques (inondations, submersion marine, élévation du niveau de la mer) et aux phénomènes météorologiques violents ➤ Une dégradation des milieux liée à une fréquentation touristique ou de loisirs excessives ➤ Un territoire vulnérable au regard des effets du changement climatique (risques naturels, canicules, sécheresses...) ➤ L'acceptabilité difficile des projets éoliens.

BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

BESOINS	POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien et valorisation des zones humides ➤ Une meilleure organisation autour des déchets. ➤ Adopter une approche systémique des marais ➤ Maintien de l'élevage pour la préservation des marais ➤ Garantir la qualité des eaux, condition transversale des activités clés du territoire. ➤ Préservation des habitats et de la biodiversité dans les espaces naturels ➤ Maintenir l'harmonie des activités anthropiques avec leur environnement proche 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Economie circulaire ➤ Tendre vers une autonomie énergétique territoriale ➤ Les énergies renouvelables, notamment l'éolien et les Energies marines renouvelables (EMR). ➤ Valoriser les espaces naturels du territoire partie intégrante de l'identité du territoire

CROISSANCE BLEUE

ATOUTS ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une variété de production dans les marais : conchyliculture, saliculture, pénéiculture... ➤ Une filière aquaculture très ancrée, des acteurs socio-professionnels dynamiques et porteurs de nombreux projets ➤ L'ostréiculture : filière d'excellence du territoire. ➤ Les marais, espaces singuliers, territoires de projets ➤ Des démarches engagées pour le développement de la filière nautique ➤ Un tourisme littoral très développé, moteur de l'économie locale, favorisée par un patrimoine naturel d'exception. ➤ Présence de 2 ports de pêche et 1 port de commerce, ainsi de nombreux ports de chenaux, mixant professionnels et plaisanciers ➤ Présence d'acteurs de sensibilisation sur le milieu littoral et protection des espaces naturels (ex. parc naturel marin) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des emplois précaires et saisonniers. Le manque d'offres de formations locales liées aux métiers de la mer. ➤ Une filière pêche au faible ancrage territorial ➤ Une flotte vieillissante : le renouvellement difficile à cause des coûts et d'une réglementation trop stricte ➤ La valorisation et le traitement difficile des déchets marins. ➤ Le manque de connaissances des marais littoraux et du lien avec les activités économiques maritimes ➤ Des filières qui manquent de structuration : gestion des déchets, glisse... ➤ Le manque de valorisation des emplois conduisant à des difficultés de recrutement et de transmission ➤ La production de déchets plastiques liée aux activités, peu valorisables. ➤ La déconstruction et le recyclage des bateaux, une filière peu développée malgré les outils et solutions existantes
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'émergence de nouvelles filières pour reconquérir des espaces parfois abandonnés : algues, sel, crevettes... ➤ Une forte politique de réduction des déchets et de leurs impacts sur le milieu marin. ➤ Un établissement de formations dédié aux métiers de la mer. ➤ Les nombreuses actions de sensibilisation en lien avec la mer (nautisme notamment) auprès des jeunes. ➤ La présence ou la proximité d'entreprises innovantes et de laboratoires de recherche (La Rochelle) ➤ Les marais comme territoires pouvant permettre l'émergence de nouvelles activités en compatibilité avec le milieu ➤ Un territoire à fort potentiel pour l'accueil de la filière surf ➤ Un renouveau du tourisme : thermalisme, itinérance, slow tourisme... ➤ Le verdissement des ports ➤ Filière des énergies marines renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La pérennité de la filière aquacole face aux enjeux climatiques et la qualité de la ressource en eau ➤ Un territoire vulnérable face aux enjeux du changement climatique (submersion, montée des eaux, recul du trait de côte) et aux pollutions ➤ Le difficile redéveloppement économique de certains espaces de marais ➤ Des conflits d'usage entre les filières de l'économie bleue ➤ La sédimentation très importante des bassins portuaires ➤ Absence de stratégie globale sur l'évolution du trait de côte ➤ L'acceptabilité difficile des projets d'énergie marine renouvelable, notamment éoliens.

BESOINS ET POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

BESOINS	POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Traiter la question de la qualité des eaux marines, préalables à l'ensemble des activités littorales ➤ Appréhender et anticiper les effets du changement climatique ➤ Valoriser l'ensemble des métiers de la mer et domaines d'activités pour les jeunes ➤ L'amélioration de la connaissance du risque submersion et de l'évolution du trait de côte ➤ Mesurer le poids économique local des filières croissance bleue 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des activités économiques nouvelles des marais (algues, hydrogène, crevettes, énergies marines, production pharmaceutiques...) ➤ Valoriser les produits de la mer en développant les circuits courts ➤ Développer une filière, de réemploi, de recyclage et de valorisation des déchets marins ➤ Une structuration de la filière glisse ➤ Des stratégies de développement durable des ports ➤ Une offre touristique renouvelée

10. Annexe

Tableau 20 : Liste des études et diagnostics existants sur le territoire

x : territoire concerné par l'étude / (x) territoire partiellement concerné par l'étude	Territoire d'étude				
	CARA	CARO	CCBM	CCIO	Autres
Région Nouvelle-Aquitaine, Analyse de territoire Marennes – Oléron – Royan – Rochefort, Pôle DATAR, DITP, 2021	x	x	x	x	
Stratégie Croissance bleue 2021-2027, FEAMPA. Diagnostics et travaux préparatoires	x	x	x	x	
Etude d'opportunité pour la création d'un Parc Naturel Régional sur les marais du littoral charentais, Dossier d'opportunité, Septembre 2021	x	x	x	(x)	
Note argumentaire pour une Opération Grand Site sur le Marais de Brouage, Juin 2021		x	x		
Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort, Candidature au label grand Site de France, Septembre 2019		x			
Actions du PAPI d'intention marais de Brouage		x	x		
Contrat de ruralité	x	x	x	x	
Diagnostic Seudre, D'aujourd'hui à demain. Elaboration d'un projet transversal et partagé. Août 2021	x		x		
Document d'objectifs Natura 2000. Zone de protection spéciale FR5412020 – Marais et estuaire de la Seudre – ile d'Oléron. Zone spéciale de conservation FR5400432 – Marais de la Seudre. Diagnostic socio-économique. Mars 2012.			x		
Gestion intégrée des zones humides des marais de Brouage et de l'estuaire de la Seudre. Programme d'actions territorialisées 2010-2015.			x		
Etat des lieux et diagnostic des marais de Brouage et de l'estuaire de la Seudre. Janvier 2012.			x		
Analyse des besoins sociaux. Portrait de territoire. CIAS du Bassin de Marennes. Juillet 2020			x		
Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort. Candidature au label grand Site de France, Septembre 2019		x			
Ville de Rochefort - Accompagnement à la phase d'initialisation de la convention pluri annuelle action Cœur de Ville. 2018		x			
Plan Vélo de la Communauté d'Agglomération de Rochefort, 2014-2020		x			
Programme Local de l'Habitat 2020-2025 Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. Diagnostic, Juillet 2017.		x			
Etude pour la stratégie de Développement économique de la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan. Décembre 2016.		x			
Contrat de transition écologique & référentiel économie circulaire. Rochefort Océan, 2019		x			
Contrat territorial de relance et de transition énergétique (CRTE), Rochefort Océan, 2021		x			
Contrat territorial de relance et de transition énergétique (CRTE), Royan Atlantique, 2021	x				
Diagnostic Santé Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Mars 2021	x				
Projet économique de territoire de la communauté d'agglomération Royan Atlantique, 2017	x				
Schéma cyclable, Royan Atlantique, 2019	x				
Nautisme Royan Atlantique, Schéma territorial 2021-2023	x				
Schéma de Développement de l'économie touristique, Royan Atlantique, Novembre 2019	x				
Agenda 21, Oléron durable				x	

Contrat territorial de relance et de transition énergétique (CRTE), Ile d'Oléron, 2021				x	
Oléron 2035, programme d'actions				x	
Programmes Locaux de l'Habitat, Ile d'Oléron, 2016				x	
Plan Global de Déplacements de l'île d'Oléron, 2012				x	